

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2015

Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ?

Philippe Schneider

Sous la direction de Pascal Robert
Professeur des universités – Enssib

Remerciements

Mes remerciements reviennent en premier lieu à Pascal Robert pour avoir proposé ce sujet et pour ses conseils et remarques au cours de ce travail.

Je souhaite aussi remercier tous les architectes qui m'ont accordé un entretien en présentiel ou par écrit : Dominique Arnoux, Marie-Hélène Badia et Didier Berger, Laurent Beaudouin, Dominique Coulon, Jean Dalmais, Alain Del Zotto, Bruno Gaudin, Dominique Gautier, Françoise Sogno, Marc Steinmetz, Antoine Stinco et Magali Toro. Je remercie également Umberto Napolitano pour avoir partagé la vision de son agence sur l'architecture.

Ma gratitude va aussi à Corinne Guez et Paul Soriano, tous deux directeurs des études d'écoles d'architecture qui ont bien voulu répondre à mes questions.

Je remercie ma camarade de promotion Julie Floreani pour sa relecture minutieuse, ainsi que Laurence Crohem pour son aide et ses conseils.

Enfin, je remercie affectueusement mon épouse Sarah, dont les conseils et la relecture, ainsi que la patience et le soutien indéfectibles m'ont été indispensables.

Résumé :

Les architectes sont au cœur de la conception et de la réalisation des bâtiments de bibliothèques qui déterminent une large part de la vie de l'établissement une fois le chantier terminé. Afin d'établir un dialogue fructueux, il est utile que le bibliothécaire ait une bonne connaissance de la perception qu'a sur le monde des bibliothèques l'architecte avec qui il est mené à travailler. Il s'agit donc de s'interroger sur la représentation de la bibliothèque dans l'imaginaire des architectes, tout en gardant à l'esprit la manière dont ces architectes mettent en œuvre dans la réalité les principes et images qui nourrissent leur réflexion.

Descripteurs :

Bibliothèques -- Architecture

Bibliothèques -- Utilisation de l'espace

Bâtiments de bibliothèques

Abstract:

Architects are at the heart of designing and building French public and academic libraries and their work determines these institutions' functioning once the construction is done. In order to engage in fruitful dialogue, librarians need to know well the point of view of the architect they may have to work with. It implies to study library's representation in architects' imagination as well as the way these architects really implement and apply the principles and pictures that nourish their reflection.

Keywords:

Libraries -- Architecture

Libraries -- Use of space

Library buildings

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'utilisation commerciale-Pas de modification 2.0 France** »
disponible en ligne : <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr>>.

Sommaire

INTRODUCTION	5
I. LA REPRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'IMAGINAIRE DES ARCHITECTES	9
1. Définir la bibliothèque : quelques approches d'architectes	9
1.1. <i>La bibliothèque vue comme un lieu d'étude et de patrimoine</i>	10
1.2. <i>La bibliothèque comme lieu de vie lumineux et ouvert à tous les publics</i>	15
1.3. <i>Questions de définitions</i>	20
1.4. <i>La bibliothèque : un établissement public singulier aux yeux des architectes ?</i> 22	
2. Construire une bibliothèque en cohérence avec son environnement	24
2.1. <i>Les sources d'inspiration</i>	25
2.2. <i>Le programme de bibliothèque</i>	27
2.3. <i>L'environnement local de la bibliothèque</i>	33
3. Les architectes et le monde des bibliothèques : des rapports personnels 37	
3.1. <i>Étudier la bibliothèque au cours de la formation des architectes ?</i>	37
3.2. <i>Les bibliothèques dans la pratique de lecture des architectes</i>	41
3.3. <i>La bibliothèque, un projet apprécié par les architectes</i>	44
II. L'ARCHITECTE FACE À LA MATÉRIALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE	47
1. Penser concrètement les espaces de la bibliothèque	47
1.1. <i>Des espaces au service des publics et des personnels</i>	47
1.2. <i>L'aménagement des espaces intérieurs</i>	53
1.3. <i>Privilégier les aspects techniques et fonctionnels ou l'expression artistique ?</i> . 57	
2. L'architecte face au système normatif	61
2.1. <i>Parler accessibilité</i>	61
2.2. <i>La sécurité en bibliothèque</i>	64
2.3. <i>Penser la bibliothèque dans une logique de développement durable</i>	67
3. Le suivi du bâtiment de bibliothèque vu par l'architecte	70
3.1. <i>Suivi contractuel</i>	70
3.2. <i>Suivi personnel</i>	72
3.3. <i>Modifier le bâtiment de l'architecte</i>	74
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE DES ANNEXES	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS	132
TABLE DES MATIÈRES	133

INTRODUCTION

S'il est un sujet qui doit plaire à un architecte, et en même temps échauffer son génie, c'est le projet d'une bibliothèque publique¹.

Les architectes qui ont eu l'occasion de travailler sur des bâtiments de bibliothèques s'accordent pour dire que ce type de projet est intéressant, stimulant et valorisant. Cette appréciation vient en général des expériences concrètes qu'ils font et non pas de l'image qu'ils peuvent se faire du projet de bibliothèque. Plusieurs architectes sont par ailleurs reconnus au niveau national pour leurs constructions de bibliothèques. Par exemple, le Prix de l'Équerre d'Argent d'Architecture du Moniteur, une des plus hautes distinctions en architecture en France, a été décerné en 2002 à Pierre du Besset et Dominique Lyon pour la médiathèque du Grand Troyes, en 2005 à Florence Lipsky et Pascal Rollet pour la nouvelle bibliothèque des sciences du campus d'Orléans-la-Source, ou encore en 2010 à Pascale Guédot pour la médiathèque intercommunale d'Orléans-Sainte-Marie. L'architecte, véritable « chef d'orchestre² » qui harmonise le projet, selon l'expression de Marie-Hélène Badia, est au cœur de la conception et de la réalisation du bâtiment de bibliothèque :

L'architecte est un créateur et un technicien dont le travail est encadré de multiples contraintes réglementaires et contractuelles, dont la première est le respect du programme, des délais et des coûts. Il ne travaille pas seul, il fait partie d'une équipe de maîtrise d'œuvre, dont il assure le pilotage. Les technologies mises en œuvre dans les constructions sont si diverses et complexes que le maître d'œuvre s'entoure de toutes les compétences nécessaires : ingénieur structure et matériaux, géotechnicien, acousticien, thermicien etc.³

Si ce travail de recherche se concentre sur la vision d'architectes contemporains, qui ont œuvré principalement à partir des années 1990, un bref rappel de l'histoire de l'architecture des bibliothèques depuis 1945 permet de mieux cerner le contexte dans lequel ils se situent. La seconde moitié du XX^e siècle a été l'occasion d'un large développement des bibliothèques publiques et universitaires en France, certaines périodes étant plus dynamiques que d'autres. Durant la Seconde Guerre mondiale une trentaine de bibliothèques importantes ont été détruites, mais la reconstruction de ces bâtiments n'a commencé qu'à partir de 1955. Le modèle dominant est alors de conserver les collections en magasin et de communiquer des livres aux « quelques lecteurs⁴ » qui en font la demande. La construction de nouveaux locaux apparaît comme indispensable pour tout développement des bibliothèques. Christian Hottin, conservateur du patrimoine, précise qu'entre 1945 et 1975, il y a eu davantage de constructions de bibliothèques en France qu'entre 1789 et 1914 : 300 en 30 ans, contre 60 en 125 ans. Cet essor s'explique par les reconstructions de bibliothèques détruites pendant la guerre, mais aussi et surtout par le développement spectaculaire de l'enseignement supérieur et

¹ BOULLÉE, Étienne-Louis (1728-1799). *Essai sur l'art*. Manuscrit Fr. 9153 conservé à la BnF. Version numérisée disponible en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9061529g/fl_image> [consulté le 15 décembre 2014]. Transcription disponible en ligne : <<http://expositions.bnf.fr/boullée/cata/d3/d3-10/indexb.htm>> [consulté le 15 décembre 2014].

² BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

³ COLLIGNON, Laure, GRAVIER, Colette et GEORGES Nicolas. *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*. Paris : Moniteur, 2011, p. 31.

⁴ CAROUX, Hélène. *Architecture et lecture : Les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris : Picard, 2008, p. 56.

par la forte augmentation de la population. Les nouveaux bâtiments sont peu audacieux et pour la plupart caractérisés par « un aspect massif et monotone⁵ ».

Ce n'est que dans les années 1970 que des innovations architecturales voient le jour. La place de la France dans la représentation mondiale de l'architecture des bibliothèques change alors : de pays d'imitation qu'elle était de 1920 à 1970, elle se transforme en source d'inspiration pour les architectes et les bibliothécaires européens et américains⁶. « La venue d'une nouvelle génération d'architectes plus autonomes et davantage soucieuse d'apporter à l'architecture une dimension sociale contribue à rendre les bibliothèques proches des citoyens et à proposer des partis architecturaux plus diversifiés⁷ », écrit Hélène Caroux. Une des bibliothèques les plus emblématiques de cette période est sans doute la Bibliothèque publique d'information de Renzo Piano et Richard Rogers, qui « offre une nouvelle image de la bibliothèque, transparente, libre, aux collections foisonnantes⁸ », précise Jacqueline Gascuel.

Michel Melot rappelle que c'est au début des années 1970 qu'on a commencé à parler de « médiathèques », en raison notamment d'une plus grande diversité de supports. La première médiathèque revendiquant explicitement cette appellation est celle de Cambrai en 1975⁹. Les bibliothèques construites dans les années 1970 se veulent fonctionnalistes : elles sont au service de l'utilitaire et bannissent toute monumentalité qui pourrait rebuter le public.

Ce n'est que dans les années 1990 que la monumentalité retrouve la faveur qu'elle avait perdue. Les municipalités de Corbeil-Essonnes et Villeurbanne sont, en 1988, les premières à ouvrir des bâtiments « où le discours architectural retrouvait toute sa force¹⁰ », écrit Anne-Marie Bertrand, suivies par d'autres villes qui font le choix d'architectures fortes : la « tête au carré » d'Yves Bayard et François Chapu à Nice ou encore la tour de Mario Botta pour la Maison du livre, de l'image et du son à Villeurbanne. Les édifices, au lieu de répondre à un programme uniforme, prennent une forme très libre, parfois au détriment de la fonctionnalité. « Aux médiathèques des années 1970, qui doivent se fondre dans l'urbanisme pour attirer un vaste public, installées comme à Lyon ou à Grenoble, dans un centre commercial, ont succédé des architectures autonomes et monumentales qui appellent le respect, mais captent l'attention et la curiosité des passants¹¹ », écrit Michel Melot. « Le lustre et l'ampleur des équipements culturels sont alors autant



Illustration 1 : Bibliothèque Louis Nucéra à Nice
(© Michelle Walz / Yves Bayard & François Chapu)

⁵ HOTTIN, Christian. In BACHA, Myriam et HOTTIN, Christian. *Les bibliothèques parisiennes : Architecture et décors*. Paris : Action artistique de la Ville de Paris, 2002, p. 220.

⁶ HOTTIN, Christian. In BACHA, Myriam et HOTTIN, Christian. *Op. cit.*, p. 221.

⁷ CAROUX, Hélène. *Op. cit.*, p. 265.

⁸ GASCUEL, Jacqueline. De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0022-004>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁹ MELOT, Michel. In CAROUX, Hélène. *Op. cit.*, p. 12.

¹⁰ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. 4^e éd. Paris : La Découverte, 2011, p. 81.

¹¹ MELOT, Michel. In CAROUX, Hélène. *Op. cit.*, p. 13.

d'appâts cherchant à rendre la culture plus attractive, parce que plus fastueuse¹² » précise, quant à lui, Florian Forestier. La construction de la Bibliothèque nationale François Mitterrand participe à ce renouveau architectural et traduit une volonté de créer un lieu avant tout symbolique, une « abstraction architecturale¹³ », selon l'expression de Michel Melot, mais qui revendique une certaine ouverture sur tous les publics. La construction d'une douzaine de bibliothèques municipales à vocation régionale, inaugurées entre 1998 et 2006, a donné une certaine liberté aux architectes dans leur interprétation du programme et a ainsi permis de doter plusieurs villes de grandes bibliothèques monumentales.

Les bibliothèques universitaires connaissent dans les années 1970 et 1980 une « véritable traversée du désert¹⁴ », avant que ne soient lancés des programmes de grande ampleur dans les années 1990. Le rapport Miquel de 1988 fait office de signal d'alarme sur le retard de ces établissements et sert de catalyseur pour « mettre à niveau le parc immobilier des bibliothèques universitaires¹⁵ », écrit Anne-Marie Bertrand. C'est ainsi que 270 000 m² et 40 000 places assises sont gagnés lors de la décennie 1990. Dans les années 2000, le plan Université du III^e millénaire a permis de grands projets, comme ceux de la bibliothèque Sainte-Barbe, de la Bibliothèque universitaire des Langues et Civilisations, ou encore de la bibliothèque de Paris-VII aux Grands Moulins.

Les architectes qui nous ont accordé un entretien ont travaillé sur des projets de bibliothèques des années 1990 jusqu'à nos jours. Pour obtenir ces témoignages, nous avons contacté 44 architectes ou cabinets d'architectes, dont 25 ont déjà travaillé sur des projets de bibliothèque. Au final, dix entretiens en présentiel et deux par échanges d'e-mail ont été menés de mai à septembre 2014 avec Dominique Arnoux, Marie-Hélène Badia et Didier Berger, Laurent Beaudouin, Dominique Coulon, Jean Dalmais, Alain Del Zotto, Bruno Gaudin, Dominique Gautier, Françoise Sogno, Marc Steinmetz, Antoine Stinco et Magali Toro. Nous avons fait le choix de mettre en annexe les guides d'entretien, ainsi que ces 12 entretiens qualitatifs dans leur intégralité, afin de ne pas perdre trace de ces témoignages. Des précisions sont alors données sur la date, la durée et le lieu de ces entrevues, ainsi que sur l'architecte interrogé. Nous avons limité notre étude aux architectes français et la plupart des exemples de bibliothèques se situent en France. Le panel de témoignages est assez large, puisqu'il va du constructeur de petites bibliothèques au rénovateur de la Bibliothèque nationale de France, Bruno Gaudin.

Il est à noter que les architectes interrogés ont tous travaillé sur des projets de bibliothèque, à l'exception de Marc Steinmetz et de Magali Toro. Ils ont donc une idée relativement claire de ce qu'est une bibliothèque, mais on peut se demander si c'est le cas de tous les autres architectes qui n'ont pas travaillé sur ce type de projet. Il est assez révélateur de constater que parmi les architectes contactés qui n'ont pas construit de bibliothèque aucun n'a répondu à nos sollicitations, peut-être parce que la thématique des bibliothèques n'apparaît pas comme un enjeu important dans leur imaginaire.

Les témoignages d'architectes interrogés servent de matériau de base à notre travail et sont complétés par des témoignages écrits d'architectes, tels que Marc Bédarida, Jean-Louis Bouchard, Paul Chemetov, Albert-Gilles Cohen, Jean-Louis Duchier, Xavier Fabre et Vincent Speller, Benoît Jallon, Louis Kahn, Véronique

¹² FORESTIER, Florian. *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010, p. 23. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹³ MELOT, Michel. In CAROUX, Hélène. *Op. cit.*, p. 13.

¹⁴ HOTTIN, Christian. In BACHA, Myriam et HOTTIN, Christian. *Op. cit.*, p. 221.

¹⁵ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. 4^e éd. Paris : La Découverte, 2011, p. 53.

Lancelin, Gérard Le Goff, Yves Lion, Dominique Lyon, Umberto Napolitano, Pierre Riboulet, Rudy Ricciotti, Denis Thélot ou Anna Wagner. Nous laissons la part belle aux citations, afin de respecter au plus près les propos tenus par les différents architectes et illustrons ponctuellement les propos par des images sous droit dont nous avons reçu l'autorisation de diffusion, ou alors des photos libres de droits ou prises par nos soins.

Nos recherches ont été orientées et déterminées par la question première : « Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ? » C'est-à-dire, quelle image les architectes ont-ils en tête lorsqu'ils parlent de la bibliothèque ? Quelles sont leurs référents et modèles ? Pour eux, en quoi ce bâtiment se distingue-t-il d'autres institutions publiques ? Leurs relations avec cet établissement et ses usagers sont-elles purement professionnelles ou parfois davantage personnelles ? Comment mettent-ils concrètement en application l'idée qu'ils se font de la bibliothèque ?

Une question supplémentaire se pose : pourquoi les architectes ont-ils souhaité témoigner de leur expérience et de leur vision, à travers un entretien ou un écrit ? La réponse semble reposer sur le besoin des architectes de communiquer, activité « fondamentale en architecture¹⁶ », selon l'architecte Umberto Napolitano. La communication passe par les mots, mais aussi et surtout par l'image. Lorsqu'ils présentent un projet, les architectes ont toujours recours à une représentation graphique parlante. Mais ils créent également un discours autour de leur œuvre. Le sociologue Jean-Pierre Jeudy affirme que « la plupart des architectes connus ont un récit sur ce qu'ils font [...]. Ils construisent une constellation narrative qui devient le réflecteur de leur imaginaire. [...] L'alternance entre la forme conceptuelle abstraite de leur discours et les glissements métaphoriques qu'ils opèrent pour laisser croire en la dimension poétique de leur création anime cette constellation narrative¹⁷ ». L'architecte Dominique Arnoux accorde une part importante à l'effort de communication que doit faire l'architecte pour être compris par ses interlocuteurs :

Les architectes ont beau savoir dessiner et se projeter dans les espaces, mais ce sont les mots qui sont porteurs du sens du projet. On est un peu enfermé dans la culture du dessin que personne ne partage et c'est à nous de faire le chemin vers les maîtres d'ouvrage, les ouvriers et les entreprises. Pour faire passer nos idées, il faut savoir trouver les mots et faire des dessins compréhensibles par des gens qui n'ont pas la même vision¹⁸.

¹⁶ NAPOLITANO, Umberto. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Traces*. New York : Actar, 2013, p. 24.

¹⁷ JEUDY, Henri-Pierre. *L'imaginaire des architectes*. Paris : Sens & Tonka, 2012, p. 18.

¹⁸ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

I. LA REPRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'IMAGINAIRE DES ARCHITECTES

Les architectes ont en tête un certain nombre de référents lorsqu'ils s'expriment sur les bibliothèques. Pour la plupart, ils se sont faits une idée de ce qu'est une bibliothèque sans qu'aucun modèle fort ne s'impose aux uns ou aux autres. Les médiathèques sont des projets constamment renouvelés : « Rien ne leur est donné, aucun modèle ne s'impose, aucune place ne leur est réservée dans l'ordre de nos représentations. Elles sont à réinventer, à réinstaller à chaque occasion. Une médiathèque est toujours un projet neuf¹⁹ », écrit l'architecte Dominique Lyon, connu principalement pour ses médiathèques d'Orléans et Troyes. Cette absence de référent commun est une opportunité pour les architectes d'être novateurs et inventifs. Néanmoins, comme le précise Florian Forestier, conservateur des bibliothèques, le risque est de laisser s'exprimer des préjugés et de reproduire des stéréotypes :

Sans références concrètes, sans connaissance réelle de la spécificité d'une institution et de son fonctionnement, [les architectes] en sont réduits à laisser parler l'imaginaire. [...] Tout cet imaginaire crée des formes, mais sans un ancrage réel, il conduit aussi souvent à reproduire des stéréotypes. Derrière la façade de la modernité, c'est souvent inconsciemment la tradition qui l'emporte²⁰.

Le niveau de connaissance que certains architectes ont sur les bibliothèques semble pourtant élevé et leurs considérations tout à fait proches de la réalité. Beaucoup d'entre eux sont très au courant du fonctionnement et des usages de l'institution et conçoivent des espaces adaptés aux besoins. Ce n'est pas tant au cours de leur formation généraliste que par après, durant leurs nombreuses années d'expérience, que les architectes se font une idée plus précise de ce qu'est une bibliothèque.

1. DÉFINIR LA BIBLIOTHÈQUE : QUELQUES APPROCHES D'ARCHITECTES

Dans l'imaginaire des architectes, la notion de bibliothèque recouvre plusieurs significations différentes, mais pas nécessairement antinomiques. La vision traditionnelle de cet établissement comme lieu de lecture, de silence et de travail peut être conciliée avec celle d'un espace de convivialité et d'un lieu de vie ouvert à tous. Aucun modèle commun ne ressort des propos des architectes qui ont des approches variées et donnent des définitions parfois contradictoires.

¹⁹ LYON, Dominique. In DU BESSET, Pierre, LYON, Dominique et WEINER, Lawrence. *Une médiathèque à Troyes*. Paris : Regard, 2005, p. 24.

²⁰ FORESTIER, Florian. *Op. cit.*, p. 9-10. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

1.1. La bibliothèque vue comme un lieu d'étude et de patrimoine

Une bibliothèque doit être à la fois un lieu de conservation des œuvres du passé et un lieu de diffusion au plus grand public. L'essentiel étant que les gens lisent, qu'ils aient un rapport à l'écrit, peu importe qu'ils lisent un auteur classique ou un journal²¹.

Ainsi s'exprime Paul Chemetov, le « doyen des architectes actuels vivant²² », selon l'expression de l'architecte Jean-Louis Bouchard. La bibliothèque apparaît, pour nombre d'architectes, d'abord comme le lieu de conservation de l'écrit, un temple du savoir qui fait le lien entre le passé et le présent. Le livre reste aux yeux de certains le support privilégié en bibliothèque, même s'il est complété par d'autres médias. Les architectes Fabre et Speller affirment ainsi que « l'attractivité des médiathèques reste forte et le livre n'a rien perdu de son aura, il reste le fédérateur puissant des nouveaux supports d'information²³ ».

1.1.1. Lieu de mémoire du passé

La bibliothèque apparaît aux yeux de certains architectes comme une institution garante de la mémoire de la société, un dépôt de médias qui permet aux contemporains de se référer aux œuvres du passé. L'architecte-enseignant Albert-Gilles Cohen estime ainsi que

les bibliothèques ont toujours présenté un caractère emblématique. Elles portent en elles une dimension symbolique indéniable, celle du lien et du passage qu'elles entretiennent entre le passé, le présent et l'avenir. [...] Métaphoriquement, le projet de la bibliothèque se fonde dans cette dialectique du mouvement de balancier entre passé et avenir. [...] Condensé de temps et d'espace, refuge et tremplin, [la bibliothèque] procède d'un rapport étrange et ambigu avec le passé, elle est raccourci et conversation infinie. Le passé, l'histoire, hantent la bibliothèque [...]. La sauvegarde et l'accumulation du savoir avivent émotions et souvenirs, empêchent qu'ils tombent dans l'oubli²⁴.

Éviter que la mémoire du passé ne soit perdue implique avant tout de se concentrer sur la conservation des documents. Quelques architectes s'accordent à donner comme définition première de la bibliothèque sa fonction de conservation, en lien avec son rôle de diffusion du savoir. Alain Del Zotto, qui a notamment rénové la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, donne la définition suivante : « Une bibliothèque est à la fois un lieu de conservation et un lieu de communication. Ces deux activités peuvent avoir un côté antagoniste, mais doivent être traitées conjointement²⁵ ». L'architecte Magali Toro va également dans ce sens lorsqu'elle affirme que la bibliothèque

est un endroit où on sauve des livres, au sens de la disparition, de la détérioration. Je me suis intéressée aux librairies, donc je sais que de nombreux livres partent au pilon quand ils ne trouvent pas leur public. [...] Une bibliothèque est donc là pour sauver, mais aussi pour partager : faire en sorte que le plus grand nombre ait accès à ce qui est sauvé et préservé²⁶.

²¹ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 48.

²² BOUCHARD, Jean-Louis. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 72.

²³ FABRE/SPELLER. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 55.

²⁴ COHEN, Albert-Gilles. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie, 2010, p. 164.

²⁵ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

²⁶ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

Plusieurs architectes définissent donc la bibliothèque avant tout comme un lieu de conservation, mais aussi comme le lieu par excellence du savoir. Bruno Gaudin, qui mène actuellement le chantier de rénovation de la Bibliothèque nationale de France sur le site Richelieu, estime ainsi que « même si nous l’appréhendons avec un regard nouveau, avec des usages nouveaux, avec des pratiques nouvelles, la bibliothèque est toujours liée au savoir et à la culture²⁷ ». Néanmoins, si certains considèrent que la bibliothèque est un lieu de conservation du savoir, ils pensent que cette fonction va forcément de pair avec la diffusion et l’apprentissage de ce savoir qui est

rendu collectivement possible dans ce lieu de concentration matérielle et spirituelle qu’est la bibliothèque. Véritable vitrine nourricière, elle stimule, concilie la permanence de la mémoire et l’ouverture vers le futur [...]. Elle conserve et rassemble pour mieux diffuser et disperser. Matrice de l’esprit, elle garantit ainsi l’avenir au travers de ses collections et de sa relation ouverte avec le monde²⁸,

comme l’écrit Albert-Gilles Cohen. Ce n’est donc pas l’image d’une institution enfermée dans le passé qui transparaît dans les propos de quelques architectes, mais plutôt celle d’un garant de la mémoire pour les générations actuelles et futures.

1.1.2. Lieu de silence

Pour plusieurs architectes, la bibliothèque est considérée essentiellement comme un lieu où doit régner le silence, afin que les usagers puissent lire en toute tranquillité les livres de la bibliothèque, ou travailler efficacement sur leurs propres supports. La bibliothèque se définit alors comme « un espace de calme et de concentration²⁹ », comme l’écrit Alain Del Zotto. Dominique Arnoux, l’architecte de la bibliothèque de l’Enssib, rejoint cette conception en ajoutant que « la bibliothèque est un lieu de silence³⁰ », un lieu « de décélération, de silence, où la vitesse de déplacement est proche de l’arrêt³¹ ». Jean-Louis Duchier, qui a construit la bibliothèque de l’Université de Toulon-Sud, écrit, quant à lui, que la bibliothèque est un lieu « de sérénité, de silence, d’intimité qui favorise la méditation et l’épanouissement du travail intellectuel³² ».

Pour Bruno Gaudin, la bibliothèque est aussi un lieu où le silence doit régner et où les espaces doivent inciter les usagers à l’élévation de l’esprit : « Une bibliothèque est un lieu qui inspire la réflexion, la médiation, le silence, autant d’éléments qui sont en lien avec la spiritualité, avec l’esprit. L’architecte a envie de faire sentir aux usagers qu’ils rentrent dans un lieu dans lequel règne un esprit³³ ». Paul Chemetov rejoint cette idée de construire une bibliothèque dont certains espaces encouragent la réflexion et le repli sur soi :

Pour moi, la bibliothèque ne peut être un supermarché culturel avec des gondoles en libre-service. Même si elle offre de la musique, des photographies, des ressources électroniques, elle doit être un lieu différent, une atmosphère propice au recueillement. Elle doit permettre de se retirer en soi-même³⁴.

²⁷ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²⁸ COHEN, Albert-Gilles. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 164.

²⁹ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

³⁰ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

³¹ ARNOUX, Dominique. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 192.

³² DUCHIER, Jean-Louis. In DUCHIER, Jean-Louis, KERIGUY, Jacques, SERENA, Jacques, TIXIER, Jean-Max. *La bibliothèque : Ombres et lumières des mots*. Toulon : Université de Toulon Sud, 2004, p. [7].

³³ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

³⁴ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 47.

L'architecture permet alors de faire saisir à l'utilisateur le comportement qu'il doit adopter pour être en cohérence avec le lieu : silencieux et calme dans certains espaces, mais plus bruyant et convivial dans d'autres. L'architecte Marie-Hélène Badia, qui a mené avec Didier Berger la construction de la bibliothèque universitaire de Versailles, évoque ainsi l'influence de l'architecture de la bibliothèque sur les comportements :

lorsqu'on arrive à la banque d'accueil de la bibliothèque, l'espace est bruyant, puis au fur et à mesure qu'on avance dans les espaces de travail, l'acoustique est conçue de sorte que l'utilisateur comprenne qu'il doit baisser la voix et faire attention³⁵.

Dans notre société où semble régner l'agitation, quelques-uns estiment que la bibliothèque est l'un des derniers lieux qui propose une « offre de silence³⁶ » et ne souhaitent pas la voir se transformer en « supermarché culturel³⁷ », selon l'expression de Paul Chemetov. Les architectes Xavier Fabre et Vincent Speller proposent ainsi « de réintroduire des espaces dédiés à la lecture silencieuse³⁸ » au sein des bâtiments qu'ils conçoivent. Gérard Le Goff, architecte acousticien, estime cependant que vouloir proposer des espaces véritablement silencieux n'est pas réalisable :

Paradoxalement, les bibliothèques ne sont pas silencieuses, elles ne peuvent ni ne doivent l'être. Elles doivent seulement être calmes. Les bibliothèques sont des lieux de vie, non pas des temples ou des mausolées du savoir. Pourtant, lors de leur construction, il y a lieu de tout mettre en œuvre pour limiter les bruits, pour feutrer les actions et les pas, pour assourdir la parole en lui conservant néanmoins son intelligibilité³⁹.

1.1.3. Lieu de travail

Pour plusieurs architectes, le silence en bibliothèque est au service de la lecture calme et du travail. Il est dès lors indispensable de proposer au public des espaces dédiés au travail, qu'il s'agisse de bibliothèque de lecture publique ou universitaire. Françoise Sogno, qui a construit de nombreuses bibliothèques en Île-de-France, rappelle que dans ses projets

l'objectif était de leur fournir [aux étudiants] un espace de travail le plus confortable possible, ergonomique, avec une lampe, une prise d'alimentation et une prise Ethernet pour deux pour pouvoir se connecter. Au final, ce qu'ils recherchent, c'est une table pour travailler⁴⁰.

Cependant, certains architectes sont conscients que toutes les bibliothèques n'accordent pas la même importance aux espaces de travail. Marie-Hélène Badia rappelle que « dans les programmes des bibliothèques de prêt, la notion d'espace de travail n'est pas acquise. Nous la proposons toujours, parce que nous avons vu à quel point ces espaces ont du succès, mais ce n'est pas aussi évident dans une bibliothèque municipale que dans une bibliothèque universitaire. La gestion des places assises et des salles de travail, ainsi que l'offre en rayonnage n'est pas la même dans ces deux types de bibliothèques⁴¹ ». Force est pourtant de constater que les équipes de bibliothécaires s'accordent de plus en plus pour offrir ce type d'espaces. Marie-Hélène Badia reconnaît elle-même que

³⁵ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

³⁶ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 48.

³⁷ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 47.

³⁸ FABRE/SPELLER. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 57.

³⁹ LE GOFF, Gérard. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 312.

⁴⁰ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

⁴¹ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

ce qui réunit tout le monde, c'est l'idée d'offrir des lieux de travail. [...] Quand on a conçu la bibliothèque universitaire de Versailles, on se posait la question de savoir pourquoi des étudiants viendraient à la bibliothèque, puisqu'ils peuvent accéder par Internet au fonds mis à disposition par l'université. La question du lieu, du calme, de la concentration apparaissait comme moteur principal. La qualité de l'espace devient vraiment fondamentale, puisque ce que les gens viennent chercher c'est peut-être davantage des conditions de travail et de lecture que seulement des livres sur des rayonnages. Cette tendance-là, on la sent de plus en plus forte, que ce soit en bibliothèque de prêt ou surtout en bibliothèque universitaire, comme à Versailles⁴².



**Illustrations 2, 3 et 4 : Bibliothèque universitaire de Versailles
(© Badia-Berger Architectes)**

Cette représentation de la bibliothèque comme lieu studieux et silencieux n'apparaît pas comme un atout auprès de tous les architectes. Dominique Coulon, architecte des médiathèques d'Anzin et de Thionville, est conscient de la crise de fréquentation des publics qui touche le monde des bibliothèques, qu'il qualifie de « désertion ». Selon lui, l'une des raisons de ce phénomène est le fait que les bibliothèques

sont des lieux où on exige parfois le silence et qui font penser au travail, donc toute une tranche d'âge déserte ces lieux, notamment les adolescents, ce qui est un vrai problème, parce que les fréquentations de médiathèques sont en baisse en France, de manière générale⁴³.

Les témoignages des autres architectes semblent moins pessimistes sur la situation des bibliothèques françaises. Certains d'entre eux se contentent de définir la bibliothèque comme un lieu de silence et de travail, sans rattacher ce caractère à une image négative. Bien au contraire, plusieurs architectes estiment que proposer des espaces de qualité où les étudiants peuvent s'installer pour travailler est un atout. Bruno Gaudin évoque ainsi son travail sur la bibliothèque universitaire de Rennes :

⁴² BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁴³ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

Beaucoup d'étudiants viennent en bibliothèque universitaire non seulement pour lire des ouvrages sur place, mais aussi pour avoir des lieux de travail. Par exemple, à Rennes, dans la bibliothèque universitaire que nous avons agrandie, le public a été multiplié par deux, parce que les étudiants ont trouvé un lieu où ils peuvent réellement s'installer, de grandes places de travail, un vrai confort, une bonne lumière et des accès à Internet partout. Plutôt que de travailler chez soi seul, les étudiants préfèrent cet environnement studieux et agréable en plein centre-ville⁴⁴.



**Illustration 5 : Bibliothèque universitaire de Rennes 1
(© Bruno Gaudin)**

Si la volonté de proposer des espaces de travail au calme ne fait pas l'unanimité entre les architectes, force est de constater que, conformément à la demande des bibliothécaires, la majorité des projets de bibliothèque, tant dans la lecture publique qu'universitaire, proposent aux les usagers de travailler seuls ou en groupe.

1.1.4. La bibliothèque comme bâtiment patrimonial

Un petit nombre d'architectes est conscient d'inscrire son travail dans un patrimoine architectural sur le long terme. Bruno Gaudin place ses réalisations architecturales dans la continuité d'autres « grands types architecturaux » :

Une bibliothèque pour un architecte, c'est un imaginaire, un univers particulier. C'est lié à l'histoire de l'architecture, parce que les bibliothèques ne datent pas d'aujourd'hui, donc c'est une longue histoire d'un type architectural qui est aussi lié à une histoire de la société, à une histoire de la vie sociale ou à une histoire de l'organisation de la vie dans la cité, donc je pense qu'il y a quelques grands types architecturaux qui scandent l'histoire de l'architecture, tels que les écoles, les universités, les bibliothèques ou encore l'hôtel de ville. Ce sont d'abord de grandes institutions dans la ville. Ce qui est donc intéressant pour un architecte en travaillant sur ce sujet, c'est qu'il est aussi relié d'une certaine manière à cette histoire⁴⁵.

Le bâtiment de bibliothèque est considéré comme une œuvre architecturale qui doit rester dans la durée et marquer l'histoire de l'architecture d'une ville. L'architecte Dominique Gautier estime qu'

une bibliothèque, c'est [...] un patrimoine architectural : j'espère que les bâtiments qu'on a construits vieilliront bien et qu'ils auront un rôle à long terme dans la ville en tant qu'équipement public et patrimoine qui sera reconnu et identifié comme tel, parce qu'une bibliothèque s'inscrit dans une politique culturelle large dont elle est l'un des maillons.

⁴⁴ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

⁴⁵ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

[...] Construire une bibliothèque, c'est aussi être dans une démarche patrimoniale et participer à l'esprit de son temps : répondre au besoin d'une société à un moment donné et le faire avec une éthique constructive, économique et environnementale, que ce soit pour une bibliothèque ou tout autre type de bâtiment⁴⁶.

La première approche de certains architectes est donc d'appréhender la bibliothèque par son caractère patrimonial : conserver des collections qui sont la mémoire du passé, mais aussi construire un bâtiment qui s'inscrit dans le patrimoine architectural de la ville. La bibliothèque est perçue comme un espace silencieux de travail et de lecture, mais ces préoccupations sont avant tout tournées vers le confort des lecteurs. Le calme et le caractère studieux sont moins vus comme des contraintes que comme des points forts appréciés par les lecteurs.

1.2. La bibliothèque comme lieu de vie lumineux et ouvert à tous les publics

Dédiées autrefois à la conservation des collections et à l'acquisition d'un savoir *livresque*, [les bibliothèques] ont acquis, en ouvrant leurs portes au dialogue et à l'échange, une nouvelle vocation, celle de cimenter les liens sociaux⁴⁷,

écrit l'architecte Anna Wagner. La bibliothèque est appréciée par certains architectes non pas pour sa mission de conservation de la mémoire, mais plutôt pour son rôle de lieu de vie et de convivialité ouvert à tous. Pour cela, elle se doit de proposer des espaces attractifs, variés et lumineux.

1.2.1. L'accès de tous à la culture

Plusieurs architectes s'accordent pour définir principalement la bibliothèque comme un lieu d'accès à la culture. Jean Dalmais affirme, par exemple, qu'« une bibliothèque, c'est avant tout un espace culturel⁴⁸ », tandis que Marc Steinmetz définit d'abord la bibliothèque comme « un lieu de culture⁴⁹ ». Au-delà de ce caractère culturel, les architectes perçoivent la bibliothèque comme un lieu démocratique qui doit s'ouvrir à tous les publics. Dominique Gautier estime ainsi qu'« une bibliothèque c'est peut-être avant tout un équipement culturel qui s'offre à différents publics⁵⁰ », un « lieu de culture, de connaissances et de partages⁵¹ ».

De plus, le bâtiment de bibliothèque se doit de ne pas intimider, mais plutôt inciter les publics à entrer. Dominique Gautier souhaite ainsi bâtir un édifice qui donne « l'image d'un équipement culturel dans lequel tous les publics ont envie d'aller, qui ne soit surtout pas élitiste⁵² ». Bruno Gaudin donne, quant à lui, la définition suivante :

Une bibliothèque est en premier lieu un bâtiment public qui appartient à tous. Si une bibliothèque existe, c'est parce qu'elle fait partie d'une certaine façon d'organiser la société, d'offrir au public la possibilité de se cultiver, d'être renseigné et d'avoir accès à la connaissance. L'ampleur de l'espace dans lequel on entre doit exprimer cette fonction publique et collective de la bibliothèque.

⁴⁶ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

⁴⁷ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 268.

⁴⁸ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

⁴⁹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

⁵⁰ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

⁵¹ GAUTIER, Dominique et CONQUET, Stéphane. *Cultures partagées : Architectures et paysages*. Paris : Archibooks & Sautereau, 2013, p. 118.

⁵² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

Plusieurs architectes estiment qu'il revient à l'enveloppe architecturale d'attirer le public par sa forme attractive. Rudy Ricciotti, connu notamment pour son pôle culturel Grammont à Rouen ou encore sa médiathèque de Colomiers, écrit ainsi :

Quand le citoyen va visiter [une bibliothèque], il ne va pas au bureau ou à la mairie pour accomplir des tâches administratives. Pour qu'il passe le seuil de la porte, il faut nécessairement plaisir et créativité. Dans un tel contexte, l'aventure architecturale est impérative, car une architecture attractive suscite curiosité, donne envie de découvrir le bâtiment et de l'investir⁵³.

L'architecte se sent responsable de créer une architecture qui intrigue le passant et lui donne envie de rentrer dans le bâtiment, ne serait-ce que par simple curiosité de découvrir les espaces intérieurs. Un soin particulier doit donc être consacré à l'enveloppe architecturale du bâtiment de bibliothèque, sans pour autant négliger les espaces intérieurs. L'architecte Paul Chemetov écrit ainsi :

On a pu dire que l'architecture d'une bibliothèque devrait être conçue non pas comme une œuvre d'art (destinée à être contemplée, puis contournée par le passant), mais plutôt comme un signal, un appel au citoyen afin qu'il entre dans le bâtiment. Un bâtiment possédant une belle façade ne créera pas nécessairement une réaction de contemplation distante. À certaines conditions, il invitera le passant à franchir ses portes. Ce qui est évident, c'est que l'intérieur même d'un bâtiment doit être attractif, ou, plutôt, le bâtiment doit posséder un certain charme, une intériorité (plus qu'un intérieur)⁵⁴.

Un des moyens de donner au passant l'envie de rentrer dans la bibliothèque peut être d'ouvrir le bâtiment sur la ville environnante, notamment grâce à de grandes façades vitrées. Jean Dalmais précise, par exemple, que « dans les projets [qu'il a] menés, l'objectif était d'ouvrir la bibliothèque sur la ville en optant pour de grandes façades transparentes qui peuvent donner envie aux gens de rentrer⁵⁵ ». Ouvrir la bibliothèque peut, par exemple, prendre la forme d'« un espace d'actualité visible depuis l'extérieur⁵⁶ », comme le note Marie-Hélène Badia. La transparence peut être considérée comme un moyen d'inciter à la fréquentation de la bibliothèque en faisant jouer le ressort du mimétisme et en désacralisant le rapport à la culture en rendant moins intimidant ce lieu institutionnel. Plusieurs conservateurs des bibliothèques notent que « dans l'architecture des bibliothèques, force est de constater que la transparence fait désormais partie de la doxa⁵⁷ ». Néanmoins, tous les architectes n'apprécient pas cette volonté systématique de transparence, qui fait que le bâtiment n'est plus qu'une boîte translucide qui pourrait aussi bien contenir une bibliothèque que n'importe quel autre institution. L'architecte Albert-Gilles Cohen estime qu'

il s'agit d'un étrange paradoxe que de donner à voir et à être vu par la désincarnation des limites construites [...]. Les lecteurs s'affichent, comme les poissons colorés de l'aquarium, sans profiter d'une sereine quiétude propice aux nourritures de l'esprit⁵⁸.

Pour que le passant entre à la bibliothèque, il faut que l'architecte lui en ait donné l'envie, mais aussi que le bâtiment soit ouvert pour recevoir du public. Des horaires d'ouverture larges permettent à un grand public de pouvoir bénéficier des services de la

⁵³ RICCIOTTI, Rudy. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Le maire, l'architecte et la bibliothèque*. [Marseille] : Al Dante, 2011, p. 87.

⁵⁴ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 47.

⁵⁵ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

⁵⁶ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁵⁷ CANTIE, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁵⁸ COHEN, Albert-Gilles. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 166.

bibliothèque. Rudy Ricciotti estime ainsi qu'« une médiathèque ouverte le soir est un vrai service⁵⁹ ». Or les bibliothèques sont perçues par certains architectes comme ayant des horaires d'ouverture trop restreints, ce qui limite les fréquentations et mène à leur « désertion », selon l'expression de l'architecte Dominique Coulon, qui écrit :

Il y a un vrai problème en France, c'est que les plages horaires des bibliothèques sont trop étroites : beaucoup ont des horaires de bureau et très peu sont ouvertes le dimanche. Lorsqu'un bâtiment est trop peu ouvert, on finit par l'oublier. Si je prends un exemple inverse, la bibliothèque d'Amsterdam ouvre jusqu'à minuit le soir et reste ouverte le dimanche, ce qui est très important. On n'y peut pas grand-chose, nous architectes, puisque cela dépend de choix politiques. Il est clair qu'une bibliothèque ouverte le soir, c'est vraiment un plus, qui permettrait de faire augmenter la fréquentation⁶⁰.

Certains conservateurs des bibliothèques rejoignent ces propos, à l'instar de Georges Perrin qui écrit que « ce malthusianisme des ouvertures de nos bibliothèques pénalise de nombreuses catégories de lecteurs, dont les horaires de travail et les obligations diverses coïncident trop souvent avec ces horaires d'ouverture⁶¹ ». Les horaires d'ouverture français semblent d'autant plus limités quand on les compare aux bibliothèques publiques d'autres pays, en particulier du Nord de l'Europe ou des pays anglo-saxons⁶².

1.2.2. Des espaces de convivialité

S'ouvrir à tous les types de publics implique aussi de s'adapter aux usages et ainsi de proposer, à côté des salles de lecture silencieuses, des espaces de convivialité où les usagers peuvent sociabiliser. L'architecte Magali Toro affirme, par exemple, que « la bibliothèque est un lieu de rencontre avec des espaces de convivialité, avec un café⁶³ ». La bibliothèque est perçue par certains architectes comme l'un des derniers lieux de sociabilité de notre société, un espace où les gens peuvent venir pour ne pas rester seuls chez eux. Françoise Sogno précise, par exemple, que « les bibliothèques sont devenues des lieux de vie, où l'on vient pour travailler, où les gens viennent pour lire un hebdo au coin presse, où l'on vient pour ne pas rester chez soi tout seul⁶⁴ ». Si elle est véritablement accessible et ouverte à tous, la bibliothèque est alors perçue comme « un élément de dégetthoïsation⁶⁵ », pour reprendre l'expression de Paul Chemetov. Conscient du paradoxe de notre société sur-connectée, mais où les échanges sont moins évidents avec les personnes qui nous entourent immédiatement, l'architecte Jean-Louis Bouchard écrit :

Avec Internet tout s'use, se consume et se consomme dans l'instantanéité, dans l'immédiateté des réseaux dits sociaux et dans toute leur invisibilité. Si Damas ou Le Caire sont à une portée de clic, mon voisin de table ou le livre objet reste à portée de l'œil et du toucher, plus rapide encore. [...] La médiathèque ou bibliothèque publique reste ce

⁵⁹ RICCIOTTI, Rudy. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Op. cit.*, p. 87.

⁶⁰ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

⁶¹ PERRIN, Georges. Accueillir de nouveaux publics ? Oui ! Mais quand ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0024-004>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁶² La moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques municipales françaises était de 14,5 heures en 2012 (http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/docs/Rapport-2012_.pdf [consulté le 15 décembre 2014]) et de 65 heures pour les bibliothèques universitaires en 2010 (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53044/bibliotheques-universitaires-extension-des-horaires-d-ouverture.html> [consulté le 15 décembre 2014]).

⁶³ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

⁶⁴ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

⁶⁵ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 51.

lieu chaud et cher, cette institution qui sent peut-être le dix-neuvième siècle, mais qui seule restaure l'échange, l'altruisme, le lien entre les générations et les origines⁶⁶.

Il apparaît comme indispensable aux architectes de proposer des espaces de convivialité : une cafétéria, un distributeur de café ou de sucreries, des canapés, des poufs, des chauffeuses, etc. Alors que la bibliothèque est en concurrence avec les services à distance, notamment les ressources en ligne, ce type d'espace accueillant semble d'autant plus important. Selon la conservatrice Hélène Valotteau, dans ces espaces, la couleur « devient le symbole de l'échange et d'une forme de confort⁶⁷ ». La chaleur et la convivialité inspirées par le mobilier de couleur peuvent aussi l'être par la structure du bâtiment. Par exemple, Dominique Coulon, dans son projet de médiathèque Troisième Lieu de Thionville, tente de créer une diversité d'espaces, « des ambiances extrêmement différentes⁶⁸ », afin de proposer un « lieu de porosités et de rassemblement⁶⁹ ». L'architecte conçoit des espaces de convivialité à l'intérieur du bâtiment, notamment une cafétéria et des espaces de lecture conviviaux, mais aussi sur le toit de la médiathèque. Une rampe végétale permet au public de monter sur le toit et de consommer une boisson au café d'été en ayant une vue sur les platanes environnants.

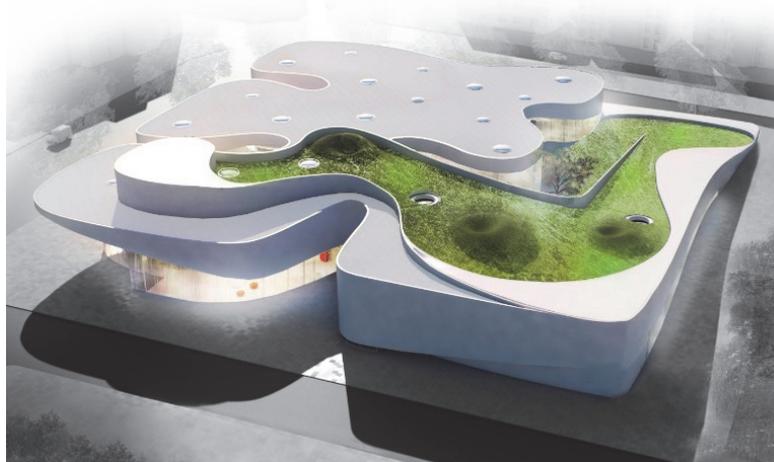


Illustration 6 : Médiathèque de Thionville
(© Coulon & associés)

1.2.3. La bibliothèque, un espace lumineux

La bibliothèque, qualifiée de « paradis ou palais naturel de lumière⁷⁰ » par Jean-Louis Bouchard, apparaît, aux yeux de plusieurs architectes, comme le lieu par excellence où la lumière joue un rôle essentiel. Quand on lui demande ce qu'est pour lui une bibliothèque, Laurent Beaudouin donne la définition suivante :

Une bibliothèque est une machine à capter le jour. Le bâtiment doit dispenser la clarté avec douceur. Le bâtiment d'une bibliothèque doit tenir compte avant tout de l'orientation du site. Un édifice ne regarde pas toujours le soleil de la même façon et la bibliothèque n'aime pas le contre-jour, elle doit se protéger prudemment du soleil. La lumière d'une bibliothèque est apaisante, elle remplit l'espace d'une vapeur légère et diaphane, d'une

⁶⁶ BOUCHARD, Jean-Louis. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 73.

⁶⁷ VALOTTEAU, Hélène. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 106.

⁶⁸ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

⁶⁹ COULON, Dominique. Cité par VETTORUZZO, Cécile, *Le Learning centre de Lausanne, prototype de la bibliothèque du futur?* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2013, p. 65. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61342-le-learning-centre-de-lausanne-prototype-de-la-bibliotheque-du-futur.pdf> [consulté le 15 décembre 2014].

⁷⁰ BOUCHARD, Jean-Louis. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 73.

clarté épaisse qui ralentit le temps en lui donnant de la consistance. La lumière d'une bibliothèque est vivante et naturelle⁷¹.



Illustration 7 : Puit de lumière dans la médiathèque de Poitiers

(© Laurent Beaudouin & Sylvain Giacomazzi Architectes)

Pour un architecte, le souci principal lié à la lumière dans une bibliothèque est l'éblouissement. L'architecte Louis Kahn écrivait déjà en 1964 que « la lumière forte est mauvaise dans la bibliothèque⁷² ». Didier Berger, qui a notamment construit la bibliothèque universitaire de Versailles avec Marie-Hélène Badia, rejoint cette préoccupation, lorsqu'il affirme :

Nous accordons beaucoup d'importance à la manière d'apporter la lumière, afin d'éviter l'éclairage artificiel tout en évitant l'éblouissement. Quand on conçoit le bâtiment, il faut se projeter dans le bâtiment à tous les moments de l'année et imaginer la course du soleil⁷³.

La réussite architecturale des bibliothèques tient en partie à la maîtrise de la lumière. Le projet de bibliothèque est caractérisé par une grande diversité des lumières selon les espaces : des magasins dans l'obscurité aux espaces d'accueil lumineux, l'architecte doit concilier des types de lumières variés, le risque étant que la lumière naturelle provoque des éblouissements et une sensation de chaleur inconfortable⁷⁴. Pierre Riboulet estime que la lumière au sens propre et figuré joue un rôle central :

En accord avec la destination du bâtiment, [la lumière est] une métaphore de la connaissance, aboutissement du travail intellectuel repoussant toujours un peu plus les ténèbres. En ces temps incertains qui sont les nôtres, temps de montée des intégrismes de tous bords, cette affirmation me semble plus que jamais nécessaire. La référence à la philosophie des Lumières [qui] est ici de l'ordre de l'évidence [...] suffira à nous rappeler qu'il s'agit d'un combat de tous les instants, jamais tout à fait gagné et l'édifice ici doit être la clarté même⁷⁵.

Dans la représentation que se font plusieurs architectes, la bibliothèque fait figure de lieu de culture accessible à tous les publics qui peuvent ainsi acquérir des connaissances et un esprit critique indispensables en démocratie. L'architecte souhaite

⁷¹ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

⁷² KAHN, Louis. *Silence et lumière*. 5^e éd. Paris : Linteau, 2010, p. 86.

⁷³ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁷⁴ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁷⁵ RIBOULET, Pierre. *Écrits et propos*. Paris : Linteau, 2003, p. 223-224.

dès lors proposer un bâtiment qui incite le public à y rentrer, mais aussi à y rester, notamment grâce à des espaces intérieurs de convivialité et de vie pour certains, de travail et de silence pour d'autres. Les architectes ont des approches assez différenciées de la bibliothèque, sans que certains points de vue soient vraiment antinomiques.

1.3. Questions de définitions

Certains architectes évoquent d'eux-mêmes deux questions de définition qui ne leur semblent pas très claires. Le concept de *Learning centre* semble faire débat, tout comme le terme de « médiathèque » par rapport à celui de « bibliothèque ».

1.3.1. Doit-on parler de bibliothèque ou de médiathèque ?

Quand j'entends parler de médiathèque, je me demande surtout pourquoi on a eu besoin de créer un mot qui désigne un lieu qui n'est pas la bibliothèque. Les médiathèques prennent le relais des bibliothèques, parce que le support change, ce pourquoi on parle désormais de médiathèques⁷⁶.

Magali Toro soulève ici un questionnement partagé par plusieurs architectes à propos de l'invention du terme « médiathèque » qui remplace celui de « bibliothèque ». Ce terme n'est pourtant pas nouveau, puisqu'il date des années 1970. Il semble néanmoins être assez flou pour certains architectes, à l'instar de Dominique Lyon qui écrit :

Des bibliothèques, modèles éprouvés d'ordre et de classement, on en connaît de magnifiques et d'immuables qui sont entrées dans l'ordre de nos représentations et qui nous servent de repères. Par contre, il est difficile de se représenter clairement une médiathèque. Le terme même, sa nouveauté, ce qu'il désigne, renvoient à un ensemble difficile à cerner. Les médiathèques ne sont pas pour autant des institutions mal assurées : beaucoup d'entre elles conservent de riches fonds patrimoniaux, la rigueur scientifique y trouve son compte et elles assurent vaillamment une mission de lecture publique. [...] Tout en perpétuant le projet de la bibliothèque, les médiathèques sont curieuses de l'agitation du monde et de la consommation des choses⁷⁷.

Les « médiathèques » peuvent être considérées comme des lieux davantage ouverts sur le monde actuel que les « bibliothèques » traditionnelles, ce que reflète la diversité des supports. Le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) la définit d'ailleurs ainsi : « Le terme de médiathèque comporte une notion d'échange entre les personnes et la culture et a remplacé l'appellation *bibliothèque* dans la plupart des nouvelles réalisations depuis les années quatre-vingt, traduisant la diversification des supports de documentation et des moyens d'accès à l'information, ainsi que la variété des services offerts⁷⁸ ». Dominique Gautier semble axer sa définition de la « médiathèque » autour des supports des documents proposés au public :

Aujourd'hui on parle parfois de bibliothèque, parfois de médiathèque. On peut penser qu'une bibliothèque accueille plutôt des livres et qu'une médiathèque, effectivement, accueille des médias, y compris peut-être certains qu'on ne connaît pas encore aujourd'hui et qui arriveront dans le futur [...]. Il est intéressant de voir que souvent dans ces médiathèques, outre la fonction lecture, on essaie d'associer d'autres fonctions :

⁷⁶ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

⁷⁷ LYON, Dominique. In DU BESSET, Pierre, LYON, Dominique et WEINER, Lawrence. *Une médiathèque à Troyes*. Paris : Regard, 2005, p. 22-23.

⁷⁸ CERTU. *Les bibliothèques : Vers des réalisations durables adaptées aux usagers*. Lyon : CERTU, 2008, p. 11.

expositions, auditorium, etc. On sort de la bibliothèque traditionnelle qu'on pouvait faire il y a cent ans peut-être⁷⁹.

Les médiathèques sont donc supposées proposer des supports plus variés, mais aussi toute une offre de service qu'on ne trouvait pas auparavant. Dominique Coulon explique le passage d'un terme à un autre par l'« élargissement de l'équipement et du programme⁸⁰ » qui s'est opéré. Pierre Riboulet regrette, quant à lui, que cette transition se fasse au détriment du livre : « En ne sacrifiant pas le beau nom de bibliothèque à celui de *médiathèque* si couramment répandu aujourd'hui, on entend garder une place prééminente au livre. En parlant de *multimédia*, on prend acte d'une modification qui s'annonce sans pour autant lui accorder toute la place⁸¹ ». Rappelons que Pierre Riboulet tenait ces propos en 2003, au moment où la présence d'Internet et d'autres nouveaux médias n'était qu'à ses débuts en bibliothèque. Né en 1928, Pierre Riboulet fait partie d'une génération encore très attachée au livre dans sa dimension traditionnelle.

1.3.2. *Qu'est-ce qu'un Learning centre en réalité ?*

Graham Bulpitt rappelle que le concept de *Learning centre* naît en 1996 à l'université de Sheffield Hallam dans le nord de l'Angleterre. L'équipe chargée du projet de remplacement de l'ancienne bibliothèque conçoit alors un nouveau modèle de centre de ressources axé sur le processus d'apprentissage (*learning*) qui fournit tous les supports nécessaires aux étudiants et au personnel chargé d'accompagner leurs études. On y trouve les services de la bibliothèque, les services informatiques, les services de production multimédia et la vente de papeterie et autres matériels nécessaires aux étudiants. Désormais, le *Learning centre* intègre une large offre de services d'assistance aux étudiants, parmi lesquels l'aide à la préparation de carrière, le conseil financier pour aider les étudiants à avoir une bonne gestion personnelle de leurs finances, ou encore la mise en relation avec des psychologues. Certaines universités ont choisi de centraliser tous ces services de renseignement en un guichet unique aux horaires élargis⁸². En Angleterre, les *Learning centre* sont souvent les sites les plus fréquentés des campus, car ils sont riches en ressources et en aménagements, sécurisés, ouverts pendant de longues heures et animés par un « personnel agréable et compétent⁸³ ».

Françoise Sogno, qui a travaillé sur plusieurs projets de bibliothèques universitaires, est consciente de l'amalgame courant en France entre la bibliothèque universitaire et le *Learning centre*, qui sont en réalité bien distincts :

Les bibliothèques universitaires se sont désormais approprié ce concept de *Learning centre*, alors qu'en réalité, sur les campus américains, c'est un bâtiment qui mutualise des services auprès des étudiants, dont fait partie la bibliothèque. À l'origine, il fédère toute l'université et travaille en accord avec le corps enseignant, la présidence et les étudiants. On peut donc avoir des restaurants, une banque, des salles de travail sur réservation, des services de la vie étudiante et la bibliothèque. En France, le concept a été transformé : les bibliothèques veulent devenir *Learning centre*, mais il ne suffit pas de rajouter une cafétéria et quelques salles de travail en groupe pour avoir un *Learning centre*.

Le conservateur Julien Roche rappelle, lui aussi, que tandis que l'offre documentaire est au cœur du concept de bibliothèque, elle n'est qu'un service aux

⁷⁹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

⁸⁰ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

⁸¹ RIBOULET, Pierre. *Op. cit.*, p. 193-194.

⁸² BULPITT, Graham. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie, 2010, p. 65-71.

⁸³ BULPITT, Graham. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 71.

usagers parmi tant d'autres dans un *Learning centre*. Le Rolex Learning Center de l'école polytechnique fédérale de Lausanne est emblématique : la bibliothèque occupe moins de la moitié de la surface du *Learning centre* et « elle ne s'impose pas aux visiteurs qui n'en auraient pas l'utilité⁸⁴ ».

Parmi les projets récents, on peut compter la bibliothèque universitaire de Versailles qui se dit être *Learning centre*. Les architectes Marie-Hélène Badia et Didier Berger ont d'abord été confrontés à « un programme assez traditionnel⁸⁵ » de bibliothèque universitaire qui n'envisageait pas de créer un *Learning centre*, mais ils ont intégré des éléments d'espaces de travail et d'aide à la recherche, notamment en disposant les banques de renseignement à des emplacements stratégiques qui permettent une meilleure visibilité et donc davantage d'interactions. Néanmoins, contrairement à ce que souligne Françoise Sogno, la bibliothèque universitaire de Versailles semble vouloir se constituer en *Learning centre* plutôt que d'être intégrée à un vaste *Learning centre* dont elle ne serait qu'un service parmi plusieurs autres.

1.4. La bibliothèque : un établissement public singulier aux yeux des architectes ?

Lorsque la question s'est posée à lui de savoir en quoi un projet de bibliothèque se distingue de celui d'un autre type d'établissement public, l'architecte Laurent Beaudouin répond : « En rien⁸⁶ ». Tous les autres architectes s'accordent néanmoins pour reconnaître à la bibliothèque un caractère unique qui la distingue très clairement des autres institutions.

1.4.1. Un lieu accessible et ouvert à tous

La première caractéristique unique avancée par certains architectes est celle d'un lieu ouvert à tous les publics, contrairement à d'autres équipements publics. Les contraintes pour y entrer sont assez faibles, ce qui permet à un large panel d'utilisateurs de la fréquenter. Dominique Gautier s'exprime ainsi :

La différence [avec d'autres équipements publics] est qu'une bibliothèque est accessible à tous les publics, donc c'est fondamentalement un équipement qui est bien plus ouvert que les autres. Par exemple, on ne rentre pas dans une école comme dans un moulin, car les contraintes de sécurité y sont très fortes, alors qu'on rentre très facilement dans une bibliothèque. On n'a même pas besoin d'être abonné pour pouvoir y rentrer, donc l'accès est très libre et très facile, ce que je trouve très agréable d'ailleurs. C'est là où cela rejoint la notion d'équipement culturel, car c'est un équipement pour tous et c'est sans doute pour cela que la bibliothèque a beaucoup de succès. Par rapport à d'autres équipements, il y a de ce côté-là moins de contraintes, moins de restrictions⁸⁷.

La bibliothèque se distingue donc, selon cet architecte, par sa grande accessibilité qui permet de toucher un public large. L'architecte Dominique Lyon reconnaît, quant à lui, que « la diversité sociale se retrouve plus dans une bibliothèque que dans un musée⁸⁸ ». Dominique Coulon met aussi l'accent sur la diversité des publics qui peuvent se retrouver dans une bibliothèque publique :

⁸⁴ ROCHE, Julien. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 72.

⁸⁵ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁸⁶ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

⁸⁷ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

⁸⁸ LYON, Dominique. Enregistrement du discours disponible sur le Web : <<http://www.abf.asso.fr/6/47/86/ABF/congres-2009-les-bibliotheques-a-vivre?p=1>> [consulté le 15 décembre 2014].

Une médiathèque est certainement un équipement qui draine toutes les générations, des plus petits qui viennent avec leurs parents jusqu'aux personnes âgées. C'est donc un programme totalement démocratique. On n'a pas beaucoup d'autres panels aussi larges : par exemple dans une piscine on trouve surtout des jeunes, alors que dans une médiathèque on a toutes les générations⁸⁹.

Cette diversité des publics est aussi considérée par Marc Steinmetz comme la marque distinctive de la bibliothèque, perçue comme « un bâtiment public un peu différent des autres, parce qu'il [...] brasse des populations très diverses et disparates⁹⁰ ». Il ajoute que la bibliothèque « n'est pas un bâtiment public qui est là à titre régalien, comme une préfecture ou les impôts. Une bibliothèque, c'est plus un espace public au bon sens du terme ». La bibliothèque se distingue d'autres institutions plus formelles et administratives, mais, pour certains architectes, elle pourrait justement gagner à être rattachée à ce type d'équipement public. Didier Berger affirme, par exemple, que

mettre dans le même bâtiment la mairie et la médiathèque permet aux gens qui n'entreraient jamais dans une bibliothèque d'y aller, car ils y sont obligés et cela leur donne la possibilité de s'y balader pendant qu'ils attendent leur tour à la mairie⁹¹.

Aux yeux de certains architectes, la bibliothèque se distingue d'autres types d'institutions culturelles par la gratuité qu'elle propose. Tout le monde peut, en effet, entrer gratuitement et librement dans une bibliothèque publique, contrairement à d'autres services culturels. Marie-Hélène Badia estime qu'« une bibliothèque est peut-être le seul équipement public totalement ouvert, où il n'y a pas des places limitées et un prix à payer comme dans un lieu de spectacle⁹² ». La bibliothèque est aussi vue comme un lieu où l'utilisateur est vraiment actif : il fait ses propres recherches et lectures. Dominique Lyon compare la bibliothèque au musée en précisant qu'« une bibliothèque est très différente d'un musée où on a un rapport de regardeur, alors qu'on a un rapport plus actif dans une bibliothèque⁹³ ».

Plusieurs architectes considèrent donc la bibliothèque comme très différente d'autres équipements culturels ou administratifs. Parmi les éléments qui la distinguent des autres institutions publiques, on peut inclure les documents qu'elle offre au public.

1.4.2. Un équipement qui se distingue par ses collections

En plus d'être ouverte à tous les publics, la bibliothèque leur propose des collections qui en font un lieu unique. La bibliothèque municipale, par sa gratuité et par son travail sur les collections, apparaît comme attractive. Les architectes Xavier Fabre et Vincent Speller écrivent ainsi :

Gratuité et médiation sont [les] deux avantages essentiels que conservent les médiathèques, en plus d'un fonds largement diversifié. Or c'est cette médiation, disparue des grandes librairies commerciales, qui est attendue d'un public largement curieux et perdu devant la diversité de l'offre culturelle. [...] Les médiathèques proposent [...] un classement, un ordre documentaire, une aide à la recherche, une invitation à la lecture auxquels sont attentifs les nouveaux usagers, bien plus qu'on ne le croit⁹⁴.

⁸⁹ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

⁹⁰ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

⁹¹ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁹² BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

⁹³ LYON, Dominique. Enregistrement du discours disponible sur le Web : <<http://www.abf.asso.fr/6/47/86/ABF/congres-2009-les-bibliotheques-a-vivre?p=1>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁹⁴ FABRE/SPELLER. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 54.

En plus de ces services de travail sur les collections, les architectes apprécient que l'utilisateur puisse emprunter des ouvrages. Dominique Lyon assure ainsi que « la bibliothèque est le dernier lieu urbain où on rentre gratuitement et où l'on sort avec un objet qui a un contenu culturel⁹⁵ ». Magali Toro va dans le même sens, lorsqu'elle affirme qu'

à la bibliothèque, on arrive les mains vides et on repart avec quelque chose qu'on emporte chez soi et qu'on ramène. Sa condition d'existence est donc qu'on emporte d'elle quelque chose chez nous dans l'intimité. Dans un théâtre ou un opéra, je vais voir une représentation qui a lieu là où je suis : je repars avec des souvenirs, des émotions qui peuvent être remémorées en relisant la pièce de théâtre, en lisant des critiques, en écoutant l'enregistrement du concert que j'ai vu à l'opéra, mais néanmoins cela n'aura plus jamais lieu. La bibliothèque est un des rares lieux qui vous permet d'emporter quelque chose en dehors de son lieu d'existence⁹⁶.

Le dernier aspect ayant trait aux collections évoqué par un architecte est celui de la gestion des ouvrages. La grande majorité des architectes ne se sent pas concernée par cette tâche, estimant, à juste titre, que ce n'est pas de son ressort, mais de celui des bibliothécaires responsables des fonds. Par exemple, le déménagement des collections lors de travaux n'est jamais sous la responsabilité des architectes. Dominique Arnoux semble faire exception lorsqu'il évoque son expérience dans le projet de rénovation de la bibliothèque de l'Enssib :

Ce qui est spécifique aux bibliothèques est la gestion des collections. J'ai dû gérer le déménagement des collections, puis leur réinstallation dans le nouvel espace avec le nouveau mobilier, ce qui est un peu atypique, parce qu'en général, dans nos missions, nous n'avons pas à nous pencher sur cette question de déménagement des collections. En école ou en logement collectif, on a des contraintes qui se limitent à des équipements basiques : les sanitaires et l'électricité, alors qu'en bibliothèque les espaces sont plus complexes⁹⁷.

L'étude des différentes approches d'architectes à propos de la bibliothèque permet de nous rendre compte que la représentation qu'ils se font de cette institution n'est en définitive pas très loin de l'imaginaire partagé par certains professionnels du monde des bibliothèques. Ces architectes considèrent la bibliothèque à la fois comme une institution garante du passé, un espace d'élévation de l'esprit, d'étude, de travail, mais qui se doit aussi de comporter des espaces de convivialité et de vie, car elle reste l'un des rares espaces de sociabilité ouverts à tous. Lorsqu'ils s'expriment à son propos, les architectes prennent souvent en compte le contexte qui l'entoure et qui détermine sa forme et ses fonctions.

2. CONSTRUIRE UNE BIBLIOTHÈQUE EN COHÉRENCE AVEC SON ENVIRONNEMENT

Un bâtiment de bibliothèque est habituellement la rencontre d'un bibliothécaire – attaché à un programme fonctionnel – d'un architecte – tenant d'un geste architectural – et d'un

⁹⁵ LYON, Dominique. Enregistrement du discours disponible sur le Web : <<http://www.abf.asso.fr/6/47/86/ABF/congres-2009-les-bibliotheques-a-vivre?p=1>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁹⁶ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

⁹⁷ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

décideur – élu politique ou universitaire qui aimerait bien laisser une trace de son passage⁹⁸.

Ainsi s'exprime le conservateur Alain Caraco. Quand un architecte se penche sur un projet de bibliothèque, il a en tête un certain nombre de référents liés à sa propre expérience, mais il inscrit toujours son travail dans un contexte donné : un programme ainsi qu'un environnement urbain et politique qui orientent en grande partie les choix architecturaux qu'il pourra faire.

2.1. Les sources d'inspiration

Au-delà du programme de projet de bibliothèque, qui définit un cadre précis dans lequel l'architecte doit insérer son travail, un certain nombre de modèles historiques peuvent avoir marqué l'imaginaire de l'architecte et ainsi l'inspirer de manière directe ou indirecte.

2.1.1. Des références anciennes

Les modèles historiques ou symboliques auxquels se réfèrent les architectes sont généralement assez conventionnels [...]. Ces modèles sont souvent envisagés sans qu'une connaissance suffisante de l'histoire de l'architecture ne permette de les investir et, de la sorte, répétés et simplifiés plutôt que réinterprétés et approfondis⁹⁹,

affirme le conservateur Florian Forestier. Certains architectes semblent puiser des références anciennes quelques éléments qu'ils souhaitent reproduire dans leur projet de bibliothèque, sans pour autant vouloir copier à l'identique d'anciens modèles. Bruno Gaudin précise que l'architecte « a son propre imaginaire lié à l'histoire de l'architecture : de grands lieux l'inspirent¹⁰⁰ ». Pour cet architecte qui rénove la Bibliothèque nationale de France sur le site de Richelieu, l'inspiration pourra, par exemple, venir de grands bâtiments de bibliothèques anciennes ou contemporaines, afin d'intégrer une « ampleur de l'espace » et une certaine part de monumentalité dans le nouveau bâtiment rénové.

Rares sont néanmoins les architectes interrogés qui citent nommément les bibliothèques qui ont pu les inspirer. Magali Toro fait figure d'exception, lorsqu'elle évoque trois bibliothèques précises qui lui servent de source d'inspiration. Il est néanmoins à noter que cette architecte n'a pas mené directement de projet de travaux de bibliothèque, mais qu'elle fait référence à des modèles historiques marquants qu'elle évoque probablement auprès des étudiants de l'École d'architecture de Saint-Etienne où elle est enseignante. Le premier modèle de bibliothèque qui lui sert de source d'inspiration est une bibliothèque de la Renaissance :

La bibliothèque laurentienne, à Florence serait un modèle, parce qu'elle a l'essentiel et que le fameux escalier de Michel-Ange pour y arriver fait que l'entrée dans la bibliothèque est solennelle. Par contre, elle est très rudimentaire et élémentaire : la salle est comme une nef d'église, mais à la place de bancs d'église vous avez des meubles sur lesquels sont posées de vieilles listes d'ouvrages¹⁰¹.

⁹⁸ CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>> [consulté le 15 décembre 2014].

⁹⁹ FORESTIER, Florian. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 24.

¹⁰⁰ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹⁰¹ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

Aldo de Poli précise que la bibliothèque Laurentiana de Florence, inaugurée en 1571, est caractérisée par son ameublement, les *pluteus* dessinés par Michel-Ange, qui permettent de consulter les 30 000 manuscrits conservés à la bibliothèque. Il y règnerait « une atmosphère de calme et de régularité qui invite à la pause et à l'étude¹⁰² ». Cette bibliothèque attire Magali Toro par son côté solennel et studieux, propre à de nombreuses bibliothèques anciennes.



Illustration 8 : Bibliothèque laurentienne de Florence
(© Sailko)



Illustration 9 : Phillips Exeter Academy Library
(© Daderot / Louis Kahn)

Pour remonter plus loin dans l'histoire de l'architecture des bibliothèques, cette architecte prend comme source d'inspiration la bibliothèque d'Alexandrie : « La bibliothèque d'Alexandrie, que j'aurais aimé visiter, fait aussi partie de mes sources d'inspiration, même si on n'a plus les plans et qu'on ne la connaît que par des descriptions¹⁰³ ». Si cette bibliothèque, qui est devenue l'emblème de l'accumulation des connaissances encyclopédiques, sert souvent de point de référence initial auprès des bibliothécaires, les architectes contemporains, à l'exception de Magali Toro, ne semblent pas s'y référer outre-mesure et ont en tête des modèles de bibliothèque davantage contemporains.

Le dernier modèle qui inspire Magali Toro est la Phillips Exeter Academy Library : « Parmi les bibliothèques plus récentes, celle de Louis Kahn à Exeter serait un modèle. C'est une très belle bibliothèque qui s'inspire lourdement de la bibliothèque laurentienne ». Cette bibliothèque, réalisée de 1967 à 1972 à Exeter, aux États-Unis, par Louis Kahn, est effectivement d'inspiration classique. L'architecte souhaitait créer un lieu qui « exalte et encourage le goût pour la lecture et la recherche [...] Le résultat final est un établissement très original qui exprime une grande effervescence intellectuelle et répond à une hiérarchie volumétrique bien claire¹⁰⁴ », précise Aldo De Poli.

À l'exception de cette architecte-enseignante qui a des modèles historiques précis en tête, les autres professionnels ne semblent pas avoir de référents clairs et communs,

¹⁰² DE POLI, Aldo et COSTA, Fabienne-Andréa. *Bibliothèques, architectures 1995-2005*. 3^e éd. Arles : Actes Sud / Motta, 2004. p. 19-20.

¹⁰³ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

¹⁰⁴ DE POLI, Aldo et COSTA, Fabienne-Andréa. *Op. cit.* p. 44.

ce qui peut favoriser une plus grande inventivité¹⁰⁵. Ils peuvent s'inspirer de bâtiments contemporains, sans qu'il s'agisse forcément d'édifices de bibliothèque en particulier.

2.1.2. Des modèles directs récents

Quand ils sont questionnés sur les sources d'inspiration qui les marquent, les architectes pensent en premier lieu au contexte urbain et au programme de bibliothèque, plutôt que d'évoquer des références architecturales précises. L'architecte qui semble se situer à contre-courant est Laurent Beaudouin qui évoque des modèles directs qui ont influencé ses constructions de médiathèques :

Les sources d'inspiration d'un projet quel qu'il soit sont très variables. La médiathèque de Poitiers s'appuyait sur le modèle du bâtiment des *Mill Owners* construit en Inde par le Corbusier dans la ville d'Ahmedabad, le projet de concours étant juste après un voyage dans ce pays. Le principe du plan libre de ce bâtiment semblait convenir parfaitement au site. Le projet de la bibliothèque universitaire de Besançon s'inspire d'un Observatoire astronomique situé à proximité¹⁰⁶.



Illustration 10 : Mill Owners du Corbusier à Ahmedabad
(© Sanyam Bahga / Le Corbusier)



Illustration 11 : Médiathèque de Poitiers
(© Laurent Beaudouin & Sylvain Giacomazzi Architectes)

Néanmoins, au-delà de ces deux exemples, Laurent Beaudouin reconnaît que des sources d'inspiration directes ne s'imposent pas toujours :

Ce type de référence directe n'est pas une règle générale. Il arrive qu'il n'y ait pas d'idée préconçue. C'est le cas de la bibliothèque universitaire de Brest. Les alcôves de lecture de la façade principale sont dans la continuité d'un travail engagé sur ce thème pour le concours perdu de la médiathèque de Reims. Les éléments importants des espaces intérieurs sont par contre des « inventions » propres à ce projet : la rampe et son volume suspendu, la salle de lecture, l'escalier qui mène à la mezzanine¹⁰⁷.

Si des références anciennes ou récentes de bibliothèques peuvent alimenter l'imaginaire des architectes, plusieurs s'accordent pourtant pour reconnaître le caractère prioritaire de la programmation du projet.

2.2. Le programme de bibliothèque

Comme le rappelle l'architecte Véronique Lancelin, la conception d'une bibliothèque est divisée en trois phases : d'abord le pré-programme, qui est une synthèse

¹⁰⁵ FORESTIER, Florian. *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010, p.22. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹⁰⁶ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

¹⁰⁷ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

des études pré-opérationnelles, incluant notamment les études d'opportunité et de faisabilité de l'opération, qui mènent à la décision de lancer ou non l'opération. Puis le programme en lui-même, qui est destiné à passer commande au maître d'œuvre. Et pour finir, la phase d'adéquation programme-projet, qui permet des ajustements du projet. Les bibliothécaires jouent un rôle important pendant ces trois phases, tandis que les architectes ne sont impliqués que dans les deux dernières phases¹⁰⁸.

2.2.1. L'importance du programme dans le projet de bibliothèque

Plusieurs architectes s'accordent pour considérer le programme comme essentiel pour amorcer toute réflexion sur le projet de bibliothèque. Dominique Coulon précise que « les sources d'inspiration, ce sont le site et le client, donc le programme qui est interprété par l'architecte¹⁰⁹ ». Dominique Gautier affirme, quant à lui, que « la réaction de l'architecte varie selon le programme et la commande¹¹⁰ ». Il semble que dans un certain nombre de cas, la réflexion des programmistes de bibliothèque soit exprimée de manière assez claire, permettant ainsi une bonne compréhension par les architectes. Laurent Beaudouin estime, en effet, que « les cahiers des charges sont en général très bien faits et suffisamment précis¹¹¹ ». Néanmoins, le degré de précision des programmes peut être assez variable selon le projet auquel fait face l'architecte. Françoise Sogno évoque ainsi ses diverses expériences face aux programmes de bibliothèques :

Nous avons travaillé avec des programmes qui encadraient précisément notre travail. Le programme peut être plus ou moins strict. Par exemple, à Bobigny, le programme devait être respecté à la lettre, alors qu'à Paris-Dauphine je travaillais en direct avec les gens de l'université et le programme s'est construit en fonction de l'étude de faisabilité¹¹².

Le programme de bibliothèque est souvent perçu comme relativement libre : un certain nombre de contraintes de surfaces et de volumes sont données et doivent être respectées, mais l'architecte est libre de travailler avec une marge de manœuvre. Didier Berger affirme, par exemple, que « le programme est très malléable et permet de faire beaucoup de choses : un cadre est défini, mais on peut lui donner n'importe quelle forme en fonction des éléments de contexte : publics, éléments de contrôle, acoustique etc.¹¹³ ». La précision du programme semble dépendre en partie de la taille de l'établissement que l'architecte fait construire. Ainsi, les grosses structures où les usages et les espaces sont bien définis auront tendance à avoir des programmes détaillés, tandis que des espaces moins complexes seront requis dans les petites bibliothèques. Jean Dalmais, qui a justement construit plusieurs bibliothèques de taille modeste, s'exprime ainsi :

Dans les projets de petites bibliothèques, le programme est en général peu détaillé, parce que c'est souvent un grand espace dont la surface globale est indiquée. La programmation est donc assez simple, car on a seulement quelques espaces spécifiques : des bureaux, un espace de travail pour préparer les ouvrages, des sanitaires et la salle de lecture. Nous n'avons jamais de programme très poussé, sauf si on souhaite construire une salle de conférence dont il faut définir le nombre de places et l'usage¹¹⁴.

¹⁰⁸ LANCELIN, Véronique. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 117-125.

¹⁰⁹ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

¹¹⁰ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹¹¹ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

¹¹² SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹¹³ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹¹⁴ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

Plusieurs architectes apprécient que le programme de bibliothèque soit assez développé et surtout qu'il inclue des éléments parfois mis de côté, mais qu'ils considèrent comme essentiels et auxquels il faut réfléchir en amont du projet. Marie-Hélène Badia regrette ainsi que le mobilier ne soit pas englobé dans le projet, car souvent le « budget dédié n'est pas prévu¹¹⁵ ». De même, selon l'architecte Gérard Le Goff, le silence jouant un rôle fondamental en bibliothèque, l'expertise acoustique devrait être intégrée à la programmation et à la réalisation du bâtiment. Mais il constate qu'

il est maintenant devenu courant que, depuis la programmation jusqu'au contrôle de l'exécution des ouvrages, un acousticien ait reçu mission de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et/ou de l'entreprise¹¹⁶.

Certains architectes considèrent aussi comme indispensable que la conception de l'éclairage soit intégrée comme un élément à part entière dans le projet global du bâtiment, constat partagé par quelques conservateurs :

Il est indispensable que la problématique de la lumière soit prise en compte très en amont dans le projet de construction. Il est souhaitable que la lumière artificielle soit un élément réfléchi dès l'origine du projet en articulation avec la lumière naturelle. Les dispositions relatives à l'éclairage doivent de ce fait apparaître de manière détaillée dans le cahier des charges et doivent être le reflet de demandes précises¹¹⁷.

Même s'ils recommandent de ne pas laisser de côté certains éléments particuliers dans la programmation, plusieurs architectes se disent plutôt satisfaits des programmes élaborés par les bibliothécaires ou d'autres programmistes. Mais le rôle des bibliothécaires est loin de s'arrêter à la seule programmation.

2.2.2. La place des bibliothécaires dans le suivi du projet

Une fois le programme de bibliothèque publié et l'appel à candidatures clôturé, le lauréat sélectionné peut véritablement se pencher sur le projet. Il travaille dès lors en collaboration avec les maîtres d'usages – les bibliothécaires – afin d'apporter des améliorations au projet. Plusieurs architectes estiment que les échanges sont importants, mais qu'ils doivent être réciproques : que les architectes écoutent les demandes des bibliothécaires, mais que ces derniers soient assez souples pour accepter les recommandations des architectes. Françoise Sogno évoque, par exemple, son expérience dans le projet de construction de la bibliothèque universitaire Jean Dausset à Bobigny :

¹¹⁵ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹¹⁶ LE GOFF, Gérard. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 313.

¹¹⁷ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

Notre rôle est de signaler les points d'incohérence par rapport au bâtiment et pour cela il faut pouvoir discuter avec les bibliothécaires qui doivent donc être sensibles à notre regard d'architecte. Par exemple, à Bobigny, où le bâtiment fait 70 mètres de long, les usagers et le personnel doivent parcourir 140 mètres s'ils font un aller-retour, ce qui prend du temps. Les bibliothécaires avaient précisé dans le programme que l'ascenseur devait être proche de la banque d'accueil principale pour relier les magasins. En faisant une première analyse du bâtiment et du programme, j'ai tout de suite vu qu'il fallait placer l'ascenseur de l'autre côté du bâtiment, afin que lorsque les bibliothécaires vont chercher des livres dans les magasins au sous-sol, elles soient obligées de traverser l'espace de la bibliothèque, où elles peuvent jeter un coup d'œil sur ce qui s'y passe, ce qui les rend plus présentes auprès des lecteurs et qui permet un contrôle de ces derniers. L'architecte est sensible à ces notions d'espaces, de volumes, de déplacements et de circuits. Les bibliothécaires ont compris l'intérêt d'une telle modification pour rendre le projet plus cohérent avec l'espace qu'il nous était donné de traiter¹¹⁸.

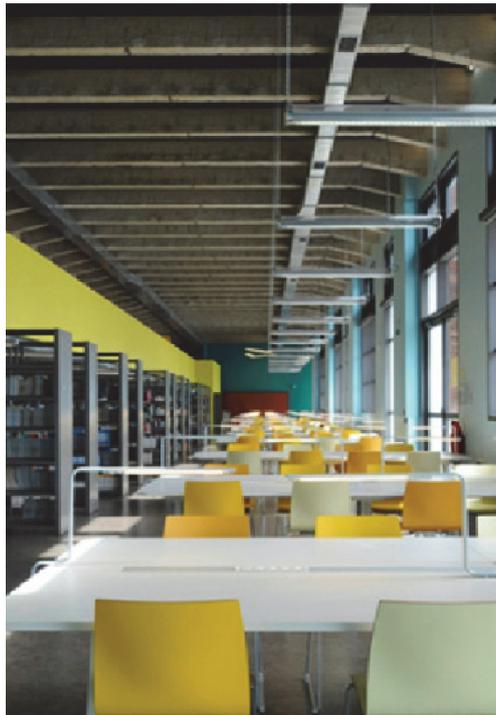


Illustration 12 : L'illustration à Bobigny
(© Sogno Architecture)

Il semble que le dialogue entre architectes et bibliothécaires soit en général assez fructueux et qu'il permette de faire avancer le projet dans une bonne direction. L'architecte Antoine Stinco précise que dans le projet de rénovation de la bibliothèque Sainte-Barbe les interactions ont permis à l'équipe de l'architecte d'améliorer le projet : « Les conservateurs nous indiquaient ce qui n'allait pas dans le projet et on s'adaptait. En général, cela se passait très bien avec eux¹¹⁹ ». Alain Del Zotto, qui a rénové la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, semble avoir perçu le dialogue d'une manière similaire :

Tous les bibliothécaires avec qui j'ai travaillé étaient particulièrement impliqués dans l'aménagement de leurs locaux. J'ai donc dû apprendre à souvent modifier mes projets tout au long des études et à les faire évoluer même parfois pendant le chantier¹²⁰.

¹¹⁸ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹¹⁹ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

¹²⁰ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

Plusieurs architectes constatent que les relations avec les bibliothécaires étaient plutôt pacifiques et rarement conflictuelles. Françoise Sogno précise que « les relations sont en général assez bonnes¹²¹ », tandis que Dominique Gautier affirme qu'« en général, cela se passe bien, car ce sont des gens qui ont envie d'architecture, qui sont à l'écoute, bien qu'ils aient parfois leurs idées. J'en trouve un vrai bénéfice¹²² ». Jean Dalmais, quant à lui, dit privilégier le dialogue avec la bibliothécaire :

Nous n'avons pas eu de moment conflictuel. Pour Brindas, la bibliothécaire était très au fait de ce qu'elle voulait. La seule difficulté qu'on a eue était de lui faire admettre que l'étage n'était pas un problème. On n'a plus eu à batailler à partir du moment où elle s'est visualisée dedans, où elle a vu qu'on allait de toute manière installer un ascenseur pour l'accessibilité handicapée et où elle a compris que ces deux étages permettaient de distinguer les espaces calmes du haut des espaces beaucoup plus circulant du rez-de-chaussée. Au contraire, c'était l'occasion d'un échange plutôt intéressant. C'est toujours mieux quand le dialogue s'instaure bien¹²³.



**Illustrations 13 et 14 : Centre culturel de Brindas
(© Dassonville & Dalmais)**

Le conservateur des bibliothèques est perçu par plusieurs architectes comme un interlocuteur qualifié et légitime. Alors que Marc Steinmetz reconnaît que « le conservateur occupe une position importante¹²⁴ » dans le projet de bibliothèque, Laurent Beaudouin, affirme même que « le rôle des conservateurs est essentiel à la réussite du projet. Il n'est pas nécessaire que les conservateurs aient des compétences en matière de chantier. Par contre l'avis du conservateur est indispensable à la réussite de la mise au point du projet en amont. Nous n'avons jamais eu de conflits, bien au contraire, le travail malgré tout difficile du chantier permet de nouer des relations de confiance et d'amitié¹²⁵ ». La présence d'un interlocuteur compétent est même perçue comme une marque distinctive des bibliothèques par Bruno Gaudin :

Quand on construit une bibliothèque, la particularité est qu'on a à faire à des conservateurs qui sont des gens qui ont un vrai métier. Bien souvent dans des programmes

¹²¹ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹²² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

¹²³ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

¹²⁴ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

¹²⁵ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

d'architecture, on peut avoir des programmes écrits par des programmistes ou des intermédiaires qui ne sont plus là par la suite. On a souvent une sorte de filtre entre les utilisateurs du bâtiment, les programmistes et l'architecte. Dans une bibliothèque, ce qui est bien pour un architecte, c'est qu'il a face à lui des gens qui savent de quoi ils parlent. Un conservateur des bibliothèques est bien placé pour parler du rangement, du public et de l'organisation de la bibliothèque. Il existe aussi toute une littérature autour de la construction des bibliothèques. Du coup, même si on n'est pas toujours d'accord, on a des gens compétents comme interlocuteurs, ce qui n'est pas toujours une évidence en matière d'architecture. En général, cela se passe très bien avec les conservateurs¹²⁶.

L'absence de conservateurs ou de bibliothécaires pour servir d'interlocuteurs au cours du projet semble être un point faible pour plusieurs architectes. Cette situation reste relativement rare, puisqu'il y a en général déjà une équipe en place. Dominique Gautier, évoque le cas de la bibliothèque de Saint-Just-Saint-Rambert, où

il n'y avait pas encore d'équipe en place et cela manquait presque, parce qu'il y avait un certain nombre de choix qu'on n'était pas en mesure de faire, ou alors qu'il fallait faire à la place de l'équipe qui a ensuite dirigé la bibliothèque. Donc pour moi c'est une présence qui est nécessaire dans une bibliothèque, mais aussi dans tous types de projets : pour faire un bon projet, il faut un bon maître d'ouvrage et un bon maître d'œuvre¹²⁷.



Illustrations 15 et 16 : Médiathèque Saint-Just-Saint-Rambert
(© Michel Denancé / Gautier + Conquet & associés)

Le conservateur est donc perçu comme un élément clé du projet de bibliothèque. Son rôle est alors d'assister l'architecte en lui faisant part de ses remarques pour améliorer les espaces afin de satisfaire au mieux les usagers, mais aussi de savoir accepter l'expertise de l'architecte. Il a aussi comme responsabilité d'anticiper les usages futurs. Françoise Sogno regrette ainsi que les bibliothécaires proposent souvent un programme qui a un temps de retard :

¹²⁶ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹²⁷ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

Je trouve que malheureusement les programmes ont toujours un retard par rapport à l'évolution des métiers, puisqu'ils sont conçus à partir de ce qui est déjà avéré. Les bibliothécaires ont un rôle de prospective pour arriver à améliorer les programmes. Par exemple, lors des travaux de réhabilitation de la bibliothèque de l'université Paris-Dauphine de 2002 à 2006, la directrice m'avait demandé beaucoup de salles de travail en groupe, ce qui était assez précurseur des *Learning centres* d'aujourd'hui¹²⁸.



Illustration 17 : Bibliothèque de l'université Paris-Dauphine
(© MC Bordaz & Sogno Architecture)

Vus comme des interlocuteurs de qualité, les bibliothécaires semblent apporter aux architectes une expertise utile pour faire avancer le projet. Les aléas semblent plutôt venir, à en croire Laurent Beaudouin, « des aprioris des élus et de la méconnaissance qu'ils ont de l'architecture en général¹²⁹ ».

2.3. L'environnement local de la bibliothèque

Les architectes interrogés s'accordent pour dire qu'ils insèrent toujours leur travail dans un contexte donné précis qui détermine en grande partie la forme et le contenu du bâtiment qu'ils conçoivent. Une bibliothèque n'est jamais imaginée dans l'absolu et sortie de son contexte, mais elle est le fruit d'un environnement concret : la ville où elle se situe, avec ses bâtiments environnants, ses hommes qui sont menés à la fréquenter, mais aussi son contexte politique précis.

2.3.1. La bibliothèque dans le tissu urbain

« L'importance de l'adaptation de la bibliothèque à l'espace urbain dans lequel elle s'insère est soulignée par tous les architectes¹³⁰ », affirme Florian Forestier. Pour les architectes, il s'agit d'intégrer la bibliothèque à un paysage et une histoire de la ville. L'environnement urbain doit être respecté, car « il faut toujours avoir le sens du collectif, même quand nous bâtissons pour une personne privée, parce que nous œuvrons dans l'espace public¹³¹ », affirme Bruno Gaudin. L'architecte conçoit un bâtiment qui doit « s'inscrire dans un contexte urbain donné et le respecter¹³² » et rechercher une

¹²⁸ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹²⁹ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

¹³⁰ FORESTIER, Florian. *Op. cit.*, p. 39. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹³¹ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹³² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

« implantation juste et contextuelle du bâtiment dans son environnement¹³³ », comme le précise Dominique Gautier. Cet architecte prend l'exemple de la bibliothèque municipale d'Oullins dont il a eu la charge :

On voit que le bâtiment a trois étages et qu'il est au même niveau que les immeubles environnants. Il respecte bien la logique du quartier, les rues qui le desservent, ainsi que les immeubles d'habitation en face, avec lesquels on a voulu respecter le vis-à-vis grâce à un retrait de la façade¹³⁴.



Illustrations 18 et 19 : Mémo d'Oullins
(© Erick Saillet / Gautier + Conquet & associés)

Paul Chemetov précise que pour le projet de bibliothèque municipale à vocation régionale de Montpellier, il a fait le « choix d'une architecture respectant le site urbain dans lequel elle s'insère et les principaux axes de la ville [...], un édifice qui dialogue avec la ville grâce à sa place publique couverte et aux perspectives raccourcies qu'il offre à chaque niveau¹³⁵ ». L'ancrage de la bibliothèque dans un contexte urbain précis peut être perçu par certains architectes comme une opportunité. Par exemple, Dominique Coulon utilise les platanes qui entourent la médiathèque de Thionville comme un moyen de donner une perspective particulière lorsqu'on est situé sur le toit du bâtiment :

Les contraintes de l'environnement urbain peuvent être très fortes, si on est sur un site difficile. Pour moi c'est plutôt positif, car le contexte urbain fait partie du projet : il structure le projet et n'est pas une contrainte au sens de punition, mais ce sont plutôt des éléments qui existent dans la ville et qui font qu'on réalise un projet qui dialogue avec la ville. Cela peut se traduire par des points de vue qu'on veut réserver depuis l'intérieur sur la ville. Si je prends l'exemple de la médiathèque de Thionville, le bâtiment est très poreux et le paysage entre à l'intérieur. Quand on emprunte un livre, on peut sortir dans le patio et prendre une rampe pour monter sur le toit où est installé un bar d'été. De grands et anciens platanes entourent le bâtiment et forment une couronne végétale, ce pour quoi nous avons proposé de monter sur le toit, d'où l'on ne voit que les platanes et le ciel¹³⁶.

Les contraintes de l'environnement urbain peuvent être plus ou moins fortes selon le contexte. Jean Dalmais reconnaît qu'il n'y a presque qu'aucune astreinte « pour des équipements d'une taille réduite », situés dans de petites communes. En revanche, le

¹³³ GAUTIER, Dominique et CONQUET, Stéphane. *Cultures partagées : Architectures et paysages*. Paris : Archibooks & Sautereau, 2013, p. 118.

¹³⁴ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

¹³⁵ CHEMETOV, Paul. In DE POLI, Aldo et COSTA, Fabienne-Andréa. *Bibliothèques, architectures 1995-2005*. 3^e éd. Arles : Actes Sud / Motta, 2004. p. 129.

¹³⁶ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

tissu urbain existant peut s'avérer très contraignant, en particulier lorsqu'il s'agit de bâtiments historiques. Alain Del Zotto évoque les difficultés rencontrées lors des travaux de rénovation de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et l'attention qu'il a dû accorder à respecter l'architecture existante :

Pour la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, les contraintes majeures étaient le manque d'accessibilité aux zones modifiées. La bibliothèque étant le cœur de la Sorbonne, son enclavement et la présence de l'amphi Richelieu nous ont contraints également pour la distribution, l'éclairage et la ventilation de plusieurs locaux. Nous avons essayé de maintenir l'esprit du lieu. Pour les parties anciennes, nous avons cherché à maintenir intégralement l'architecture existante. Pour les parties nouvelles, notamment celles construites dans les années 1970, nous avons cherché à créer une architecture simple, intemporelle, qui s'efface par rapport à celle de Nénot¹³⁷.

2.3.2. La bibliothèque au cœur des flux urbains

Une des recommandations d'un guide pratique de construction de bibliothèques précise qu'« il est important que la bibliothèque/médiathèque puisse être aisément accessible (arrêts de transports en commun, parking pour les voitures, parc à vélo, accessibilité pour les piétons), de façon à favoriser sa fréquentation et donc à donner du sens au fait qu'il s'agit d'un équipement de proximité¹³⁸ ». Le conservateur Grégor Blot-Julienne insiste aussi sur la « nécessité de la desserte¹³⁹ » : la bibliothèque doit se situer sur un axe bien desservi par les transports en commun, mais aussi à proximité d'axes piétons les plus fréquentés. Le projet de bibliothèque doit également intégrer la question de l'accès automobile, donc du parking. Ce qui apparaît comme important pour plusieurs architectes est qu'une bibliothèque de lecture publique soit située sur les parcours quotidiens du public, afin de ne pas générer de détour dissuasif. Magali Toro note ainsi qu'

une bibliothèque doit être sur le chemin des gens, on doit pouvoir y entrer, même si on ne l'avait pas prévu. Une bibliothèque a un accès libre et c'est ce qui est intéressant : même si on n'a pas de carte de la bibliothèque, on peut rentrer dans une bibliothèque. Il y a beau avoir un plan vigipirate, cela n'empêche pas les gens d'y entrer. La bibliothèque doit donc être située sur un parcours et non être vécue comme un détour exceptionnel¹⁴⁰.

Une situation centrale permet donc à des publics de venir de manière quasi fortuite à la bibliothèque. La question ne semble pas se poser de manière égale entre la lecture publique et la lecture universitaire. Marie-Hélène Badia affirme que

dans une bibliothèque universitaire, le public vient plus facilement, alors que lorsque l'on construit une bibliothèque municipale, on doit davantage donner envie aux gens de rentrer, grâce à un bâtiment qui ne soit pas intimidant et qui s'inscrive sur des parcours, afin de faire venir des publics qui sinon ne viendraient pas¹⁴¹.

Il est donc important, pour un architecte, de placer la bibliothèque publique sur des axes de passage. C'est ce qui semble avoir été fait à Oullins, où « la bibliothèque est dans une rue assez passante qui relie le centre-ville au quartier de la gare¹⁴² », précise

¹³⁷ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6. Henri-Paul Nénot (1853-1934) est l'architecte qui a construit la nouvelle Sorbonne, achevée en 1901.

¹³⁸ COLLIGNON, Laure, GRAVIER, Colette et GEORGES Nicolas. *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*. Paris : Moniteur, 2011, p. 26.

¹³⁹ BLOT-JULIENNE, Grégor. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 170.

¹⁴⁰ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

¹⁴¹ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹⁴² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

Dominique Gautier. Le risque est alors que l'agitation engendre un bruit qui peut être perçu comme une nuisance par les usagers et le personnel, ce qui implique que l'architecte intègre des moyens de contrer cette mauvaise acoustique, par exemple en faisant insonoriser la façade.

2.3.3. La bibliothèque comme projet politique

L'architecture est l'une des écritures de prédilection des pouvoirs. La réalisation d'édifices procède souvent d'une politique volontariste, soucieuse de doter une ville d'équipements (notamment culturels) et, implicitement, de laisser pour les générations futures la trace tangible d'un gouvernement ou d'une personnalité¹⁴³.

L'architecte Umberto Napolitano met l'accent sur les rapports étroits qu'entretiennent les hommes politiques avec l'architecture publique. Son associé Benoît Jallon complète ses propos :

Derrière chaque projet, ou presque, il y a l'ambition politique, plus ou moins assumée, qui devient toujours plus évidente au fur et à mesure que vous vous rapprochez de la municipalité. Sachant qu'un projet de taille moyenne se réalise en cinq ans, les projets municipaux sont assez étroitement calés sur les échéances électorales¹⁴⁴.

Marie-Hélène Badia affirme, quant à elle, que la bibliothèque municipale « est souvent un peu le monument du maire¹⁴⁵ ». Elle prend comme exemple le cas de la bibliothèque municipale à vocation régionale de Rouen, qui permet de montrer que la construction de bibliothèques municipales est intimement liée aux volontés politiques locales. En 2005, Rudy Ricciotti, Grand prix national d'architecture, remporte le concours pour la construction de la médiathèque Grammont et débute les travaux, sauf qu'en 2008 Valérie Fourneyron, nouvellement élue maire, annonce vouloir arrêter le chantier qui vient de débiter. Elle avance que ce projet de « belle cathédrale inaccessible pour toute une partie de la population rouennaise¹⁴⁶ » ne correspond pas à la politique de lecture publique de la ville, car « une médiathèque de cette ampleur suppos[e] la fermeture d'autres bibliothèques », notamment des bibliothèques de proximité très fréquentées. Face à cet arrêt du chantier, l'architecte critique vivement ce choix politique dans la presse régionale, estimant qu'« on n'arrête pas un navire lorsqu'il est lancé¹⁴⁷ », mais finit par dialoguer avec la nouvelle municipalité qui propose de faire cohabiter dans le bâtiment une bibliothèque moins ambitieuse avec les archives départementales, afin que la ville « partage les coûts avec une autre collectivité¹⁴⁸ », note Rudy Ricciotti. Finalement, l'architecte accepte ce changement et le chantier est



Illustration 20 : Pôle culturel Grammont de Rouen
(© Elisa Pictures / Rudy Ricciotti)

¹⁴³ NAPOLITANO, Umberto. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Traces*. New York : Actar, 2013, p. 74-76.

¹⁴⁴ JALLON, Benoît. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Op. cit.*, p. 325.

¹⁴⁵ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹⁴⁶ FOURNEYRON, Valérie. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Le maire, l'architecte et la bibliothèque*. [Marseille] : Al Dante, 2011, p. 37.

¹⁴⁷ RICCIOTTI, Rudy. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Op. cit.*, p. 92.

¹⁴⁸ RICCIOTTI, Rudy. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Op. cit.*, p. 92.

réceptionné en 2010. La modification du programme engendre des avenants au marché des travaux de 15% du montant initial et un avenant au marché de maîtrise d'œuvre de 19%. Rudy Ricciotti commente ainsi cette situation de conflit :

Le paradoxe de l'épopée des divergences politiques est que l'essentiel des objectifs fut atteint pour chacun des protagonistes. Comme dans un film, le début fut orageux et la fin heureuse. Je précise que pendant la période où la réalisation du projet semblait remise en cause, où les élus étaient à la baston, conformément aux traditions romantiques de la République, ni la voix des architectes et encore moins celle des enseignants et des étudiants de l'école d'architecture de Rouen ne se sont faites entendre¹⁴⁹.

Marie-Hélène Badia commente ainsi la situation : « Les retours que j'ai eus semblent montrer que la petite bibliothèque vivote et n'a pas de succès. Cet exemple de Rouen pose la question de savoir jusqu'où on peut instrumentaliser le programme au service d'un projet urbain¹⁵⁰ ». Dans tous les cas, aux yeux des architectes, la bibliothèque publique fait figure d'institution servant à faire « la promotion d'une politique culturelle¹⁵¹ », comme le rappelle Dominique Gautier.

Les architectes sont conscients de ces enjeux politiques qui influent sur le projet de bibliothèque et en tiennent compte. Ils se doivent de concevoir un bâtiment qui répond aux attentes des élus et des bibliothécaires, attentes exprimées dans le programme. Cela ne les empêche pas d'avoir leurs propres référents, même si aucun modèle fort ne ressort et ne fait consensus. La plupart d'entre eux ont eu de multiples occasions de fréquenter personnellement la bibliothèque et de s'en faire une idée plus précise.

3. LES ARCHITECTES ET LE MONDE DES BIBLIOTHÈQUES : DES RAPPORTS PERSONNELS

J'ai toujours bien aimé les bibliothèques, parce que ma mère était bibliothécaire et qu'elle aimait beaucoup son métier. Elle me faisait souvent des sortes de revues de presse par rapport au sujet de l'architecture ou de l'urbanisme. J'ai donc toujours eu un lien personnel avec les bibliothèques¹⁵².

Parmi les architectes interrogés, Dominique Gautier est peut-être celui qui entretient des rapports personnels les plus forts avec le monde des bibliothèques. Néanmoins, tous les architectes ont déjà fait l'expérience personnelle de la bibliothèque, que ce soit durant leurs études ou au cours de leur carrière, même si les pratiques de lecture semblent alors plus tournées vers l'acquisition de livres que vers la fréquentation des bibliothèques.

3.1. Étudier la bibliothèque au cours de la formation des architectes ?

Pour des architectes qui consacrent des mois, voire des années de travail à des projets de bibliothèque, il apparaît comme important que leur formation en architecture leur ait fourni un bagage intellectuel et technique suffisant pour mener au mieux ce type de construction. La première approche qu'ils peuvent avoir avec la bibliothèque est d'abord de fréquenter celle de leur école d'architecture au cours de leurs études.

¹⁴⁹ RICCIOTTI, Rudy. In DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI Rudy. *Op. cit.*, p. 98.

¹⁵⁰ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹⁵¹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

¹⁵² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

3.1.1. Fréquenter la bibliothèque en tant qu'étudiant

Nombreux sont les architectes à accorder une place importante à la bibliothèque dans l'apprentissage de leurs connaissances en architecture. La bibliothèque de l'école d'architecture apparaît comme le seul lieu où l'étudiant en architecture pourra trouver tous les documents dont il aura besoin. Marc Steinmetz évoque ainsi son expérience personnelle :

J'ai beaucoup fréquenté la bibliothèque de mon école d'architecture. En général, quand on fait un projet d'étude, ou plus tard professionnel, on est toujours en train de rechercher des références et très peu de bibliothèques proposent des ouvrages spécialisés, en dehors de celles des écoles. En tant qu'étudiant pris par le boulot, je fréquentais souvent la bibliothèque de l'école, mais sinon pas tellement d'autre bibliothèque, parce que je manquais de temps pour moi¹⁵³.

La bibliothèque de l'école d'architecture semble essentielle dans le cursus des architectes en formation. Sa place centrale tant dans le bâtiment de l'école d'architecture que dans l'acquisition des connaissances fait d'elle un lieu incontournable pour un étudiant en architecture. Magali Toro fait part de sa propre expérience à la bibliothèque de l'École d'architecture de Saint-Étienne :

Lorsque j'étais étudiante, j'adorais travailler à la bibliothèque de l'école d'architecture, bien qu'elle se trouvait dans un bâtiment qui n'était pas fait pour être une bibliothèque. Par sa position centrale dans le bâtiment, on ne pouvait pas éviter la bibliothèque, donc on y allait parce qu'on y apercevait des gens qu'on connaissait, même si on n'avait pas le droit de bavarder, mais le devoir de silence n'était pas trop respecté. Et puis on était sollicité par les enseignants pour des devoirs, mais c'était un vrai plaisir pour moi de vagabonder dans les rayonnages¹⁵⁴.

Interrogé à propos de la place de la bibliothèque pour les étudiants en architecture, Paul Soriano, directeur des études de l'École d'architecture de Normandie, précise que la bibliothèque joue un rôle central et que les étudiants sont formés pour utiliser au mieux les ressources documentaires proposées :

Tous les étudiants de l'ENSA suivent une formation sur le référencement, l'utilisation des outils de recherche documentaire par le service de la médiathèque en accompagnement d'une enseignante. D'autre part, en informatique, en recherche, d'autres réflexions comme la mise en valeur de données documentaires (réalité augmentée, représentation numérique...) sont abordées avec les étudiants. Dans le cadre des séminaires de recherche sur 3 semestres de master, les étudiants travaillent de manière plus circonstanciée sur les techniques de recherche, hiérarchisation des ouvrages et données de tous supports dans le cadre de leurs enseignements¹⁵⁵.

Plusieurs architectes n'accordent pas un caractère exclusif à la bibliothèque de leur école, mais se rappellent avoir fréquenté d'autres établissements. Jean Dalmais précise, par exemple : « Quand j'étais étudiant, je fréquentais la bibliothèque de l'école d'architecture et d'autres bibliothèques municipales¹⁵⁶ ». Alain Del Zotto affirme avoir été sensibilisé à l'architecture des bibliothèques en allant dans des bibliothèques qui se distinguent par une image particulière : « J'ai fréquenté les bibliothèques de Forney, des Beaux-Arts, et la bibliothèque de Beaubourg. Chacune de ces bibliothèques a sa propre image forte, liée en particulier à l'architecture de ces lieux¹⁵⁷ ». La fréquentation de

¹⁵³ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

¹⁵⁴ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

¹⁵⁵ SORIANO, Paul. Échange par e-mail du 2 octobre 2014.

¹⁵⁶ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

¹⁵⁷ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

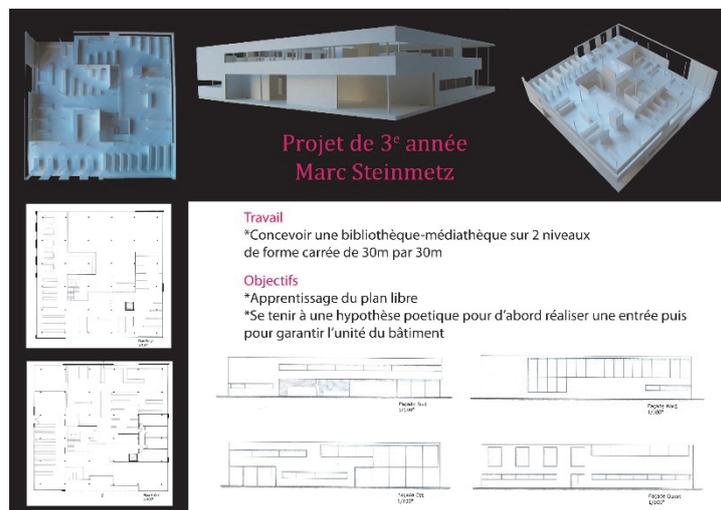
bibliothèques peut s'avérer fondamentale pour un étudiant en architecture ouvert à toutes les expériences architecturales et qui retiendra, tout au long de sa carrière, les cas concrets qu'il aura observé au cours de ses études. Laurent Beaudouin estime avoir appris à la bibliothèque l'importance de la lecture partagée avec d'autres personnes :

Le temps passé dans la Bibliothèque municipale de Nancy était important dans mes années de formation depuis le lycée jusqu'à la période de mes études professionnelles. Le bâtiment était d'une grande beauté. La salle lumineuse du XVII^e siècle était bordée de très belles boiseries et le volume de la salle de lecture avait une belle proportion verticale. C'est en fréquentant cette bibliothèque que j'ai compris l'importance de la salle de lecture comme lieu essentiel d'une bibliothèque. La fréquentation de cette salle m'a beaucoup appris sur le plaisir de la lecture et sur le rapport entre le livre et l'architecture. C'est aussi un lieu de partage. Fréquenter une bibliothèque donne le sentiment de partager ce plaisir avec d'autres. On ressent la même différence entre regarder un film seul sur un écran ou partager la vision d'un film avec d'autres dans une salle de cinéma. L'écran d'ordinateur ne remplacera jamais ce plaisir partagé de lire avec d'autres¹⁵⁸.

3.1.2. Une formation généraliste

Si la fréquentation de la bibliothèque au cours des études marque les architectes tout au long de leur carrière, force est de constater que les écoles d'architecture ne dispensent pas d'enseignement spécifique dédié à l'étude de la construction des bibliothèques. Lorsqu'on lui demande s'il a suivi des cours spécifiques sur les bibliothèques, Marc Steinmetz affirme :

Durant les études d'architecte, on n'a pas de thématique comme cela, mais plutôt des cours généraux et un projet, donc une conception de bâtiment sur un semestre. J'ai eu l'occasion de travailler sur un tel projet de bibliothèque en licence. On devait concevoir une bibliothèque de 30 mètres sur 30 mètres, sur deux étages et le but de l'exercice était de montrer la diversité des projets que l'on peut avoir malgré le cadre rigide de la surface et de la forme obligatoire¹⁵⁹.



**Illustration 21 : Projet de bibliothèque
(© Marc Steinmetz)**

Ce genre d'expérience spécifique semble être minoritaire. Il n'est pas courant que les écoles d'architecture fassent appel à des professionnels du monde des bibliothèques pour évoquer de manière concrète les bibliothèques, alors même que certains architectes

¹⁵⁸ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

¹⁵⁹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

seront menés, au cours de leur carrière, à travailler sur de tels projets. Néanmoins, des cours spécifiques à d'autres types d'institutions publiques ne semblent pas être dispensés non plus aux étudiants en architecture.

Sur une vingtaine de directeurs des études d'écoles d'architecture interrogés sur la place de la bibliothèque dans les enseignements au cours de la formation des architectes, seuls Paul Soriano et Corinne Guez ont fourni des réponses, ce qui peut traduire un certain manque d'intérêt de la majorité des directeurs des études pour le monde des bibliothèques. Par une série d'interrogations, Corinne Guez, directrice des études de l'École d'architecture de Marseille, met en avant l'idée qu'aucun enseignement spécifique aux bibliothèques ne doit être dispensé, au même titre que pour d'autres types de bâtiments publics :

Croyez-vous que Dominique Perrault avait une expérience en bibliothèque ? (peut-être, remarquez, je n'en sais rien¹⁶⁰). Et aurait-il tiré de cette expérience une légitimité plus grande et une technicité plus grande à concevoir la Bibliothèque nationale de France ? Expérience et/ou formation qui lui aurait permis de mieux comprendre ce qu'est la bibliothéconomie ? Faut-il pour concevoir et réaliser un hôpital, une salle de concert, une école maternelle, avoir été malade ou médecin, être musicien ou mélomane, ou avoir des enfants en bas âge ? Je ne crois pas, non¹⁶¹.

Pour Corinne Guez, cette absence de cours spécifiques sur les bibliothèques n'est pas extraordinaire, mais elle peut être compensée par la conception de projets de bibliothèque, tel que celui réalisé par Marc Steinmetz :

Pour ce qui est de l'enseignement de l'architecture, il n'y a aucun cours spécifique sur les bibliothèques : ni en studio de projet, ni en cours théoriques. Mais, rassurez-vous, il n'y a aucun cours non plus sur les hôpitaux, les salles de concert et les maternelles. Pour autant, un étudiant peut être amené, au cours de sa scolarité en studio de projet, à travailler sur la conception d'une bibliothèque ou peut être amené à ne jamais travailler sur ce thème d'ailleurs, ce qui ne l'empêchera pas de construire une bibliothèque s'il remporte un concours¹⁶².

Le modèle qui semble s'imposer au cours de la formation des architectes est donc de ne pas avoir de cours spécifiques sur les bibliothèques, mais plutôt de privilégier les enseignements généraux qui touchent à plusieurs domaines de l'architecture. Une spécialisation importante ne semble pas réalisable et ne permettrait de toute façon pas de maîtriser vraiment un domaine particulier, sachant que l'apprentissage de l'architecture continue tout au long de la carrière. L'architecte Umberto Napolitano précise que

devenir architecte demande d'apprendre une telle quantité d'informations qu'il est pratiquement impossible de les transmettre en 5 ou 6 ans d'études. [...] La différence entre l'architecture et les autres disciplines se situe probablement dans la quantité de temps nécessaire à sa maîtrise et ce n'est pas un hasard si – sauf rares exceptions – les architectes produisent des choses intéressantes très tard¹⁶³.

Benoît Jallon complète ces propos en écrivant que « la découverte de l'architecture dure une vie entière¹⁶⁴ ». Rares sont, en effet, les architectes à ouvrir leur propre agence et à mener de gros projets peu de temps après avoir été diplômés. De plus, comme le précise Marc Steinmetz, les jeunes architectes manquent de références, ce qui les

¹⁶⁰ Dominique Perrault n'avait effectivement pas d'expérience dans le domaine des bibliothèques lorsqu'il a concouru pour la construction de la BnF.

¹⁶¹ GUEZ, Corinne. Échange par e-mail du 1^{er} octobre 2014.

¹⁶² GUEZ, Corinne. Échange par e-mail du 1^{er} octobre 2014.

¹⁶³ NAPOLITANO, Umberto. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Op. cit.*, p. 41.

¹⁶⁴ JALLON, Benoît. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Op. cit.*, p. 311.

pénalise lorsqu'ils candidatent : « Lorsque l'on répond à un appel d'offre public, sont demandées des références dans le même domaine dans les trois ans passés, donc un jeune architecte qui se lance n'a pas de références et est exclu d'emblée. [...] Cette clause dans l'appel d'offre enclenche les agences à faire un type de bien public et les empêche de se diversifier¹⁶⁵ ». En analysant les projets réalisés par un grand nombre de cabinets d'architectes, force est de constater qu'une véritable diversité est plutôt rare. Lorsqu'un architecte a l'opportunité de travailler sur un projet de bibliothèque, il a de bonnes chances de travailler de nouveau sur ce type de projet à plusieurs reprises au cours de sa carrière. Nous pouvons prendre pour exemple les cabinets Françoise Sogno ou Badia-Berger, qui ont travaillé chacun sur une douzaine de projets de bibliothèque environ. Corinne Guez, qui revient sur la place de la bibliothèque dans la formation des architectes, semble pourtant affirmer le contraire :

Dans un cours théorique d'histoire de l'architecture, d'histoire de la ville ou d'urbanisme ou dans un studio de projet, telle ou telle bibliothèque, bâtiment remarquable, est immanquablement évoquée mais c'est au titre d'un bâtiment remarquable par ses qualités ou défauts architecturaux, mais non en tant que bibliothèque. Les architectes ne sont pas formés pour concevoir tel ou tel édifice en particulier. Ils sont formés pour concevoir et réaliser tous les édifices, sans exception. Et c'est normal, il ne s'agit pas d'une dispersion, mais d'une capacité liée aux études d'architecture. Un architecte peut et doit savoir tout faire. Vous remarquerez d'ailleurs que peu d'architectes sont spécialisés¹⁶⁶.

L'étudiant en architecture est ainsi sensibilisé à tous les types d'architectures et doit, à la sortie de l'école d'architecture, savoir « répondre à n'importe quelle commande », selon Corinne Guez. Les enseignements dispensés le sont par des « praticiens de l'architecture, car l'enseignement du projet passe par l'apprentissage d'une pratique par la pratique elle-même ». Paul Soriano semble faire un constat similaire pour l'École d'architecture de Normandie :

Pour ce qui est du concept de bibliothèque ou de médiathèque, certains enseignants peuvent être amenés à réfléchir d'un point de vue architectural et urbanistique aux enjeux de société soulevés. Depuis quatre ans que je travaille dans cette école, je ne pense pas que ce sujet de réflexion ait été mis au cœur des ateliers d'architecture. Les sujets ont plutôt porté sur les musées, la réhabilitation, les carrefours, etc.¹⁶⁷

Les années d'étude d'architecture semblent importantes pour être au moins sensibilisé à la bibliothèque en tant qu'équipement public comme un autre. C'est un moment privilégié pour beaucoup de fréquenter ces établissements et de les intégrer dans leur imaginaire. La fréquentation en est rendue plus difficile lorsque l'architecte est pris par son activité professionnelle.

3.2. Les bibliothèques dans la pratique de lecture des architectes

Le conservateur André-Pierre Syren a analysé la place consacrée aux bibliothèques dans la revue *Architecture d'aujourd'hui*, la plus ancienne revue d'architecture française. Il constate que « l'intérêt d'*Architecture d'aujourd'hui* pour les bibliothèques est resté longtemps faible, voire inexistant¹⁶⁸ », contrairement aux musées auxquels la revue « accorde un intérêt élevé et régulier » : les articles consacrés aux bibliothèques

¹⁶⁵ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

¹⁶⁶ GUEZ, Corinne. Échange par e-mail du 1^{er} octobre 2014.

¹⁶⁷ SORIANO, Paul. Échange par e-mail du 2 octobre 2014.

¹⁶⁸ SYREN, André-Pierre. Bibliothèques et architectes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0034-006>> [consulté le 15 décembre 2014].

restent rares et elles ne figurent jamais en page de couverture. Seul le projet de construction de la BnF sur le site Tolbiac, par la controverse qu'il a suscitée, a pu donner une nouvelle visibilité au monde des bibliothèques aux yeux des architectes. Si les professionnels qui ont travaillé sur ce type de projets s'intéressent aux enjeux qui animent les bibliothèques, il semble que la majorité de la profession – qui n'a pas construit de tels édifices – ne s'en préoccupe pas outre-mesure.

3.2.1. Le manque de temps et ses conséquences sur la lecture

Sachant que plusieurs architectes considèrent la bibliothèque comme un lieu ouvert où l'on peut consulter et emprunter des ouvrages de qualité, profitent-ils eux-mêmes de l'offre proposée ? La réponse semble plutôt pencher vers la négative. L'explication tient notamment au fait que les architectes ont un métier qui leur laisse très peu de temps pour eux, alors qu'aller à la bibliothèque implique d'avoir du temps libre, en particulier pendant les horaires de bureau. Antoine Stinco précise qu'« un architecte ne peut pas lire beaucoup, car le temps de travail est énorme¹⁶⁹ ». Bruno Gaudin évoque cette difficulté à avoir du temps pour aller à la bibliothèque :

Au cours de mes études, j'ai fréquenté les bibliothèques, mais je n'ai désormais plus le temps. Le métier d'architecte est très difficile, car très chronophage et prenant. On se retrouve parfois dans une position d'asphyxie, tellement le métier est complexe et touche à un grand nombre d'enjeux. On aurait plaisir à passer plus de temps dans les bibliothèques, mais ce n'est pas faisable¹⁷⁰.

Même si le temps leur manque, certains architectes arrivent quand même à fréquenter la bibliothèque. Marc Steinmetz, qui dit s'y rendre occasionnellement, apprécie ces lieux : « Je prends plaisir à y aller, à perdre du temps, à déambuler dans les allées¹⁷¹ ». Magali Toro avoue aussi fréquenter personnellement la bibliothèque :

Je fréquente beaucoup les bibliothèques, même si j'ai moins le temps et davantage de moyens que quand j'étais étudiante, donc j'ai la chance de pouvoir acheter assez régulièrement ce que je souhaite lire, mais j'aime aussi me rendre en bibliothèque, en particulier à la Part-Dieu à Lyon¹⁷².

3.2.2. Bibliothèque publique ou personnelle ?

Dans l'esprit de plusieurs architectes, la bibliothèque publique est concurrencée par la constitution de bibliothèques personnelles, mais aussi par Internet. Jean Dalmais se considère, par exemple, davantage comme un acheteur que comme un emprunteur de livres : « Aujourd'hui c'est vrai que je n'ai pas de carte de bibliothèque, mais j'ai beaucoup de livres à la maison, donc sans aller dans une bibliothèque, je suis un consommateur. Je fréquente plus les librairies que les bibliothèques¹⁷³ ». Même si l'architecte n'a pas la possibilité d'aller à la bibliothèque, il lui semble important d'avoir une activité de lecture qui passe par l'achat personnel d'ouvrages. Dominique Gautier évoque l'importance de l'imprimé comme moyen de communication entre architectes :

Je ne vais plus beaucoup à la bibliothèque, peut-être parce que là où j'habite il n'y en a pas vraiment. Par contre je vais souvent dans les librairies qui sont d'ailleurs de belles bibliothèques. Ici à l'agence, on a une petite bibliothèque et il y a des livres sur chaque

¹⁶⁹ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

¹⁷⁰ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹⁷¹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

¹⁷² TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

¹⁷³ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

bureau. On a vraiment besoin des livres et des revues, parce qu'on passe beaucoup par le visuel. Ces écrits nous servent de source d'inspiration lors de l'élaboration des projets de bibliothèques, parce qu'on ne part jamais d'une feuille blanche, que ce soit en architecture, en peinture ou en sculpture : on travaille en réseau, on échange avec des confrères, notamment à travers des revues. C'est pour cela que mon agence est abonnée à une quinzaine de revues dont les nouveaux numéros sont posés sur un présentoir, puis rejoignent la bibliothèque¹⁷⁴.

Qu'il soit véhiculé ou non par la bibliothèque publique, l'écrit apparaît comme indispensable aux architectes, en particulier ceux nés dans la première moitié du XX^e siècle. Pierre Riboulet, qui a « toujours été partout accompagné de livres¹⁷⁵ » craint de voir le livre disparaître. Pour cet architecte, « la pensée, le sens, l'affect ont besoin de cette matérialité, de cet imprimé invincible qui leur donne la densité, la force, le poids ». Attaché, lui aussi, à l'imprimé, Antoine Stinco affirme que

le luxe total serait d'avoir une grande maison, avec une pièce dédiée aux livres où je pourrais me balader et tirer un bouquin de temps en temps [...]. Le livre fait rêver. Si j'avais plus de place, j'aurais des livres partout dans mon appartement. Je trouve qu'une bibliothèque, c'est l'endroit le plus agréable du monde¹⁷⁶.

Lorsqu'il parle de bibliothèque, Antoine Stinco pense à sa bibliothèque personnelle avant d'évoquer les bibliothèques publiques, peut-être parce qu'elle fait davantage partie de son univers quotidien. Paul Chemetov, qui fait partie de la même génération d'architectes, fait aussi référence à une bibliothèque personnelle fantasmée :

Si, pour ma part, je continue de rêver à ma bibliothèque domestique comme à celle, encyclopédique, d'un honnête homme, je m'interroge toutefois : qui peut aujourd'hui s'offrir une bibliothèque personnelle qui suive la production éditoriale ?¹⁷⁷

Les nouvelles générations d'architectes ne semblent pas attacher une telle importance à la constitution de bibliothèques privées, d'autant que leurs pratiques de lecture ont évolué. Jean Dalmais rappelle qu'« actuellement, on trouve une large documentation sur Internet, ce qui fait gagner beaucoup de temps, même si l'on doit faire un gros tri parmi ce que l'on trouve. Les jeunes architectes consultent de moins en moins les documentations papier, mais vont directement sur Internet¹⁷⁸ ». La bibliothèque est perçue comme menacée de concurrence par les ressources en ligne, sans que l'idée ne vienne à l'esprit d'architectes que ces ressources sont de plus en plus proposées par les bibliothèques elles-mêmes.

Les pratiques de lecture des architectes semblent assez contrastées : certains ont du temps pour aller à la bibliothèque publique, d'autre non. Pour ceux qui ne les fréquentent pas, il semble toutefois important d'accorder une place centrale à la lecture par l'acquisition de livres et de revues. Ces pratiques de lecture sont complétées ou remplacées par la consultation de documents sur Internet. Tous s'accordent pour dire que de travailler avec des interlocuteurs lettrés est un aspect du projet de bibliothèque qui leur plaît.

¹⁷⁴ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

¹⁷⁵ RIBOULET, Pierre. *Écrits et propos*. Paris : Linteau, 2003, p. 194.

¹⁷⁶ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

¹⁷⁷ CHEMETOV, Paul. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 47.

¹⁷⁸ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

3.3. La bibliothèque, un projet apprécié par les architectes

Tous les architectes interrogés qui ont eu l'occasion de mener un projet de bibliothèque affirment avoir apprécié travailler sur ce type de bâtiment. La question s'est posée de savoir si les réponses des architectes étaient orientées en fonction de l'interlocuteur qu'ils avaient en face d'eux, à savoir un conservateur des bibliothèques, qu'ils ne voulaient peut-être pas froisser, mais l'appréciation des architectes pour les projets de bibliothèque paraît authentique et sincère, au vu des expressions enthousiastes qu'ils emploient à propos de ce type de projet.

3.3.1. Un projet considéré comme intéressant et stimulant

« Construire une bibliothèque, c'est un programme des plus passionnants pour un architecte. C'est parmi les très beaux programmes qu'on peut avoir à traiter¹⁷⁹ », avançait Pierre Riboulet dans un entretien accordé au *Bulletin des bibliothèques de France*. Florian Forestier constate, lui aussi, que « les bibliothèques sont des projets appréciés par les architectes¹⁸⁰ ». L'architecte Marc Steinmetz estime que « construire une bibliothèque est un projet intéressant et plaisant, parce que c'est un bâtiment de culture qui nous permet, à notre échelle, d'être des artisans de la culture¹⁸¹ ». Bruno Gaudin ajoute que

Les bibliothèques sont un domaine qui laisse beaucoup de place à l'imaginaire. Commencer un projet de bibliothèque est un vrai bonheur, parce que c'est ouvrir une nouvelle page. Le paradoxe, c'est que c'est un univers très ouvert qui permet d'inventer, mais qui doit répondre à des exigences très précises. Pour les architectes, travailler sur une bibliothèque, c'est un très beau domaine et c'est souvent merveilleux¹⁸².

Le monde des bibliothèques est perçu comme un univers captivant, en partie en raison des livres que les espaces mettent en valeur. Françoise Sogno affirme : « mon agence aime bien travailler sur des bibliothèques, parce que c'est un monde intéressant. On a la possibilité d'aménager un espace de manière agréable et confortable, en pensant à des bouquins plutôt qu'à des instruments de cuisine, en imaginant des postures de lecture et des parcours¹⁸³ ». Se projeter dans des espaces de lecture et d'élévation de l'esprit semble plus attirant que d'autres domaines plus prosaïques. Pour l'architecte, concevoir une bibliothèque est « très riche en réflexion¹⁸⁴ », comme le précise Alain Del Zotto. L'aspect qualitatif de la rénovation de la bibliothèque de l'Enssib apparaît comme plus important aux yeux de Dominique Arnoux que les soucis qu'il a pu rencontrer au cours du chantier :

C'est un projet qui m'a beaucoup intéressé et je n'y ai rien à redire, malgré les moments difficiles qu'on a sur tous les chantiers. C'était un beau programme avec un budget large qui laissait de la marge pour faire des choix de matières ou de procédés. Passé la sueur sur

¹⁷⁹ RIBOULET, Pierre. Le caractère du bâtiment. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1996. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0072-014>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹⁸⁰ FORESTIER, Florian. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 23.

¹⁸¹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

¹⁸² GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

¹⁸³ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹⁸⁴ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

les aspects constructifs des dalles alvéolées¹⁸⁵, c'était un chantier plaisant. Je suis très demandeur de programmes qualitatifs comme ce projet de bibliothèque¹⁸⁶.

Une des qualités du projet de bibliothèque est ce que Florian Forestier appelle la « polyfonctionnalité¹⁸⁷ » qui permet de se pencher sur des aspects divers et donc moins monotones. Alain Del Zotto constate, en effet, qu'« une bibliothèque possède un programme très riche qui permet de travailler sur plusieurs aspects : fonctionnement, espaces, ambiance, lumière, tout en ayant des contraintes techniques importantes, comme les questions de portances, de modification de structures, de thermique et d'hygrométrie¹⁸⁸ ». De plus, l'architecte bénéficie souvent d'une marge de manœuvre importante pour faire des choix architecturaux et esthétiques selon sa convenance. Didier Berger parle même d'une « totale liberté¹⁸⁹ » de l'architecte. Magali Toro, qui n'a pas mené de projet de bibliothèque, estime que

c'est un type de projet qui m'intéresserait beaucoup, mais c'est un programme très rare et exceptionnel, d'autant plus que ces dernières années les chantiers sont moins nombreux¹⁹⁰.

Construire ou rénover une bibliothèque est donc un projet apprécié par les architectes, car il a l'avantage de porter sur un contenu culturel qualitatif et stimulant, tout en laissant l'architecte assez libre de proposer un bâtiment innovant.

3.3.2. Les bibliothécaires : des partenaires de qualité ?

L'appréciation du projet de bibliothèque repose aussi sur les interlocuteurs qu'ont les architectes en face d'eux pour dialoguer. Le bibliothécaire est perçu comme « un vrai interlocuteur, parce qu'il a un projet de bibliothèque et de contenu culturel¹⁹¹ », comme le précise Dominique Coulon. Cet architecte ajoute que

construire une bibliothèque, c'est un plaisir, parce que les bibliothécaires sont souvent des gens cultivés et parce que le côté ludique et culturel est beaucoup plus attirant que d'autres domaines. C'est donc un vrai bonheur de travailler avec des gens qui vous comprennent, ou essaient de comprendre ce que vous voulez faire. Il faut que cela soit réciproque, donc que nous essayons de comprendre ce que les bibliothécaires ont comme projet¹⁹².

De bonnes relations et un véritable dialogue entre maîtres d'usage et maître d'œuvre permettent d'enrichir le projet. Les bibliothécaires sont vus comme compétents et légitimes pour dialoguer avec l'équipe de l'architecte. Le conservateur Michel Melot constate d'ailleurs que « les bibliothécaires français ont [...], grâce à une politique de constructions très importante, acquis un niveau d'expertise qui les met au même plan que les Anglo-Saxons et les Nordiques¹⁹³ ». Marie-Hélène Badia va dans ce sens lorsqu'elle évoque les compétences des bibliothécaires :

¹⁸⁵ La structure du bâtiment de l'Enssib est faite de dalles alvéolées dans appui intermédiaire de mur à mur. Si un trou est percé au mauvais endroit, la dalle est affaiblie dans son intégralité. L'architecte a dû faire appel au constructeur des dalles pour valider tous les percements.

¹⁸⁶ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

¹⁸⁷ FORESTIER, Florian. *Op. cit.*, p. 16. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹⁸⁸ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

¹⁸⁹ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹⁹⁰ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

¹⁹¹ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

¹⁹² COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

¹⁹³ MELOT, Michel. Cité par CAROUX, Hélène. *Architecture et lecture : Les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris : Picard, 2008, p. 269.

Je trouve que les bibliothécaires sont plutôt sensibles à l'espace. Ce ne sont pas les utilisateurs les moins expérimentés auxquels on a eu à faire, loin de là. En général, ils comprennent bien l'espace et les questions d'architecture, donc les choses se passent plutôt bien en général¹⁹⁴.

Néanmoins, tous les architectes ne s'accordent pas sur ces compétences. Françoise Sogno reproche aux bibliothécaires leur manque de capacité de se projeter dans l'espace :

Les bibliothécaires ne se rendent pas compte de l'investissement de l'architecte dans ce type de projet, surtout en médiathèque où les supports et les publics sont très diversifiés et où le programme est moins cadré et donc plus difficile à mettre en œuvre. Les bibliothécaires territoriales n'arrivent pas toujours à se projeter dans l'espace, tandis que c'est plus facile en bibliothèque universitaire où on a des rayonnages simples et non pas des bacs pour les enfants, des rayonnages à DVD, CD, livres etc. La configuration de l'espace doit être conçue dans la première phase de l'étude. Les bibliothécaires devraient avoir davantage de formation là-dessus, pour se projeter dans l'espace et non pas réagir quand les choses sont mises en place¹⁹⁵.

Savoir davantage imaginer les espaces futurs et mieux dialoguer avec l'architecte sont deux recommandations que des architectes peuvent faire aux bibliothécaires. L'architecte Dominique Lyon reconnaît lui-même que durant ses projets de bibliothèque il n'interagit pas suffisamment avec les maîtres d'usage : « Nous discutons très peu avec les bibliothécaires lors de l'élaboration du projet, ce que je regrette¹⁹⁶ ». Plusieurs conservateurs conviennent qu'on peut

regretter un manque fréquent de concertation entre partenaires travaillant sur le même projet, avec le constat que le bibliothécaire apparaît comme le maillon faible dans la relation tripartite entre commanditaire, architecte et personnel de bibliothèque. Les raisons semblent être multiples : crainte que les demandes du personnel, usager du bâtiment (bibliothécaires), soient trop coûteuses, préoccupations esthétiques que l'architecte n'aimerait pas voir mises en cause, etc. Il apparaît distinctement que les projets plébiscités sont ceux qui ont fait l'objet d'un consensus entre architectes et bibliothécaires¹⁹⁷.

Il est donc nécessaire que le personnel de la bibliothèque, en particulier les conservateurs qui en ont la responsabilité, s'affirme comme un partenaire de dialogue à part entière. Pour améliorer les relations, les bibliothécaires se doivent d'avoir au moins comme compétence de bien connaître le déroulement du projet de construction et savoir lire les plans de l'architecte.

Il revient aux architectes de savoir écouter les attentes des bibliothécaires qui ont une connaissance plus fine des usages ordinaires de la bibliothèque, afin de concevoir un bâtiment qui réponde concrètement à la réalité du quotidien du personnel et des publics de l'établissement.

¹⁹⁴ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

¹⁹⁵ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

¹⁹⁶ LYON, Dominique. Enregistrement du discours disponible sur le Web : <<http://www.abf.asso.fr/6/47/86/ABF/congres-2009-les-bibliotheques-a-vivre?p=1>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹⁹⁷ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

II. L'ARCHITECTE FACE À LA MATÉRIALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les équipements les plus réussis, ces lieux où tous se sentent bien, qui cumulent les bienfaits de la beauté et de la fonctionnalité, sont généralement le fruit d'une approche modeste et respectueuse des différents partenaires, approche concrète, reposant sur des solutions éprouvées par le bon sens, sans exclure pour autant la profondeur, tel trait de lumière, telle trouvaille pleine d'humour et de poésie. En fait, ces projets reposent souvent sur une idée simple de départ autour de laquelle viendront s'organiser les différents éléments du programme. Cette idée de départ peut être un parti pris d'urbanisme [...], elle peut viser un public précis, un type de collection. L'essentiel consistera à ne pas s'écarter de l'idée de départ et à tirer toutes les conséquences pratiques de cette idée¹⁹⁸.

Le conservateur Dominique Arot souligne l'importance du respect du fil conducteur d'un projet de bibliothèque dans la réalisation concrète des espaces. Dans leur représentation, les architectes se font de la bibliothèque une idée assez variable qu'ils tentent de traduire dans les espaces qu'ils conçoivent. Cela implique tout d'abord d'imaginer des espaces confortables et fonctionnels pour les publics et les personnels, tout en se posant la question de la part d'expression artistique que l'architecte peut se permettre dans un tel projet. Face à un programme déterminé et des normes légales précises, l'architecte peut, à sa façon, intégrer une part d'esthétique qui ne semble pas exclure la fonctionnalité.

1. PENSER CONCRÈTEMENT LES ESPACES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Florian Forestier précise que « le développement des sciences sociales, qui permet une connaissance plus fine des réactions et des attentes des usagers, fourni un matériau abondant sur lequel les architectes s'appuient et à partir duquel ils peuvent plus précisément cibler des attentes diverses¹⁹⁹ ». Plusieurs architectes interrogés affirment s'appuyer sur des écrits de professionnels des bibliothèques pour cerner plus précisément les volontés des maîtres d'usage. Leur but est alors de proposer des espaces intérieurs qui satisfassent au mieux les souhaits des usagers de la bibliothèque.

1.1. Des espaces au service des publics et des personnels

Les architectes prennent soin de réaliser des espaces qui soient le plus fonctionnels et confortables possibles pour les usagers et le personnel de la bibliothèque, même si ces derniers ne s'en disent pas toujours satisfaits. La création de tels équipements est décrite par les architectes comme rencontrant un véritable succès auprès des publics.

¹⁹⁸ AROT, Dominique. Construire la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0005-001>> [consulté le 15 décembre 2014].

¹⁹⁹ FORESTIER, Florian. *Op. cit.*, p. 17. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

1.1.1. Proposer des espaces confortables pour les publics et le personnel

Une bibliothèque, c'est un endroit où les gens viennent pour différentes raisons et il faut que nous, architectes, soyons imaginatifs pour les accueillir dans des contextes et des ambiances diverses. Cela peut être une table de travail, un fauteuil, pourquoi pas un pouf, ou un endroit où les gens peuvent s'asseoir par terre²⁰⁰.

Dominique Gautier, qui affirme être à « la recherche permanente du confort de l'utilisateur²⁰¹ », considère que le rôle de l'architecte de bibliothèque est de « créer un bâtiment qu'on aimerait utiliser soi-même » et qui doit donc « répondre à toutes les considérations de confort », tant des usagers que du personnel. Dominique Coulon rappelle, quant à lui, l'importance de l'architecture de la bibliothèque pour attirer les publics et leur permettre de se sentir à l'aise. Selon lui, le but du travail de l'architecte « est d'arriver à séduire les utilisateurs en créant des espaces où ils se sentent bien, pour qu'ensuite ils aient envie d'emprunter un livre, de tomber presque par accident sur autre chose. Qu'ils viennent d'abord pour le lieu et qu'ensuite les supports les sollicitent²⁰² ». La bibliothèque serait ainsi d'abord abordée pour sa qualité architecturale, puis, de manière quasi fortuite, pour les collections qu'elle propose. L'importance de la qualité architecturale pour les publics, en particulier des espaces intérieurs, semble aussi essentielle pour Dominique Arnoux, qui évoque le projet de rénovation de la bibliothèque de l'Enssib :

On a essayé d'apporter un certain soin intérieur au-delà de l'enveloppe de l'architecture : une préciosité de la conception, de l'agencement des meubles, une acoustique particulière grâce à la diversité des matériaux, des manières différentes de consultation grâce à un mobilier varié, des box de travail individuel ou en groupe²⁰³.



**Illustration 22 : Bibliothèque de l'Enssib
(© Philippe Schneider / Dominique Arnoux)**

La connaissance des publics cibles par l'architecte est essentielle s'il souhaite proposer des espaces adaptés aux usagers quotidiens. Dans les bibliothèques universitaires, les publics sont bien identifiés par les architectes. Alain Del Zotto est conscient que le public principal de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne est constitué d'étudiants qui « passent un temps important en bibliothèque et attendent

²⁰⁰ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁰¹ GAUTIER, Dominique et CONQUET, Stéphane. *Cultures partagées : Architectures et paysages*. Paris : Archibooks & Sautereau, 2013, p. 118.

²⁰² COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²⁰³ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

beaucoup de confort²⁰⁴ ». Pour lui, la présence de ce public s'est traduite concrètement dans l'espace par la création de « nouveaux espaces d'accueil et de convivialité qui n'existaient pas dans l'ancienne bibliothèque », ainsi que par le doublement de la surface des salles de lecture « sans augmenter le nombre de lecteurs, afin d'assurer le confort ».

En bibliothèque publique, où les usagers sont bien plus variés, l'architecte a la charge de concevoir des espaces accueillant cette diversité de personnes, de l'enfant en bas âge au sénior. Les espaces jeunesse sont souvent considérés par les architectes, à l'instar de la conception des bibliothécaires eux-mêmes, comme bien distincts des autres espaces de la bibliothèque, en raison des usages spécifiques de ces publics. Dominique Coulon accorde un soin particulier à ces espaces dédiés aux enfants dans la médiathèque de Thionville, où les pratiques de lecture sont accompagnées non seulement par le mobilier, mais aussi par le bâtiment lui-même qui est adapté aux enfants :

Dans la médiathèque de Thionville, on déforme le sol dans la zone réservée aux enfants, parce qu'on sait tous que les enfants aiment bien être au sol et, contrairement aux adultes, n'hésitent pas à s'asseoir par terre pour lire. On a trouvé un type de sol chaleureux avec une déformation en creux qui produit quelque chose d'accueillant. Ce qui compte, ce sont toutes les postures ergonomiques qu'on peut proposer avec le mobilier, mais aussi avec le bâtiment lui-même²⁰⁵.



Illustration 23 : Médiathèque de Thionville – espace jeunesse
(© Coulon & associés)

Plusieurs architectes accordent une grande importance au soin des espaces intérieurs pour capter les publics qui, sinon, risqueraient de moins fréquenter la bibliothèque. Par exemple, Jean Dalmais, qui a construit avant tout des petites bibliothèques de proximité, souhaite donner l'image d'un « équipement public, ouvert, coloré, chaleureux²⁰⁶ », grâce à l'utilisation du bois, de la couleur et d'une lumière adaptée, éléments indispensables « si on veut qu'il y ait des jeunes qui s'intéressent et viennent à la bibliothèque, parce que de nos jours la lecture est moins naturelle qu'à notre époque. Il faut que les espaces soient accueillants si on veut que les générations futures sortent un peu leur nez des écrans et prennent du plaisir à lire ». S'ils sont bien conçus, ces espaces de bibliothèque sont perçus par les architectes comme un facteur d'augmentation de la fréquentation des publics. Jean Dalmais constate que construire « des équipements neufs a généré un grand nombre d'inscription, parce que le fait d'être

²⁰⁴ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

²⁰⁵ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²⁰⁶ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

ouvert, d'avoir un bâtiment tout neuf avec des ouvrages et des équipements modernes, cela donne plus envie de se rendre à la médiathèque²⁰⁷ ».



**Illustrations 24 et 25 : Médiathèque de Saint-Martin-en-Haut
(© Dassonville & Dalmais)**

Dominique Gautier estime, quant à lui, que la bibliothèque

est un type d'équipement réellement très attendu et qui reçoit un bon accueil auprès de la population. Si je prends l'exemple de celle d'Oullins, il y avait déjà une bibliothèque existante qui s'est transformée en médiathèque beaucoup plus grande et importante. Quand elle a ouvert, le nombre d'abonnés à la bibliothèque a littéralement explosé. Même les élus et la directrice de la médiathèque ont été surpris de cet engouement et de cet accueil très favorable qu'a pu avoir ce bâtiment, dont le succès ne se dément toujours pas, je crois. Cela répond donc bien à un besoin dans la ville d'avoir un lieu où les gens puissent venir facilement. Ils savent que c'est un espace ouvert, qu'ils peuvent venir lire, écouter de la musique, se renseigner, s'informer, travailler, se cultiver, même se détendre, retrouver des copains : tout est possible²⁰⁸.

Les architectes qui rénovent des bibliothèques se posent aussi la question du confort des usagers pendant les travaux. La cessation de l'activité de la bibliothèque, perçue comme un service public permanent, n'est que difficilement envisagée par certains architectes. Marc Steinmetz estime ainsi qu'« il faut que l'accès à la culture se fasse malgré les travaux²⁰⁹ ». Selon lui, dans le cas où le bâtiment n'est plus accessible au public, une partie des collections peut être transférée dans une autre bibliothèque de la ville qui reste ouverte, permettant de « maintenir un accès constant pendant les travaux, ce qui [est] plus que nécessaire ». Dominique Arnoux évoque les difficultés rencontrées durant le chantier de rénovation de la bibliothèque de l'Enssib et les efforts de l'architecte pour s'adapter à la vie de l'établissement :

Au moment du chantier, on nous a signifié qu'on faisait trop de bruit et que cela sentait mauvais à cause de certains produits chimiques utilisés. On a eu aussi quelques nuisances de poussière qui étaient aussi véhiculées par l'aération commune à tout le bâtiment. C'est

²⁰⁷ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²⁰⁸ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁰⁹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

l'un des problèmes qu'on rencontre souvent en site occupé qui maintient son activité. En général, on anticipait certaines étapes des travaux en fonction de la vie de l'établissement, en évitant par exemple de faire du bruit lors de soutenances ou de journées particulières.

Ce type de nuisances affecte autant les publics que les personnels. Or, l'architecte se doit de fournir à ces derniers « un lieu de travail adapté à leurs fonctions²¹⁰ », comme le précise Alain Del Zotto. Dominique Gautier n'oublie pas, lui non plus, les espaces dédiés au travail du personnel, car, selon lui, une bibliothèque,

c'est aussi un lieu de travail, c'est-à-dire qu'on doit penser au lecteur, mais aussi à ceux qui y travaillent, donc les conservateurs, les bibliothécaires, ceux qui sont en accueil du public, ceux qui sont derrière pour entretenir les livres et les ouvrages, ceux qui sont là pour acheter etc. Tout le personnel doit y trouver des conditions de travail confortables et agréables²¹¹.

1.1.2. Privilégier la polyvalence des espaces ?

Concevoir des espaces adaptés et confortables pour les publics et le personnel implique de se poser la question de leur évolutivité et de leur polyvalence, qualités qui semblent indispensables à certains bibliothécaires, à l'instar de Christelle Petit. Cette conservatrice affirme que les bibliothèques doivent avoir des « formes souples, malléables, aptes aux changements, tous ceux que nous ne savons pas même imaginer²¹² ». La question semble pourtant faire débat au sein des architectes. Jean Dalmais, qui a surtout travaillé sur de petites bibliothèques, précise que « la souplesse et l'évolution sont importantes, car il faut que l'espace ne soit pas encombré et qu'il puisse évoluer dans le temps²¹³ ». Il propose alors « un espace avec un volume agréable pour laisser le choix aux bibliothécaires d'aménager comme ils le souhaitent ». De « grands espaces ouverts » sont alors conçus de manière à être « totalement susceptible d'évoluer comme on veut ». Néanmoins, ce modèle de grands plateaux modulables et interchangeables est remis en cause par Dominique Coulon qui « lutte contre l'uniformité de l'espace » :

Une sorte de débat tend à dire que plus c'est polyvalent, plus l'espace est neutre, donc plus on pourra faire de choses. En même temps, on s'aperçoit que dans beaucoup de cas on ne peut plus rien faire, parce que finalement l'espace ressemble de plus en plus à une petite superette et on est bien embêté, parce que ce n'est pas avec quelques couleurs et des petits fauteuils façon Ikea qu'on arrive à rattraper le coup, parce qu'on a un espace homogène : même hauteur sous plafond, polyvalence, transformation de l'éclairage facile, accessibilité dans le sol pour des prises de courant etc. Tout cela fait que la médiathèque ne ressemble plus à la bibliothèque d'antan qui était souvent dessinée comme un gros meuble avec des parois remplies de livres et qui donnait un côté très impressionnant et solennel qu'on n'a souvent plus²¹⁴.

²¹⁰ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

²¹¹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

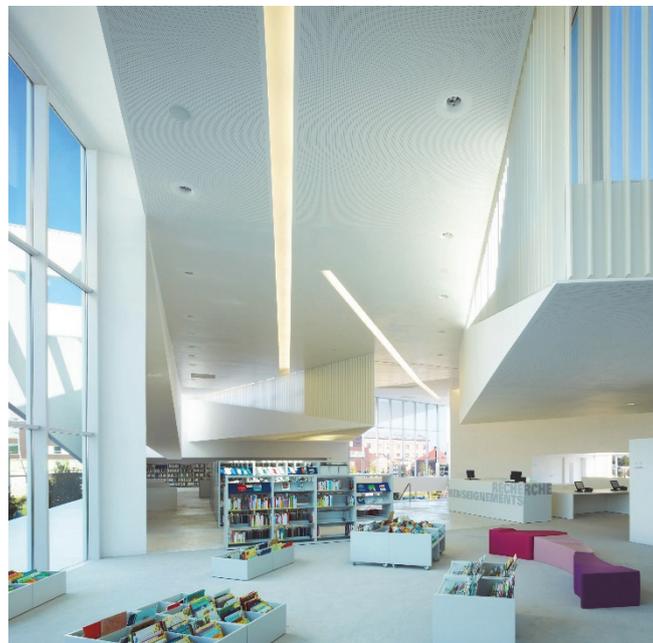
²¹² PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 7.

²¹³ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²¹⁴ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

Quelle forme prend alors la bibliothèque si l'on bannit l'évolutivité et la modularité qui mènent à la standardisation ? Dominique Coulon soutient qu'il est possible de « qualifier des espaces en gardant la polyvalence ». Il prend l'exemple de la médiathèque d'Anzin, couronnée par le Prix Livres Hebdo 2010 du plus bel espace intérieur. Dans cette médiathèque, l'architecte a souhaité créer des espaces et des ambiances très diverses, en jouant notamment sur les hauteurs de plafond :

Sans structure porteuse venant faire obstacle à l'organisation du plan, il y a toute une série de volumes divers. D'abord des volumes plus bas, plus comprimés, plus confinés, des lieux où on se sent blotti. Ensuite des endroits où l'ampleur est plus importante. Ces contrastes sont importants, parce qu'on a fabriqué une sorte de diversité spatiale et le principe est de dire que les gens peuvent avoir des préférences dans ce lieu : quelqu'un aura du plaisir face à une grande baie vitrée avec une vue sur le paysage, alors qu'une autre personne préférera être dans un petit coin plus confiné et silencieux. L'idée pour nous, c'est vraiment de fabriquer des contrastes forts pour que l'espace ne soit pas homogène, mais assez différent. Pour moi, l'uniformité est source d'ennui, donc un espace uniforme et peu contrasté est triste²¹⁵.



**Illustrations 26 et 27 : Médiathèque d'Anzin
(© Coulon & associés)**

²¹⁵ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

Cette idée de ne pas limiter le bâtiment de bibliothèque à des plateaux interchangeable, mais de privilégier des volumes diversifiés revient dans la réflexion de Dominique Arnaud, qui précise qu'il est « important en architecture de ne pas avoir des hauteurs de plafond uniformes, pour avoir des volumes variés²¹⁶ ». La bibliothèque comme simple plateau est aussi remise en cause par Bruno Gaudin, qui rappelle qu'

une osmose s'est établie entre l'espace et le mobilier, en particulier aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais aujourd'hui elle a tendance à se délier en raison des besoins de flexibilité, de mobilité et d'adaptabilité. Mais il n'est pas bon de délier espace et mobilier, au risque de banaliser la bibliothèque et de la transformer en simple plateau de lecture²¹⁷.

1.2. L'aménagement des espaces intérieurs

Le lien entre l'aménagement des espaces intérieurs et choix du mobilier apparaît comme essentiel à plusieurs architectes. Les deux sont intimement imbriqués en bibliothèque, puisque c'est avant tout le meuble contenant les documents qui crée l'identité même du bâtiment. Laurent Beaudouin fait un rapprochement intéressant entre le meuble et le bâtiment :

Le mot bibliothèque possède un double sens, il désigne aussi bien le meuble que la construction, c'est un mot qui n'a pas d'échelle. Le mobilier et le bâtiment sont équivalents, ils se répondent comme un écho et s'emboîtent l'un dans l'autre comme des poupées russes. Le meuble imite l'architecture, il est construit avec des éléments porteurs, des contreventements, des dalles. Pourtant, en dépit de l'homothétie de ces deux mots jumeaux, c'est bien le livre qui fait la bibliothèque et en donne l'échelle comme si chaque étagère était le niveau d'un immeuble plus vaste. Malgré sa petite taille, le livre amplifie les hauteurs et agrandit l'espace par sa proportion verticale et son élancement. À bien regarder, c'est le livre qui semble porter le meuble, il en est le matériau premier, il est la brique sur laquelle repose l'édifice tout entier, ne parle-t-on pas de volume et d'ouvrage à son propos? Le livre est une métaphore de l'architecture²¹⁸.

1.2.1. Choisir le mobilier ?

Le mobilier de bibliothèque a « longtemps [été] relégué au second plan loin derrière l'architecture du bâtiment et largement confié aux soins des bibliothécaires²¹⁹ », précise la conservatrice Carole Gasnier. Traditionnellement, l'architecte ne se préoccupait pas du choix du mobilier, mais un « changement de focale semble s'opérer aujourd'hui²²⁰ ». Les architectes ne sont cependant pas toujours sollicités pour faire le choix du mobilier ou pour le concevoir eux-mêmes. Or presque tous s'accordent pour reconnaître que cette tâche devrait leur revenir. Dominique Gautier rappelle que le mobilier est « un élément très important dans une bibliothèque²²¹ » et qu'« il est important que les maîtres d'ouvrage nous écoutent et nous confient ces missions ». Selon lui, l'architecte a conçu et imaginé les volumes de la bibliothèque et est donc le plus à même de faire le choix d'un mobilier adapté aux espaces :

²¹⁶ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

²¹⁷ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²¹⁸ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

²¹⁹ GASNIER, Carole. *Penser le mobilier en bibliothèque*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2014, p. 3. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²²⁰ GASNIER, Carole. *Op. cit.*, p. 9. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²²¹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

Comme nous avons conçu et dessiné le bâtiment, nous voyons assez bien comment il va être, à quoi il va ressembler, quelle va être sa volumétrie, donc quel peut être le meilleur mobilier en adéquation avec les usages, alors que l'équipe de bibliothécaires va peut-être fonctionner un peu trop dans l'absolu en disant « le meilleur mobilier pour moi, c'est celui-ci », mais ce meilleur mobilier n'est pas forcément celui qui va bien fonctionner dans une bibliothèque²²².

Selon plusieurs architectes, le mobilier relève de l'aménagement intérieur et donc des compétences des architectes. Pour Bruno Gaudin, « la bibliothèque, c'est d'abord le meuble, donc l'architecture de la bibliothèque, c'est avant tout l'architecture des meubles : de grandes galeries qui ont comme caractéristique de contenir des livres²²³ ». Il est dès lors « fondamental » que l'architecte se charge du mobilier, donnant ainsi une unicité et une cohérence aux espaces de la bibliothèque. Laurent Beaudouin écrit ainsi que

c'est la cohérence entre l'architecture et le mobilier qui donne son caractère à la bibliothèque. Le meilleur exemple se trouve dans les bibliothèques de l'architecte finlandais Alvar Aalto qui a créé pour ses bibliothèques des meubles qui sont toujours en production aujourd'hui et dont la modernité reste intemporelle. Il est heureux que plusieurs conservateurs nous aient fait confiance pour nous permettre de dessiner et de réaliser une grande partie du mobilier. Ces meubles sur mesure ne sont pas plus chers que les meubles de même qualité vendus dans le commerce. Ils peuvent également être réassortis sur demande²²⁴.

Plusieurs architectes regrettent les situations où ils ne sont pas associés au choix du mobilier. Alain Del Zotto trouve « dommage²²⁵ » de ne pas avoir été impliqué dans ce travail lors de la rénovation de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, tandis que Dominique Coulon regrette, quant à lui, le « comportement des bibliothécaires qui ont cette volonté presque d'écarter les architectes pour prendre toute la place et surtout pour installer une relation privilégiée avec les marchands de mobilier²²⁶ ». Françoise Sogno met en avant les compétences des architectes vis-à-vis des fournisseurs de mobilier :

Souvent, les bibliothécaires pensent encore que c'est le fournisseur de meubles qui va faire leur aménagement. Ces vendeurs savent très bien installer des meubles, mais ils ne sont pas des aménageurs de l'espace comme les architectes. Un fournisseur va avoir tendance à aligner les rayonnages pour en mettre un maximum, alors que l'architecte trouvera peut-être une configuration plus adaptée aux usages, quitte à avoir moins de mètres linéaires de stockage. Il vaut mieux avoir un rayonnage de moins et que le fonctionnement soit plus efficace²²⁷.

Marie-Hélène Badia estime aussi que l'expertise de l'architecte peut s'avérer importante pour créer des espaces cohérents et fonctionnels :

Ce qui est terrible, c'est quand on n'est pas chargé du travail d'aménagement de mobilier. En général, ce ne sont pas les bibliothécaires qui ne veulent pas qu'on travaille sur le mobilier, mais c'est plutôt que le budget dédié n'est pas prévu. Il y a parfois une tendance à considérer que l'appel d'offre mobilier va résoudre le problème. Les bibliothécaires n'ont donc pas d'interlocuteur neutre, mais des vendeurs de mobilier. C'est très différent quand on peut penser simultanément les espaces, les couleurs, les matériaux de pair avec

²²² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²²³ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²²⁴ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

²²⁵ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

²²⁶ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²²⁷ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

le projet d'aménagement intérieur. D'ailleurs, le projet de Versailles a fait l'objet de beaucoup de reconnaissance, puisqu'il a été publié dans le monde entier et je pense que cette unité de conception se ressent.

Un mobilier sur-mesure permet de mettre en valeur des éléments de l'architecture du bâtiment, de meubler les espaces contraignants, comme les pentes du toit, et de pallier une offre standard jugée insatisfaisante. Carole Gasnier précise, en effet, que plusieurs fournisseurs de mobilier proposent les mêmes modèles de meubles, menant à une « standardisation malvenue²²⁸ ». L'architecte du bâtiment voit dans un mobilier sur-mesure un avantage de continuité et de logique à son travail architectural et a ainsi tendance à s'impliquer davantage dans l'aménagement intérieur. Si l'architecte est chargé de concevoir certaines pièces de mobilier, un dialogue étroit avec le bibliothécaire garantit une optimisation du produit en termes d'efficacité et de fonctionnalité. Il est alors nécessaire de demander à l'architecte, dès la phase de programmation, une description très fine du mobilier qu'il conçoit²²⁹.

Néanmoins, certains bibliothécaires restent réticents à l'idée de confier la création du mobilier aux architectes et ce pour plusieurs motifs : les meubles conçus par des architectes sont dénoncés comme étant peu ergonomiques et fonctionnels, peu modulables, trop monumentaux et aux coûts trop élevés pour se réapprovisionner²³⁰. De plus, l'architecte peut faire jouer son droit moral qui protège son œuvre et oblige les bibliothécaires à lui demander son avis pour adapter ou modifier les aménagements intérieurs, ce qui freine l'évolutivité du mobilier, surtout si l'architecte refuse les modifications. Par exemple, l'architecte Paul Chemetov a refusé l'utilisation de nouveaux meubles que ceux initialement prévus pour la bibliothèque municipale à vocation régionale de Montpellier. Ce type de difficultés mène certains bibliothécaires à se passer de l'avis de l'architecte lorsqu'ils entreprennent de modifier le mobilier.

En revanche, une solution plus souple est de faire appel à l'architecte pour servir de conseiller sur les choix des meubles. L'architecte apporte alors ses conseils sur les formes, les matériaux, l'esthétique, les couleurs et l'implantation des installations qui seront choisies²³¹. Il semble que les conseils de l'architecte pour choisir le mobilier sont souvent appréciés par les bibliothécaires. L'architecte, par sa bonne compréhension de l'espace et de la lumière, se place alors comme le « garant de l'harmonie générale des lieux²³² », comme l'écrit Carole Gasnier, mais il doit garder en tête que le caractère fonctionnel de l'implantation est ce qui importe le plus aux bibliothécaires²³³.

1.2.2. Mettre en espace les collections

« Il faut que [la bibliothèque] soit un lieu qui mette en valeur les livres, ce qui se traduit par la manière d'aménager les lieux », affirme Dominique Gautier. Les bibliothèques se distinguant notamment par les collections qu'elles proposent au public, l'architecte mène aussi une réflexion sur la manière de les inscrire dans l'espace et de les présenter aux usagers. À part Dominique Arnoux, tous les architectes s'accordent

²²⁸ GASNIER, Carole. *Op. cit.*, p. 30. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²²⁹ EL-BEKRI, Carine et THÉVENOT, Sylvie. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie, 2010, p. 322.

²³⁰ EL-BEKRI, Carine et THÉVENOT, Sylvie. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 321.

²³¹ GASNIER, Carole. *Op. cit.*, p. 33. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²³² GASNIER, Carole. *Op. cit.*, p. 33. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²³³ EL-BEKRI, Carine et THÉVENOT, Sylvie. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 322.

pour dire que le déménagement des collections ne relève pas de leurs compétences, mais de celles des bibliothécaires. Les architectes prennent pourtant en compte les collections dans les espaces qu'ils conçoivent. Les bibliothécaires fournissent des indications sur le nombre de mètres linéaires selon les fonds, puis l'architecte « produit des plans en fonction de la quantité de livres²³⁴ », selon Dominique Coulon. L'architecte propose une organisation des espaces intérieurs en fonction des ouvrages que la bibliothèque conserve et veut mettre en valeur : « L'organisation spatiale dépend de la manière dont les collections sont quantifiées et subdivisées en espaces différents²³⁵ », précise Bruno Gaudin. Françoise Sogno détaille cette mise en espace des collections par l'architecte en lien avec les bibliothécaires :

Généralement, je demande aux bibliothécaires de faire un inventaire pour évaluer leurs collections avec une quantification des sous-ensembles. Les bibliothécaires donnent des quantités et un ordre de logique de présentation des collections, qu'on confronte à l'espace : on transforme l'inventaire en rayonnages double face de cinq ou six étagères. On fait un plan d'implantation pour voir comment les étagères s'agencent entre elles en fonction du bâtiment, mais aussi selon la lumière naturelle. Souvent, on essaie de mettre les rayonnages au centre du bâtiment qui est moins éclairé et les tables de travail le long des façades à la lumière naturelle. Je distribue les rayonnages en peigne pour qu'ils soient bien éclairés et ne fassent pas paravent empêchant la lumière naturelle de passer. On montre le plan au bibliothécaire avec qui on discute et qu'on essaie de convaincre de diminuer le nombre d'ouvrages en libre accès pour aérer les espaces. [...] Il est important de ne pas surcharger les volumes : laisser de la place pour pouvoir installer quelques fauteuils, pour pouvoir circuler librement ou pour avoir une banque d'accueil dégagée. Tout l'art de l'aménagement est de montrer aux bibliothécaires que parfois il y a des concessions à faire à l'espace pour une meilleure cohérence de l'ensemble et pour un plus grand confort²³⁶.

La mise en espace des collections de la bibliothèque passe par une réflexion des architectes sur la part des collections à mettre en libre accès ou non. Dominique Coulon, qui précise que les bibliothécaires ont « tendance à vouloir mettre plus d'ouvrages que prévu²³⁷ », affirme que « des études prouvent que quand il y a trop de choses proposées, les gens empruntent beaucoup moins, donc il vaut mieux avoir des espaces très aérés avec des offres plus limitées, mais bien ciblées, pour avoir un plus grand nombre d'emprunts ». Marie-Hélène Badia estime, elle aussi, que « si l'on veut que l'espace soit attrayant, on a intérêt à ne pas mettre plus que le nécessaire sur les plateaux, au risque d'avoir des espaces surchargés où l'on n'a pas envie d'être. On doit plutôt assurer de la rotation facile et faire en sorte que les gens puissent accéder facilement à des banques de recherche²³⁸ ». Le juste milieu est à trouver entre la vision des architectes qui perçoivent les collections dans leur rapport à l'espace et celle de certains bibliothécaires qui préfèrent proposer une offre abondante, parfois au détriment du confort des usagers.

Alors que tous les architectes rejoignent les bibliothécaires pour constater que les espaces jeunesse sont très souvent séparés des autres espaces, certains architectes penchent pour une séparation spatiale moins marquée. Les tous petits, par leurs pratiques de lecture et d'activités particulières, nécessitent des espaces distincts, mais ce n'est pas le cas des publics moins jeunes. Dominique Gautier précise qu'il « aime bien quand on sait mélanger les adultes et les publics plus jeunes, parce que c'est une façon

²³⁴ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²³⁵ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²³⁶ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

²³⁷ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²³⁸ BADIA, Marie-Hélène. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

d'apporter une mixité générationnelle, une mixité de lecture et d'ouvrages. Je trouve que dire que tel ouvrage intéresserait quelqu'un qui a moins de 18 ans et pas au-delà serait dommage. C'est aussi éveiller la curiosité de chacun, dans les deux sens, que de savoir mélanger les publics²³⁹ ». Par un effet de sérendipité, la bibliothèque donne « la possibilité de trouver des ouvrages qu'on n'a pas recherchés en premier lieu²⁴⁰ », comme le précise Magali Toro, grâce à une présentation des collections qui ne cloisonne pas les publics. Dominique Coulon donne l'exemple d'une de ses réalisations :

Souvent l'espace est divisé en pôles : le pôle jeunesse par exemple. Pour avoir pas mal travaillé avec des bibliothécaires, la philosophie la plus innovante est d'imaginer que ces pôles puissent glisser les uns par rapport aux autres pour qu'il y ait une sorte de fusion. On n'a donc pas un pôle, un espace, mais plutôt un glissement des pôles les uns sur les autres. Par exemple, la directrice de la médiathèque de Thionville souhaitait installer l'espace BD dans la partie roman, parce qu'elle voulait qu'un adolescent qui vient chercher une BD puisse aussi tomber sur un roman²⁴¹.

L'architecte ne se charge que de l'implantation des collections, sans se soucier de la mise en valeur des documents sur les meubles, car « la présentation des ouvrages est faite par ceux qui font vivre l'équipement²⁴² », comme le précise Dominique Gautier. L'architecte s'occupe ainsi de l'aménagement intérieur et du mobilier quand cette mission lui est confiée, permettant une réflexion globale sur l'articulation entre enveloppe architecturale et espaces intérieurs qui répond aux attentes fonctionnelles du maître d'usage, tout en laissant une marge de manœuvre pour une certaine esthétique que le maître d'œuvre peut souhaiter introduire dans le bâtiment de bibliothèque.

1.3. Privilégier les aspects techniques et fonctionnels ou l'expression artistique ?

Dans le riche et parfois difficile dialogue qui s'établit entre le bibliothécaire et l'architecte, intervient toujours la récurrente question de la fonctionnalité. Au bibliothécaire la réflexion sourcilleuse sur l'usage futur d'un espace dans lequel, bien inconsciemment, il transpose parfois le vécu de pratiques actuelles. À l'architecte le souci de signifier une complexe richesse d'activités et de représentations symboliques. Le débat n'est pas ici manichéen, et si les bibliothécaires savent être sensibles à la cohérence novatrice d'une architecture, les architectes ne sont pas étrangers à la question de l'utilité, dont les impératifs nourrissent leur pensée²⁴³.

Marc Bédarida met en avant les différents objectifs qui semblent distinguer les préoccupations des bibliothécaires et des architectes. Néanmoins, ces derniers ne se limitent pas au simple fonctionnalisme, théorisé par Louis Sullivan qui estimait que la forme découlait de la fonction. À la fin des années 1970, le postmodernisme a d'ailleurs contribué à enterrer toute référence à une démarche fonctionnaliste. Le modèle de pensée qui fait désormais consensus au sein de nombreux architectes est plutôt de considérer que l'expression artistique est intimement imbriquée avec les aspects techniques et fonctionnels.

²³⁹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁴⁰ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁴¹ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²⁴² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁴³ BÉDARIDA, Marc. L'utile est-il le beau ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2000, t.45, n°3. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/03-beda.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

1.3.1. Deux aspects indissociables

Dans l'esprit de plusieurs architectes, art et technique vont de pair dans un projet de bibliothèque. Laurent Beaudouin estime que « ces deux questions ne doivent jamais être dissociées. Le travail de l'architecte doit être la synthèse des réponses à apporter à des thèmes que l'on pourrait croire contradictoires, mais qui doivent trouver une solution unitaire²⁴⁴ ». L'architecture de la bibliothèque ne doit donc pas se limiter, comme certaines réalisations des années 1950 ou 1960, à se concentrer sur les aspects fonctionnels, en laissant de côté toute esthétique. *A contrario*, privilégier la forme architecturale uniquement semble non conforme au principe même de l'architecture, comme l'explique Dominique Gautier :

En tant qu'architecte, je pense qu'une architecture n'est réussie que si elle répond à tous les objectifs du programme. Un travail architectural, qui aurait pour objectif simplement de faire une forme ou de faire quelque chose qui serait purement « artistique », serait forcément un échec. Un programme, c'est d'abord un usage, un budget, des contraintes environnementales et urbaines etc. La somme de tout cela fait qu'un bâtiment prend du sens, donc la valeur d'usage est très importante et il faut la respecter. Cela n'empêche pas que derrière il y ait un vrai travail architectural sur la forme et le design, mais il ne faut pas inverser les choses, c'est-à-dire qu'il y a d'abord une valeur d'usage qu'il faut comprendre et intégrer et ensuite en découle une forme qui ne doit pas être gratuite²⁴⁵.

Art et technique dans un bâtiment de bibliothèque ne s'excluent pas l'un l'autre, mais doivent plutôt se compléter. Dominique Coulon précise que « la technique est un élément indispensable et si elle n'est pas au point, on ne peut même pas parler de la partie artistique. La technique et la partie artistique ne s'opposent pas et peuvent fonctionner sans heurts. L'architecture ne vient pas enlever de la fonctionnalité ou la technique à un bâtiment, il faut seulement que les choses soient en harmonie, ce qui implique un travail étroit avec les ingénieurs²⁴⁶ ». Bruno Gaudin considère, lui aussi, que ces deux notions sont « imbriquées et indémêlables²⁴⁷ », mais que la fonction première de l'architecture n'est pas de « faire œuvre », mais « d'apporter des réponses précises à la société » :

Je ne pense pas qu'un architecte puisse revendiquer d'emblée une position d'artiste. Je pense qu'on n'a pas la liberté de point de vue et d'action d'un artiste, parce qu'on doit passer par une commande qui elle-même a des règles et des impératifs qui sont importants à respecter. [...] Aujourd'hui, les questions fondamentales d'architecture, c'est d'arriver à construire pour le plus de monde possible, à donner une qualité de service public à tout le monde et maintenir coûte que coûte cette possibilité de donner accès à ces lieux publics²⁴⁸.

Benoît Jallon rejoint Bruno Gaudin en affirmant que la passion première de l'architecte est de « penser et construire²⁴⁹ », à l'inverse de Pierre Riboulet qui pensait que le « statut premier²⁵⁰ » de l'architecte est d'être un « artiste ». Pierre Riboulet estimait qu'« au contraire d'autres formes de création artistique, le projet d'architecture doit répondre impérativement à un fonctionnement précis tel qu'il est décrit et condensé dans le programme. [L'œuvre], une fois résolue la question fonctionnelle, doit la faire

²⁴⁴ BEAUDOUIN, Laurent. Entretien par e-mail du 25 septembre 2014. Cf. annexe n° 3.

²⁴⁵ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁴⁶ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²⁴⁷ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²⁴⁸ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²⁴⁹ JALLON, Benoît. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Traces*. New York : Actar, 2013, p. 292.

²⁵⁰ RIBOULET, Pierre. *Écrits et propos*. Paris : Linteau, 2003, p. 6.

oublier²⁵¹ ». L'architecte devant respecter en premier lieu un programme définissant les aspects fonctionnels du projet de bibliothèque, quels sont ses moyens pour intégrer une expression artistique dans le bâtiment ? Pour Dominique Arnoux, elle s'est fondée sur des éléments architecturaux du bâtiment : « Notre création s'est traduite principalement par le mobilier et par le faux-plafond qui apporte un dialogue avec la structure existante par un jeu de matières et de couleurs²⁵² ». Didier Berger tente d'apporter une touche artistique par le ressenti face à la variété des espaces proposés :

Pour nous, la dimension artistique, c'est créer une émotion – pas forcément partagée par tout le monde – un moment d'évasion, une échappée. C'est arriver non pas à raisonner en termes fonctionnels, mais avoir cette progression spatiale qui fait que chaque espace a un caractère propre. Mais il n'existe aucun mode d'emploi et ce n'est pas ressenti de la même manière par tout le monde, donc tout ce que nous nous efforçons de faire, c'est d'amener des diversités d'espaces pour que chacun vienne faire son trou. Nous essayons d'éviter la banalisation et la standardisation. C'est cela que l'on a d'« artistique » : une sensation, une émotion, une ambiance, un toucher d'un matériau, une lumière différente²⁵³.

Cette approche semble plus subtile que de vouloir à tout prix créer des formes extravagantes ayant pour seul but de marquer et de choquer. Magali Toro questionne la pertinence d'un tel concept : « La notion de geste artistique est superficielle, parce qu'elle voudrait dire que l'art ne peut exister que parce qu'il est différent, nouveau ou choquant. Dans cent ans que restera-t-il de la perception d'un geste artistique d'aujourd'hui ?²⁵⁴ »

1.3.2. La question de la signature de l'architecte

À son époque, Beaubourg a fait scandale. Paris, aujourd'hui, sans Beaubourg ne serait plus Paris. Toutes les œuvres d'architecture contemporaine, même si elles provoquent des rejets violents, finissent par être acceptées du grand public²⁵⁵.

Le sociologue Jean-Pierre Jeudy rejoint plusieurs architectes qui mettent en cause une architecture criarde et vainement choquante, au détriment de la fonction première du lieu. Dominique Gautier prend l'exemple du musée des Confluences à Lyon, qui est, selon lui, « un geste complètement démesuré qui a été fait en se moquant de ce qu'il y aura à l'intérieur. Et c'est tout l'inverse de ce que devrait être un bâtiment architectural : une expression gratuite, non justifiée, très coûteuse, aussi bien à la construction qu'à l'entretien²⁵⁶ ». L'architecte Jean-Louis Bouchard critique aussi les architectes qui ne soignent que l'extérieur du bâtiment, sans se soucier de l'intérieur : « [Dans] le piteux exemple de Lyon Confluence c'est l'espace médiatique, l'aspect, [...], la machine célibataire solitaire extérieure que l'on célèbre. [...] Signatures connues, haute-couture, talents régionaux émergents, tant et tant tapissent nos villes²⁵⁷ ».

²⁵¹ RIBOULET, Pierre. *Op. cit.*, p. 219-220.

²⁵² ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

²⁵³ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

²⁵⁴ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁵⁵ JEUDY, Henri-Pierre. *L'imaginaire des architectes*. Paris : Sens & Tonka, 2012, p. 17.

²⁵⁶ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁵⁷ BOUCHARD, Jean-Louis. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 63.

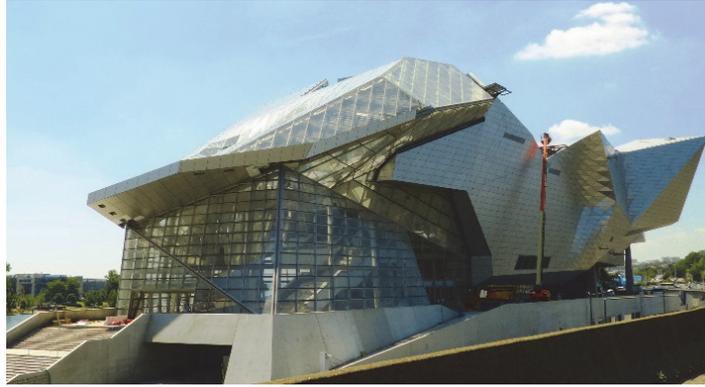


Illustration 28 : Musée des Confluences de Lyon
(© Bahnfish / Coop Himmelb(l)au)

Si cet exemple de musée semble frapper l’imaginaire de plusieurs architectes, qu’en est-il de l’architecture des bibliothèques ? Florian Forestier, qui évoque l’histoire de l’architecture des bibliothèques depuis les années 1970, précise que « sans nécessairement devenir des *gestes architecturaux*, les nouvelles bibliothèques sont souvent liées à la *patte* d’un architecte qui les imprègne de sa vision et leur donne un caractère singulier²⁵⁸ ». La signature forte de l’architecte n’est pas unanimement appréciée au sein même de la profession. L’architecte Umberto Napolitano écrit, par exemple, que

Le néologisme *starchitecte* désigne ces maîtres à produire des singularités formatées. Les architectures se sont simplifiées, codifiées, calibrées, pour devenir les *produits* d’une marque, correspondant à l’agence d’architecture qui les concevait. Des projets identiques ont été achetés aux quatre coins de la planète. Nous n’avons jamais été aussi loin des enjeux de l’art et de la vocation de l’architecture²⁵⁹.

Certains architectes considèrent au contraire comme une qualité la capacité de l’architecte de mettre de côté sa personnalité au profit du projet de bibliothèque. Ce type de bâtiment se prête moins à l’imposition d’une signature forte. Didier Berger précise que dans ce type de projet, il partage « la conception avec le programmiste, l’utilisateur et le politique, le grand nombre d’interlocuteurs permettant de nourrir la conception et évacuant le problème d’*ego* de l’architecte²⁶⁰ ». Dans le cadre de rénovations de bibliothèques ayant déjà une identité forte, les commanditaires apprécient parfois aussi que l’architecte respecte au mieux l’architecture existante. Alain Del Zotto évoque le projet de rénovation de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, où il a tenté de « maintenir l’esprit de ces lieux plutôt que le changer²⁶¹ » et a ainsi cherché à ne pas « imposer une nouvelle image ». Antoine Stinco, qui a travaillé sur la rénovation de la Bibliothèque Sainte-Barbe, avoue avoir été apprécié pour sa capacité à « respecter l’ambiance générale et l’architecture » :

Il y a deux genres d’architectes : des architectes, comme par exemple Portzamparc, qui ont un style et qui veulent qu’on retrouve leur marque dans toute leur architecture, ce qui n’est pas mon genre. Les autres architectes n’ont pas cette préoccupation et sont pris par le projet lui-même, ce qui leur donne une nouvelle approche à chaque fois. L’ambiance est très importante et le fonctionnement est la moindre des choses, alors beaucoup de choses fonctionnent mal pour avoir des effets plastiques et architecturaux. Ne pas avoir de

²⁵⁸ FORESTIER, Florian. *Maîtres de l’architecture et bibliothèques*. Mémoire d’étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010, p. 23. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

²⁵⁹ NAPOLITANO, Umberto. In JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Op. cit.*, p. 123.

²⁶⁰ BERGER, Didier. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 2.

²⁶¹ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

signature reconnaissable est moins valorisant pour l'architecte, mais en même temps on est aussi apprécié pour notre discrétion²⁶².



Illustrations 29 et 30 : Bibliothèque Sainte-Barbe
(© Marie-Lan Nguyen / Antoine Stinco)

L'implication de l'architecte dans la réalisation concrète des espaces de la bibliothèque se doit de toujours respecter au mieux la fonctionnalité première du bâtiment. Un projet de bibliothèque semble mieux réussi lorsque l'architecte pense d'abord aux usages réels avant d'intégrer son expression artistique, que cela soit pour l'enveloppe architecturale ou pour l'aménagement des espaces intérieurs, mobilier inclus. Le confort des usagers passe aussi par le respect de la législation dans le bâtiment.

2. L'ARCHITECTE FACE AU SYSTÈME NORMATIF

En tant qu'établissement recevant des publics (ERP), la bibliothèque est soumise à des normes et règles précises qui déterminent le travail de l'architecte dans la conception des espaces. Tout en construisant un bâtiment respectueux de l'environnement, l'architecte a l'obligation de suivre des indications en matière de sécurité et d'accessibilité des publics.

2.1. Parler accessibilité

La loi du 11 février 2005²⁶³ impose aux bibliothèques publiques de se conformer aux normes d'accessibilité. L'échéance de la mise en accessibilité a été fixée au 1^{er} janvier 2011 pour les bibliothèques universitaires et au 12 février 2015 pour les bibliothèques de lecture publique. Les projets de bibliothèques relevant d'un permis de construire délivré depuis le 1^{er} janvier 2007 doivent, quant à eux, être en conformité avec cette loi. L'obligation recouvre la possibilité d'accéder à la bibliothèque, d'y circuler et d'y recevoir les informations par des moyens adaptés aux différents handicaps²⁶⁴. « Les textes réglementaires ne fixent aucune norme spécifique concernant les bibliothèques. La bibliothèque, comme tout établissement recevant du public, doit donc porter son attention sur tous les aspects de l'accessibilité aux espaces, aux collections et aux services pour toutes les personnes et notamment sur la largeur des

²⁶² STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

²⁶³ <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>> [consulté le 15 décembre 2014].

²⁶⁴ BONELLO, Claire. Accessibilité et handicap en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>> [consulté le 15 décembre 2014].

allées entre les étagères (minimum de passage d'un fauteuil roulant), l'atteinte des rayonnages et des guichets, la lisibilité de la signalétique, etc.²⁶⁵ ».

2.1.1. Le cadre légal

Comment se placent les architectes vis-à-vis de cette réglementation sur l'accessibilité ? Lorsqu'ils sont interrogés sur ce que recouvre pour eux la notion d'accessibilité en bibliothèque, les architectes s'accordent pour évoquer en premier lieu le cadre légal qui régit la construction d'une bibliothèque. Pour eux, l'accessibilité, c'est avant tout une question de réglementation. Alors que Jean Dalmais affirme avoir « tout simplement suivi la réglementation²⁶⁶ » dans ses projets de bibliothèque, Dominique Coulon se réfère aussi au cadre légal :

Pour les questions d'accessibilité, c'est assez simple : on doit respecter une réglementation qui exige que tous les espaces soient accessibles. La réglementation française est très contraignante, mais pour un équipement de ce type-là, c'est assez facile de la respecter, puisque ce sont des espaces fluides et très ouverts. Ce n'est donc pas un vrai problème, contrairement par exemple à un équipement comme une piscine, où il faut qu'une personne en fauteuil roulant puisse aller jusqu'au bassin, en passant par les douches, les pédiluves etc.²⁶⁷

Les normes d'accessibilité en bibliothèque ne sont pas perçues par plusieurs architectes comme particulièrement contraignantes, mais plutôt comme un standard applicable dans tous types d'équipements publics. Bruno Gaudin estime qu'« en France, tout est très codifié et réglementé. De ce point de vue-là, la bibliothèque, comme tout autre édifice public, doit être accessible à tous les publics²⁶⁸ ». Marc Steinmetz met aussi en avant l'égalité de la bibliothèque par rapport à d'autres bâtiments publics lorsqu'il s'agit d'accessibilité : « Comme dans tous les bâtiments publics, on est obligé de penser aux personnes à mobilité réduite, mais c'est réglé par la loi : dès qu'un bâtiment public reçoit du public, il doit se plier à cette norme-là²⁶⁹ ». Dominique Gautier pense, lui aussi, avant tout au cadre légal lorsqu'il parle d'accessibilité en bibliothèque : « des normes existent depuis longtemps et nous sommes tenus de les appliquer. Tout bâtiment public aujourd'hui doit être accessible aux personnes à mobilité réduite²⁷⁰ ». Cette acceptation du cadre légal ne semble pourtant pas avoir toujours été évidente, comme le rappelle Antoine Stinco, qui précise qu'« aujourd'hui, l'accessibilité, c'est la moindre des choses : vous ne pouvez plus rien faire sans prendre en compte les personnes à mobilité réduite [...] Pendant un moment, les architectes se sont rebiffés face à l'obligation d'accessibilité, mais cela n'a pas duré²⁷¹ ». Magali Toro évoque les difficultés rencontrées initialement pour faire accepter l'idée de l'accessibilité :

J'ai connu les débuts de l'existence de la codification, à une époque où on avançait que les mesures pour les personnes à mobilité réduite ne concernaient qu'une très petite partie de la population. Il était difficile d'expliquer à nos clients que le but n'était pas de gaspiller de l'argent, mais de penser à tout le monde : plus on ouvre de possibilités, plus on accueille²⁷².

²⁶⁵ COLLIGNON, Laure, GRAVIER, Colette et GEORGES Nicolas. *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*. Paris : Moniteur, 2011, p. 50.

²⁶⁶ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²⁶⁷ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

²⁶⁸ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

²⁶⁹ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

²⁷⁰ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁷¹ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

²⁷² TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

2.1.2. L'application concrète dans le bâtiment

Une fois le cadre légal évoqué de manière générale, quelques architectes se posent la question de la manière dont la réglementation peut être mise en pratique dans les espaces de la bibliothèque. Le consultant accessibilité Luc Givry rappelle le cadre du travail de l'architecte pour créer des espaces accessibles :

L'architecte et son bureau d'études techniques dans le domaine pourront créer de bonnes conditions de lecture par leur maîtrise de l'éclairage naturel et artificiel. Ils permettront l'approche du fauteuil roulant et faciliteront le repérage et les déplacements de l'aveugle. En revanche, ils ne pourront aller au-delà de ce point²⁷³.

L'architecte a comme rôle de concevoir concrètement des espaces accessibles, à la fois pour les publics et pour le personnel. Perçue par certains comme une contrainte, la réglementation sur l'accessibilité peut aussi être vécue comme un moyen d'introduire des éléments utiles à tous, comme le précise Magali Toro :

L'architecte peut profiter de la loi pour créer des opportunités spatiales, par exemple en mettant en place des rampes, qui servent aussi aux parents avec une poussette, et pas uniquement des ascenseurs. Une hauteur de marches adaptée permet à tous, y compris les personnes âgées, de se déplacer plus facilement. L'application de cette réglementation, qui n'est supposée être que pour les personnes à mobilité réduite, se fait donc au bénéfice de tous²⁷⁴.

Les contraintes légales semblent avoir été bien intégrées par plusieurs architectes dans les bibliothèques qu'ils conçoivent. Jean Dalmais, par exemple, a fait installer dans la médiathèque de Brindas un ascenseur, puisque le bâtiment a plus d'un étage et il dit avoir mis en place « certaines largeurs de circulation, des sanitaires adaptés et des pupitres à la bonne hauteur pour consulter aussi bien des écrans que des ouvrages. On a aussi des espaces accessibles aux handicapés dans la salle de projection. Ce sont pleins de contraintes particulières, mais qui aujourd'hui sont intégrées assez naturellement²⁷⁵ ». En plus de l'accessibilité spatiale, certains architectes pensent aussi à l'accessibilité des personnes avec des handicaps visuels, comme Dominique Gautier, qui précise que « l'accessibilité des malvoyants peut se traduire par des informations sonores, des éléments en braille ou en agrandi au niveau de la signalétique²⁷⁶ ». Le seul architecte à évoquer la question de l'accessibilité des magasins pour le personnel est Alain Del Zotto qui constate que les normes ne peuvent pas être mises en application pour des raisons évidentes :

Certaines [normes] sont totalement inapplicables, notamment l'accessibilité des magasins aux personnes en fauteuil roulant (magasinier ou public) : il faudrait des dégagements de 1,50 m de large entre les rayonnages et des livres positionnés sur des étagères de 50 cm du sol à 1,30 m du sol, ce qui triplerait l'espace nécessaire en magasins. De même il me paraît impossible qu'un magasinier aveugle puisse aller chercher des livres dans les magasins²⁷⁷.

²⁷³ GIVRY, Luc. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie, 2010, p. 279.

²⁷⁴ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁷⁵ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²⁷⁶ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁷⁷ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

2.1.3. L'accessibilité des collections

Un point qui semble aussi moins fréquemment évoqué par les architectes est celui de l'accès aux collections par tous les publics. L'accessibilité des collections est perçue comme dépendant plutôt du bibliothécaire que de l'architecte qui conçoit les espaces. La question de la hauteur des étagères, par exemple, se pose avant tout sous l'angle de l'aménagement de l'espace par Dominique Arnoux, qui précise que, lors du choix et de l'implantation du mobilier de la bibliothèque rénovée de l'Essib, il a « veillé à ce que les étagères de livres ne dépassent pas 1,60 mètre pour ne pas couper l'espace, pour que la lumière circule et pour des questions d'accessibilité ». Magali Toro est la seule architecte à évoquer l'accessibilité des collections en pensant à la lecture des malvoyants et des aveugles. Peut-être tient-ce au fait qu'elle n'a pas construit elle-même de bibliothèque et que cet aspect peut lui paraître plus important qu'aux autres architectes qui ont mené des projets de bibliothèque et se soucient davantage de l'accessibilité des collections sous l'angle de l'aménagement de l'espace. Pour cette architecte, l'accessibilité en bibliothèque « se traduirait d'abord dans le fonds, par exemple avec des ouvrages en braille. D'autant que l'accès d'une personne malvoyante ou aveugle à des livres adaptés est difficile, d'où un besoin plus important d'avoir des fonds à la bibliothèque²⁷⁸ ». Néanmoins, Luc Givry reconnaît les lacunes des bibliothèques en la matière :

La consultation des livres en braille ou des livres audio au format DAISY demande que la bibliothèque soit dotée d'ouvrages de ce type et, pour le format DAISY, de lecteurs compatibles avec ce standard. Les bibliothèques disposant d'un fonds d'ouvrages en braille ou sous format DAISY sont très rares. La plus importante que nous connaissons est la médiathèque de l'association Valentin-Haüy à Paris, qui accueille notamment près de 5 000 ouvrages en braille et plus de 3 250 livres audio DAISY²⁷⁹.

Les préoccupations des architectes pour les questions d'accessibilité des espaces et des collections sont souvent assez proches de celles qui concernent la sécurité des personnes et des biens.

2.2. La sécurité en bibliothèque

L'architecte se doit de prendre en considération, dès la conception du projet, les contraintes spécifiques aux bibliothèques, afin d'assurer avant tout la sécurité des personnes, mais aussi celle des biens conservés par la bibliothèque, cet établissement se distinguant entre autres par les collections qu'il détient.

2.2.1. Assurer la sécurité des personnes et des biens

La réglementation a pour objectif la protection des personnes amenées à se trouver dans les établissements, qu'il s'agisse des personnels y travaillant ou du public qui y est reçu. [...] Il n'est jamais prévu, dans le règlement, de dispositions particulières pour la protection des biens, qu'il s'agisse de la salle des incunables de la Bibliothèque nationale de France ou qu'il s'agisse de mémoires spécialisés et uniques d'une bibliothèque universitaire. [...] Il n'est toutefois pas interdit de compléter les dispositions à mettre en œuvre au moyen de dispositions techniques permettant une meilleure protection des biens²⁸⁰.

²⁷⁸ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁷⁹ GIVRY, Luc. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 279.

²⁸⁰ THÉLOT, Denis. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 281.

L'architecte Denis Thélot souligne là que les normes de sécurité en bibliothèque, comme dans d'autres établissements recevant du public, ne prévoient que d'assurer la sécurité des personnes, mais pas des biens conservés dans le bâtiment. Plusieurs architectes estiment pourtant que dans un tel établissement la sécurité doit aussi s'appliquer aux biens : « Dans le cadre d'une bibliothèque, c'est aussi forcément sauver les livres, donc il y a une double sécurité : sauver les personnes et les livres²⁸¹ », affirme Magali Toro. Françoise Sogno évoque, quant à elle, les demandes de bibliothécaires pour qu'elle conçoive des espaces sécurisés de manière à ce que les usagers ne puissent pas « voler des bouquins²⁸² ». La présence de collections, en particulier en magasins, est perçue par plusieurs architectes comme une contrainte particulière : il faut à la fois veiller à ce que les documents ne puissent pas être volés, mais aussi assurer que le bâtiment puisse les supporter. Jean Dalmais estime que l'une des rares contraintes d'une médiathèque est « qu'en fonction des volumes de stockage, on a des planchers qui ont des surcharges admissibles de 500 kg plutôt que 250, voire plus s'ils commencent à faire du stockage haute densité²⁸³ ». Antoine Stinco évoque le même souci qu'il a rencontré lors de la rénovation de la Bibliothèque Sainte-Barbe : « La contrainte du bâtiment était d'installer des rayonnages qui pèsent lourd, donc il a fallu renforcer tous les planchers²⁸⁴ ». La sécurité est alors envisagée pour empêcher l'effondrement et ainsi protéger les biens et les personnes.

Hormis les questions de renforcement des planchers, la bibliothèque est perçue comme un lieu où quelques questions particulières de sécurité se posent. « Le plus grand risque en bibliothèque, et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé à Alexandrie, c'est le feu²⁸⁵ », affirme Magali Toro. Plusieurs architectes mettent en place des systèmes de détection du feu et de désenfumage, ou alors font « traiter²⁸⁶ » le bois utilisé dans les espaces intérieurs.

De plus, un soin particulier est accordé à la lumière pour « prévenir les accidents et les chutes²⁸⁷ », mais aussi dans la « prévention des vols et des agressions ». La signalétique en bibliothèque est aussi perçue comme un moyen de sécuriser les lieux. L'architecte Véronique Lancelin considère qu'à l'inverse de la signalétique de sécurité-incendie, qui relève de la responsabilité du maître d'œuvre, « la signalétique de fonctionnement nécessite un processus de conception et de réalisation spécifique²⁸⁸ ». La sécurité des personnes fréquentant la bibliothèque implique qu'une signalétique leur indique de manière claire les sorties de secours, les extincteurs, les espaces interdits au public, etc.

La bibliothèque peut aussi être vue comme un équipement où les questions de sécurité ne se posent pas de manière accrue. Dominique Gautier estime ainsi que « ces normes ne sont ni plus ni moins contraignantes qu'ailleurs : la bibliothèque étant un équipement public, les mêmes lois s'appliquent comme partout ailleurs. Ce sont des

²⁸¹ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁸² SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

²⁸³ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²⁸⁴ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

²⁸⁵ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

²⁸⁶ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

²⁸⁷ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

²⁸⁸ LANCELIN, Véronique. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 343.

contraintes qu'on gère au quotidien et qui ne sont pas nouvelles pour nous²⁸⁹ ». Marc Steinmetz va dans le même sens, lorsqu'il précise que

la sécurité en bibliothèque n'est pas très différente que pour d'autres bâtiments publics. On doit éviter qu'elle ne soit cambriolée et en même temps penser à la sécurité incendie, mais tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité est régi et contrôlé par le bureau de contrôle. [...] Une navette a lieu entre les architectes et le bureau de contrôle, mais aussi avec le coordonnateur sécurité prévention et santé (SPS), qui interviennent au départ, puis suivent le projet pour voir s'il est conforme au plan, dans quel cas on lui accorde son visa. Ces deux instances peuvent bloquer le projet, mais en général il n'y a pas de soucis²⁹⁰.

Dominique Arnoux ne va pas dans le même sens lorsqu'il évoque les questions de sécurité dans le projet de rénovation de la bibliothèque de l'Enssib :

On a eu quelques soucis dans le déroulé du projet : le refus du permis dans un premier temps, pour des raisons administratives. Il a fallu représenter un dossier et revoir les choses. À la toute fin, la commission de sécurité a failli ne pas donner son autorisation, car elle s'attendait à voir appliquées certaines mesures de sécurité qu'elle avait demandées à l'Enssib en amont du projet, mais qui n'ont pas été mises en place²⁹¹.

2.2.2. Les dérogations

Si la majorité des architectes appliquent les normes de sécurité et d'accessibilité dans les bâtiments de bibliothèque qu'ils conçoivent, parfois ces contraintes sont difficilement applicables, en particulier dans des bâtiments anciens à mettre aux normes. La loi précise que « des dérogations motivées peuvent être autorisées en cas d'impossibilité technique ou de contraintes liées à la préservation du patrimoine architectural²⁹² » du bâtiment. Lorsque des telles dérogations sont demandées, « des mesures de substitution viennent alors compenser cette dérogation²⁹³ », comme le précise la conservatrice Claire Bonello. Bruno Gaudin, qui mène la rénovation du site historique de la Bibliothèque nationale de France, évoque les dérogations à la règle dans le cas d'un bâtiment patrimonial :

Pour les bibliothèques anciennes qui ne répondent pas à ces normes, se pose la question de savoir ce que l'on peut ou non mettre aux normes, quelles dérogations on peut obtenir, sachant que les négociations sont menées au cas par cas avec les services de sécurité locaux. On croise l'état des lieux avec les règlements actuels, on constate les points d'achoppement, qui sont souvent multiples, et ensuite on propose une remise aux normes pour certains éléments et des dérogations pour ce qui n'est pas réalisable ou trop coûteux. On propose en général des mesures compensatoires en échange de ces dérogations. Par exemple si un plancher n'est pas stable au feu et qu'on ne peut le modifier parce qu'il a une valeur patrimoniale, je renforce la détection incendie et le désenfumage, je mets des escaliers larges aux extrémités pour évacuer plus rapidement etc.²⁹⁴

Se poser la question de mettre aux normes la totalité ou une partie de la bibliothèque apparaît aussi lorsque les architectes évoquent les projets de bâtiments respectueux de l'environnement.

²⁸⁹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

²⁹⁰ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

²⁹¹ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

²⁹² <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006824134&cidTexte=LEGITEXT000006074096&dateTexte=20141002>> [consulté le 15 décembre 2014].

²⁹³ BONELLO, Claire. Accessibilité et handicap en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>> [consulté le 15 décembre 2014].

²⁹⁴ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

2.3. Penser la bibliothèque dans une logique de développement durable

Dans une conception durable, le bâtiment est vertueux, ses besoins énergétiques sont très limités grâce à sa forme, à la qualité et à la performance de son enveloppe, à la disposition de ses espaces. Peu énergivore, il est alimenté par des énergies majoritairement renouvelables qu'il capte dans son environnement proche. Il offre des espaces sains et ventilés. Les nuisances générées par sa construction sont restreintes et sa déconstruction ouvre la voie à la récupération²⁹⁵.

Anna Wagner, architecte diplômée d'ingénierie et d'architecture à haute qualité environnementale (HQE), met en avant une préoccupation partagée par de plus en plus d'architectes de bibliothèques : construire des bâtiments respectueux de l'environnement, tout en privilégiant le confort des usagers.

2.3.1. La Haute qualité environnementale (HQE) en bibliothèque

Le premier projet de bibliothèque haute qualité environnementale (HQE) en France a été lancé en 1996 : la médiathèque de Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes. Un tournant en matière de constructions de bibliothèques a eu lieu dans les années 2000, où les projets architecturaux sont de plus en plus doublés de préoccupations environnementales. La démarche HQE « a pour ambition d'améliorer la qualité environnementale du cadre de vie bâti dans une perspective de développement durable²⁹⁶ », précise la conservatrice Fanny Clain. Dans les faits, la majorité des projets se passent de la certification HQE par l'Association française de normalisation (Afnor), pour des raisons de contraintes et de coûts, ce qui ne signifie pourtant pas que ces projets non certifiés ne soient pas de bonne qualité environnementale. Le référentiel qualité environnementale du bâtiment (QEB) garantit le confort hygrothermique, visuel, olfactif et acoustique pour les usagers du bâtiment²⁹⁷. Néanmoins, les constructions HQE occasionnent un surcoût de 5 à 20% du coût total du projet, que le projet soit certifié ou non. Ce prix supérieur se justifie par les économies de fonctionnement qu'il permet de réaliser pendant la durée de vie du bâtiment. Il est à intégrer en amont dans le budget du projet, au risque de devoir revoir les ambitions à la baisse en cours de route²⁹⁸. Pour l'instant, « aucun des deux ministères de tutelle n'a lancé de programme gouvernemental de développement durable en bibliothèque²⁹⁹ », précise le conservateur Alain Caraco.

Quelle est la position des architectes vis-à-vis de ces questions de HQE en bibliothèque ? Dominique Gautier estime qu'il a « l'obligation de construire des bâtiments performants énergiquement ». Mais la question semble plus complexe pour la profession des architectes en général. En effet, de nouveaux experts en HQE s'organisent en cabinets d'étude spécialisés et donnent leur expertise sur les projets. Avec la HQE, ces cabinets interviennent en amont et au cours du projet, remettant en cause les prérogatives de l'architecte. La profession des architectes, tout en étant favorable à la démarche HQE, récuse l'intervention de ces cabinets d'études HQE qui auraient pour effet de transformer le projet architectural en liste de normes à appliquer

²⁹⁵ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 259.

²⁹⁶ CLAIN, Fanny. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 130.

²⁹⁷ CLAIN, Fanny. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 131-133.

²⁹⁸ CLAIN, Fanny. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 135.

²⁹⁹ CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>> [consulté le 15 décembre 2014].

sans intelligence. Le retrait en 2005 du conseil national de l'Ordre des architectes de l'Association HQE a rendu officielles et explicites les tensions qui règnent entre architectes et experts HQE³⁰⁰.

Les architectes refusent l'intrusion de cabinets d'experts HQE, mais ils portent eux-mêmes les valeurs de développement durable qu'ils tentent de mettre en application dans les bâtiments de bibliothèque sur lesquels ils travaillent. Construire une bibliothèque HQE implique de respecter une série de contraintes particulières, parmi lesquelles le choix des matériaux de construction est central. Par exemple, le bois est souvent utilisé dans les projets de bibliothèques HQE, car il est « durable, résistant et recyclable », mais aussi parce qu'il symbolise le « matériau naturel par excellence³⁰¹ », comme le précise Fanny Clain. Alors que Jean Dalmais dit utiliser « très souvent du bois³⁰² » comme matériau de construction, Dominique Coulon, dans le projet de médiathèque de Thionville, se sert du bois pour créer des espaces confortables et chaleureux pour les usagers, « dans une ambiance chalet³⁰³ ». Le bois, en plus de ses qualités environnementales, est apprécié pour être un bon absorbant acoustique. Dominique Arnoux évoque le confort apporté par ce matériaux dans le projet de rénovation de la bibliothèque de l'Enssib :

Le faux plafond acoustique en bois permet d'atténuer la réverbération sonore et referme acoustiquement l'espace, puisqu'on n'a plus l'impression d'être tous dans la même grande salle, vu que le bruit est moins bien propagé³⁰⁴.

Penser la bibliothèque dans une logique de développement durable implique aussi de se pencher sur l'utilisation de la lumière naturelle par rapport à la lumière artificielle. Un éclairage naturel permet de réduire les coûts du budget énergétique, tout en assurant un plus grand confort pour les usagers de la bibliothèque³⁰⁵. Néanmoins, la lumière naturelle peut aussi être source d'inconfort, ce pour quoi l'architecte Anna Wagner recommande vivement de concevoir des bâtiments de bibliothèque qui intègrent cette notion de lumière naturelle. Le logiciel « héliodon » permet de calculer la pénétration de la lumière du soleil dans le bâtiment selon les heures du jour et les périodes de l'année, mais ce dispositif a un coût assez élevé. Selon Anna Wagner « effectuer une simulation s'avère essentiel³⁰⁶ », en particulier si on souhaite installer des panneaux photovoltaïques dans le cadre d'une démarche de HQE. De grandes surfaces vitrées laissant entrer une vive lumière naturelle représentent aussi un obstacle aux bonnes conditions de conservation des documents. Les rayons du soleil posent particulièrement problème lorsqu'on a des espaces d'exposition derrière de grandes surfaces vitrées, ce qui impose de limiter la durée d'exposition à moins de trois semaines. On constate aussi dans certains cas une modification des couleurs de la signalétique en raison des rayons du soleil, avec par exemple des panneaux rouges qui virent à l'orange³⁰⁷. L'un des problèmes principaux lié aux grandes surfaces vitrées des bibliothèques repose surtout sur les pertes thermiques contraires au concept de développement durable.

³⁰⁰ CLAIN, Fanny. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 135-137.

³⁰¹ CLAIN, Fanny. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 134.

³⁰² DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

³⁰³ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

³⁰⁴ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

³⁰⁵ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

³⁰⁶ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 262.

³⁰⁷ CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014].

2.3.2. La thermique en bibliothèque

« Jusqu'au début des années 2000, l'impact écologique du bâtiment n'était pas un critère de choix. C'est pourquoi de nombreuses médiathèques ont affiché une grande façade vitrée. Ce type de bâtiment consomme beaucoup d'énergie en chauffage l'hiver et en climatisation l'été. Quant aux bâtiments des années 1960 et 1970, ils sont souvent mal isolés et peu entretenus³⁰⁸ », écrit Alain Caraco. Anna Wagner précise que tous les bâtiments, publics ou privés, sont soumis à la réglementation thermique de 2012 qui prévoit la réduction de la consommation énergétique³⁰⁹. Pour l'architecte Dominique Gautier, il est désormais indispensable de construire

des bâtiments performants énergiquement, bien isolés, bien chauffés sans trop consommer et c'est peut-être une des difficultés qu'on peut relever dans un bâtiment de bibliothèque : une des choses importantes dans une bibliothèque c'est la lumière naturelle, ce qui implique d'avoir beaucoup de vitrages et qui est contraire à une bonne maîtrise des performances thermiques d'un bâtiment³¹⁰.

Après avoir construit des bibliothèques aux grandes façades vitrées, certains architectes privilégient des bâtiments aux pertes thermiques moins importantes. Par exemple, le projet de Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, ouverte en 2011, semble novateur, car « la problématique du développement durable n'y a pas été traitée comme un volet à part du projet, mais a irrigué chacun des aspects de la conception du bâtiment³¹¹ », souligne la conservatrice Noëlle Drogat-Landré. L'architecte de cette bibliothèque, Yves Lion, préconise de limiter les surfaces vitrées du bâtiment pour réduire les pertes thermiques, contrairement aux choix architecturaux effectués pour de nombreuses médiathèques récentes. Selon lui, « la démarche écologique, c'est d'abord du bon sens³¹² ».



**Illustration 31 : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
(© Philippe Schneider / Yves Lion)**

³⁰⁸ CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>> [consulté le 15 décembre 2014].

³⁰⁹ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 260-261.

³¹⁰ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

³¹¹ DROGNAT-LANDRÉ, Noëlle. Bibliothèques et développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0096-003>> [consulté le 15 décembre 2014].

³¹² LION, Yves. Cité dans DROGNAT-LANDRÉ, Noëlle. Bibliothèques et développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0096-003>> [consulté le 15 décembre 2014].

La maîtrise des performances thermiques doit se faire au bénéfice d'une baisse de la consommation énergétique, mais aussi du confort des usagers de la bibliothèque. Anna Wagner estime que les bibliothèques partagent la même préoccupation de fournir un confort thermique et visuel aux usagers dans les salles de lecture :

Assurer un confort thermique dans ces espaces consiste donc à créer les conditions climatiques optimales d'utilisation, dans toutes les conditions d'exploitation – taux de remplissage notamment – et, bien évidemment, dans le respect des critères environnementaux et de la réglementation. Le confort est une notion difficile à apprécier, car il est subjectif. Chaque individu le ressent, en effet, suivant des paramètres qui lui sont personnels, tels que son âge, son sexe ou plus généralement sa constitution. Cependant, il existe des sources d'inconfort potentielles qui altèrent le bien-être du plus grand nombre et peuvent occasionner des gênes. Ces foyers d'inconfort sont principalement les effets dus aux parois froides, aux déperditions thermiques, au phénomène de convection de l'air³¹³.

Dans les bibliothèques avec des plafonds hauts, la convection de l'air est un problème qui se pose de manière accrue. Il s'agit d'« un phénomène naturel au cours duquel l'air chauffé se déplace vers le haut des locaux, privant de chaleur la partie inférieure, celle qui est précisément occupée par les usagers³¹⁴ », précise Anna Wagner. Concevoir une bibliothèque implique que l'architecte se penche concrètement sur ces questions de confort des usagers, car le bâtiment et les espaces qu'il propose ont des répercussions directes sur les usages quotidiens. L'architecte doit imaginer le fonctionnement de la bibliothèque, mais, une fois le bâtiment livré, quel est son rôle dans l'évolution des espaces ?

3. LE SUIVI DU BÂTIMENT DE BIBLIOTHÈQUE VU PAR L'ARCHITECTE

Lorsque les travaux sont terminés, l'architecte livre le bâtiment au responsable de la bibliothèque, mais son travail ne s'arrête pas là. En plus d'obligations légales qui attachent l'architecte au bâtiment pendant une durée déterminée, ce dernier peut aussi entretenir des relations personnelles avec les usagers et le personnel de la bibliothèque.

3.1. Suivi contractuel

Un des premiers liens qui rattache l'architecte à la bibliothèque, une fois le procès-verbal de livraison signé par le conservateur de la bibliothèque, est la responsabilité légale qu'il a d'assurer le suivi du bâtiment pendant au moins un an après la livraison. L'article 1792-6 du *Code civil* stipule que

la garantie de parfait achèvement, à laquelle l'entrepreneur est tenu pendant un délai d'un an, à compter de la réception, s'étend à la réparation de tous les désordres signalés par le maître de l'ouvrage, soit au moyen de réserves mentionnées au procès-verbal de réception, soit par voie de notification écrite pour ceux révélés postérieurement à la réception³¹⁵.

³¹³ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 268.

³¹⁴ WAGNER, Anna. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Ibid.*

³¹⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006443552&cidTexte=LEGITEXT000006070721> [consulté le 15 décembre 2014].

3.1.1. La garantie de parfait achèvement

La première approche des architectes vis-à-vis du suivi du bâtiment de bibliothèque est avant tout d'évoquer la garantie de parfait achèvement qui dure un an. Magali Toro précise, par exemple :

Le suivi obligatoire lié à notre responsabilité est la garantie de parfait achèvement pendant un an. Quand on rend le bâtiment au maître d'ouvrage, il doit vérifier visuellement si le bâtiment lui convient ou pas. Après cette réception, on vérifie que les entreprises reprennent les réserves émises par le maître d'ouvrage sur les conseils de l'architecte. Pendant un an après la levée des réserves, l'architecte est responsable des vices cachés³¹⁶.

Les architectes mettent en avant que cette garantie de parfait achèvement est contractuelle et donc obligatoire. Jean Dalmais indique qu'« après la livraison, nous suivons le bâtiment pendant un an, la durée de la garantie de parfait achèvement qui est contractuelle³¹⁷ », tandis qu'Alain Del Zotto écrit que « le suivi du bâtiment après travaux est contractuel : un an de garantie de parfait achèvement. Nous devons vérifier et faire réparer l'ensemble des dysfonctionnements techniques pendant ce délai³¹⁸ ». Cette garantie légale n'apparaît pas comme plus contraignante dans une bibliothèque que dans d'autres bâtiments publics. Françoise Sogno rappelle que parmi ses « missions classiques³¹⁹ », elle « doit une année de parfait achèvement pour n'importe quel bâtiment », ce qui implique que l'architecte soit « disponible au moins pendant un an ». Pour Bruno Gaudin, « le suivi technique implique de répondre à toute une série de questions éventuelles pendant un an suivant la livraison du bâtiment, s'il devait y avoir des défauts de fonctionnement³²⁰ ». L'architecte est alors là pour intervenir ponctuellement pour corriger les « malfaçons³²¹ » signalées par l'équipe des bibliothécaires. Dominique Arnoux évoque, par exemple son implication après la livraison de la bibliothèque de l'Enssib :

Dans une mission d'ingénierie, lorsqu'on livre un bâtiment, on doit une année de parfait achèvement. Pendant cette période, on a terminé quelques bricoles pour être conforme au niveau de la sécurité. Les menuisiers ont dû modifier à plusieurs reprises la banque d'accueil par exemple³²².

Marc Steinmetz est le seul architecte interrogé à évoquer la garantie décennale que doit l'architecte. Selon lui,

l'architecte est responsable sur la structure du bâtiment, sur une durée de 10 ans : c'est la garantie décennale [qui] ne porte que sur la structure du bâtiment. [...] L'assurance de l'architecte est tenue de couvrir la garantie décennale et l'architecte est responsable du premier coup de crayon en avant-projet jusqu'à la fin des dix années après la réception du bâtiment³²³.

3.1.2. Faire ponctuellement appel à l'architecte

Une fois la garantie de parfait achèvement terminée au bout d'un an, les architectes peuvent être contactés par les bibliothécaires pour diverses raisons. Le motif principal

³¹⁶ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

³¹⁷ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

³¹⁸ DEL ZOTTO, Alain. Entretien par e-mail du 1^{er} juillet 2014. Cf. annexe n° 6.

³¹⁹ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

³²⁰ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

³²¹ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

³²² ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

³²³ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

avancé par plusieurs architectes tient surtout aux problèmes techniques du bâtiment de bibliothèque. Marc Steinmetz précise qu'« il n'est pas rare que les architectes soient rappelés dans les années qui suivent, notamment pour signaler un défaut de fonctionnement, une infiltration, une inondation etc.³²⁴ ». L'architecte intervient alors pour donner son expertise pour régler ce type de problème technique. Dominique Gautier, affirme être souvent appelé « pour des petites interventions, car un bâtiment, quel qu'il soit, est toujours un prototype : une période de réglage est nécessaire pour que le bâtiment se mette en route, pour que les choses prennent leur place et pour que les nouveaux utilisateurs apprennent à s'en servir³²⁵ ». L'aide de l'architecte pour indiquer le bon fonctionnement du bâtiment est perçue comme indispensable. Bruno Gaudin indique qu'en tant qu'architecte, « on peut être sollicité par les conservateurs pour apporter des précisions sur le fonctionnement qu'on a imaginé³²⁶ ».

Quelques architectes limitent cependant leur intervention aux seuls problèmes techniques. Dominique Arnoux estime qu'une fois la garantie de parfait achèvement terminée, « il n'y a pas matière à suivi, sauf en cas de sinistre où j'interviens³²⁷ ». Antoine Stinco, quant à lui, précise : « Je ne suis plus le bâtiment lorsqu'il est terminé, il ne m'appartient plus. Je suis seulement responsable pour des problèmes techniques³²⁸ ». Jean Dalmais partage ce point de vue lorsqu'il affirme que « tant qu'il n'y a pas de problèmes techniques, nous avons assez peu de suivi du bâtiment³²⁹ ». Les relations personnelles que l'architecte entretient avec les usagers de la bibliothèque relèvent dès lors du facultatif.

3.2. Suivi personnel

En plus des obligations contractuelles et réglementaires, certains architectes peuvent continuer de porter de l'intérêt au bâtiment de bibliothèque qu'ils ont construit en se rendant sur place et en discutant avec le personnel sur les évolutions de l'institution. Ces rapports sont révélateurs de l'intérêt que portent certains architectes pour la bibliothèque au-delà de la mission première qui leur est dévolue.

3.2.1. Visites en tant que simple particulier

Plusieurs architectes affirment apprécier revenir dans les bibliothèques qu'ils ont construites ou rénovées et voir les évolutions du bâtiment après la livraison. Françoise Sogno, par exemple, précise : « il m'arrive de retourner plusieurs fois dans les bibliothèques sur lesquelles j'ai travaillé et de m'informer sur leurs évolutions³³⁰ ». Jean Dalmais, qui affirmait limiter son suivi aux problèmes techniques, indique, quant à lui : « si je passe dans le coin, cela me fait plaisir d'y retourner et de rediscuter avec les gens avec lesquels nous avons construit le projet pour savoir comment les choses se passent³³¹ ». Alors qu'il dit entretenir « des rapports informels » avec les utilisateurs et les bibliothécaires, Dominique Gautier, apprécie ces visites en bibliothèque : « J'aime beaucoup retourner sur le lieu de mes crimes, j'aime bien voir comment fonctionnent

³²⁴ STEINMETZ, Marc. Entretien du 10 juin 2014. Cf. annexe n° 10.

³²⁵ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

³²⁶ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

³²⁷ ARNOUX, Dominique. Entretien du 2 juillet 2014. Cf. annexe n° 1.

³²⁸ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

³²⁹ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

³³⁰ SOGNO, Françoise. Entretien du 24 juin 2014. Cf. annexe n° 9.

³³¹ DALMAIS, Jean. Entretien du 19 juin 2014. Cf. annexe n° 5.

mes bâtiments après la construction et si les gens y sont bien³³² ». Magali Toro considère, quant à elle, que

l'architecte peut aussi avoir envie de retourner en catimini dans un des édifices construits : c'est la liberté qu'on peut avoir avec un bâtiment public qu'on visite comme usager sans que personne ne le sache³³³.

Cependant, entretenir les liens par des visites semble d'autant plus difficile lorsque l'architecte a mené plusieurs projets de bibliothèque. Avec le temps, l'architecte est d'ailleurs de moins en moins bien identifié par l'équipe des bibliothécaires eux-mêmes. Antoine Stinco évoque ce phénomène d'oubli de l'architecte, même peu de temps après la livraison du bâtiment : « Je reviens souvent à la bibliothèque Sainte-Barbe, sauf que personne ne se souvient de moi, hormis ceux avec qui j'ai travaillé. Au bout d'un moment, on oublie l'architecte³³⁴ ».

3.2.2. Observer la vie de l'établissement

« La bibliothèque vit, l'architecte observe de quelle manière l'utilisateur achèvera son œuvre³³⁵ », écrit l'architecte Jean-Louis Duchier. Dans cette perspective, la bibliothèque ne se réduit pas à la seule enveloppe architecturale, mais elle apparaît comme une œuvre dans sa globalité, c'est-à-dire dans son fonctionnement normal et quotidien qui détermine sa raison d'être. Pour l'architecte, observer l'usage habituel de la bibliothèque lui donne satisfaction, car il peut constater que le bâtiment qu'il a conçu fonctionne correctement. Dominique Coulon évoque le plaisir qu'il a éprouvé en analysant les usages dans les bibliothèques qu'il a réalisées :

Ce qui m'a le plus plu, c'est de pouvoir voir des gens pratiquer l'espace, constater que ces gens prennent plus de temps que prévu, qu'ils s'arrêtent, qu'ils passent du temps dans les espaces et qu'ils ne viennent pas que pour emprunter un livre. Savoir qu'ils passent un bon moment est l'un des retours les plus agréables qu'un architecte puisse avoir³³⁶.

Observer les usages de la bibliothèque est donc perçu comme appréciable par cet architecte, autant que d'interroger directement les usagers eux-mêmes sur l'expérience qu'ils en font. Françoise Sogno suit ainsi les actualités de la bibliothèque, ses évolutions, tout en s'intéressant à l'avis que peuvent porter des connaissances sur les bibliothèques qu'elle a construites :

Dès que j'en ai l'occasion, je me tiens au courant des actualités de la bibliothèque et je m'y rends dès que je le peux. Il m'arrive aussi de demander à des enfants d'amis fréquentant des bibliothèques sur lesquelles j'ai travaillé de me donner leur avis et, en général, ils sont assez satisfaits de ces équipements.

Le projet de bibliothèque se conçoit pour un architecte non seulement dans sa conception et sa réalisation, mais aussi dans le suivi du bâtiment après la livraison, qu'il s'agisse de relations contractuelles ou davantage personnelles, en fonction de l'intérêt porté par l'architecte à l'institution. Si ce dernier intervient souvent pour des petits problèmes techniques, qu'en est-il si l'on souhaite altérer en profondeur le bâtiment de bibliothèque ?

³³² GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

³³³ TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

³³⁴ STINCO, Antoine. Entretien du 23 juin 2014. Cf. annexe n° 11.

³³⁵ DUCHIER, Jean-Louis. In DUCHIER, Jean-Louis, KERIGUY, Jacques, SERENA, Jacques, TIXIER, Jean-Max. *La bibliothèque : Ombres et lumières des mots*. Toulon : Université de Toulon Sud, 2004, p. [7].

³³⁶ COULON, Dominique. Entretien du 12 juin 2014. Cf. annexe n° 4.

3.3. Modifier le bâtiment de l'architecte

S'il ne s'agit pas de petits problèmes techniques, qui nécessitent l'intervention de l'architecte, mais plutôt une véritable transformation du bâtiment, par exemple par une rénovation ou une extension, se pose la question de l'implication de l'architecte d'origine dans le nouveau projet.

3.3.1. Les aspects légaux

Selon Jacques Charpillon, professeur en droit de la culture, un bâtiment architectural est marqué par deux postures : la première est celle du propriétaire qui souhaite disposer librement de son bien et la deuxième est celle de l'architecte qui se soucie de défendre l'intégrité de son œuvre. Le *Code de la propriété intellectuelle* vient borner le champ d'application des prérogatives du propriétaire, puisque l'architecte se voit reconnaître des droits patrimoniaux, comme le droit de représentation et le droit de reproduction, mais aussi des droits moraux qui concernent le devenir de ses bâtiments³³⁷. Selon l'article L. 121-1, « l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible³³⁸ ».

Néanmoins, l'analyse de la jurisprudence permet de constater que l'on peut apporter des modifications à l'œuvre architecturale « dès lors que la nécessité de répondre à des besoins nouveaux aura été démontrée³³⁹ », selon Jacques Charpillon. Il est possible de confier le projet de modification de l'œuvre architecturale à l'architecte d'origine, s'il est toujours en activité, le *Code des marchés publics* permettant de recourir à une procédure négociée « sans publicité préalable et sans mise en concurrence » et de retenir « un opérateur déterminé pour des raisons techniques, artistiques ou tenant à la protection de droits d'exclusivité³⁴⁰ ». Cette démarche est néanmoins déconseillée, car elle donne une sorte de droit de suite à l'architecte d'origine, au détriment de la mise en concurrence. Dans tous les cas, il est possible de modifier un bâtiment de bibliothèque, mais il est nécessaire que le propriétaire justifie les transformations envisagées par l'évolution des usages ou par des impératifs techniques ou sécuritaires³⁴¹.

3.3.2. Faire appel ou non à l'architecte d'origine ?

Quelle est la perception des architectes quant à leur intervention ou non dans la modification d'un bâtiment de bibliothèque qu'ils ont construit ? Magali Toro s'attache au cadre légal qui protège l'architecte, sans se préoccuper de la jurisprudence :

Si le bâtiment est modifié ou agrandi, on peut demander à l'architecte de participer à un appel d'offre. En-dessous d'un certain montant d'honoraires ou de travaux, on peut nous consulter directement, mais c'est assez rare. Dans le cas d'une extension, l'architecte peut demander à être consulté pour témoigner que le bâtiment n'a pas été dénaturé. On peut

³³⁷ CHARPILLON, Jacques. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 161.

³³⁸ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?jsessionid=619F827D806064F79ECE2AA3C2B3EA5A.tpdjo17v_2?idArticle=LEGIARTI000006278891&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20140922> [consulté le 15 décembre 2014].

³³⁹ CHARPILLON, Jacques. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 162.

³⁴⁰ <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000005627819&idArticle=LEGIARTI000024506918>> [consulté le 15 décembre 2014].

³⁴¹ CHARPILLON, Jacques. In BISBROUCK, Marie-Françoise. *Op. cit.*, p. 163.

porter plainte contre des interventions qui dénaturent le bâtiment, car on entre dans le cadre du *Code de la propriété intellectuelle*³⁴².

Cette vision protégeant l'architecte face à une modification importante de son œuvre est partagée par Dominique Gautier, qui estime que l'architecte doit être consulté si « des travaux modifiant de façon sensible l'aménagement intérieur ou l'architecture de la bibliothèque sont entrepris³⁴³ ». La meilleure solution pour cet architecte est de concevoir des bâtiments de bibliothèque qui ne nécessiteront pas tout de suite d'être modifiés en profondeur, car souples et évolutifs, ce qui veut dire que « dès la conception, l'architecte doit l'anticiper en créant des bâtiments évolutifs et puis qu'intellectuellement il soit prêt à modifier les choses, parce que le bâtiment ne correspondrait plus aux fonctions ou aux usages ». Cette vision implique que l'architecte accepte, s'il est sollicité par les bibliothécaires, que le bâtiment qu'il a conçu soit modifié, parce que dépassé par les nouveaux usages. Bruno Gaudin ne prône pas non plus que l'architecte campe sur ses positions en refusant toute modification, d'autant qu'il n'est pas toujours en position de force :

En théorie et d'un point de vue réglementaire, l'architecte doit être consulté pour toute transformation du bâtiment, mais en pratique ce n'est pas toujours le cas. Le conservateur peut avoir une conception plus ou moins forte de la qualité architecturale d'un lieu : certains conservateurs demandent l'avis pour toute modification à l'architecte, alors que d'autres sont plus jaloux de leurs prérogatives et préfèrent faire eux-mêmes leurs transformations. L'architecte ne doit pas non plus abuser de son droit pour empêcher toute modification du bâtiment³⁴⁴.

³⁴² TORO, Magali. Entretien du 5 juin 2014. Cf. annexe n° 12.

³⁴³ GAUTIER, Dominique. Entretien du 30 mai 2014. Cf. annexe n° 8.

³⁴⁴ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

CONCLUSION

La bibliothèque n'est pas une préoccupation centrale de la profession des architectes, mais force est de constater que ce type de projet est, de manière générale, perçu comme attirant et stimulant et que les architectes qui ont eu l'opportunité de remporter un concours de construction ou de rénovation de bibliothèque se disent la plupart du temps satisfaits d'avoir pu travailler sur un tel bâtiment. Dès lors qu'ils acquièrent de l'expérience dans ce domaine, les architectes portent un grand intérêt pour tous les enjeux qui animent le monde des bibliothèques. Ils se font alors une idée assez précise de ce qu'est une bibliothèque, même si les approches et les applications concrètes sont variables.

Dans notre société en constante évolution où les nouveaux médias façonnent de nouvelles pratiques culturelles, les architectes se posent la question de la légitimité de la bibliothèque. Bruno Gaudin cherche à « savoir pourquoi on va encore à la bibliothèque. Les architectes, mais surtout les conservateurs, doivent se demander comment renouveler l'attrait des bibliothèques³⁴⁵ ». Cet architecte suppose qu'une réponse peut être trouvée dans la diversification des activités et fonctions des bibliothèques :

À mon sens, il faudrait diversifier l'activité de ce type de bibliothèque : qu'on puisse y trouver un lieu pour travailler, seul ou à plusieurs dans des salles de groupes, qu'on y trouve des supports de lecture plus sophistiqués que ce que l'on trouve chez soi. La relation avec le conservateur change : il doit vraiment aider à la recherche et au travail pour les personnes qui n'ont pas de bonnes connaissances des outils de la recherche.

Ce qui permettrait de maintenir toute la légitimité et l'utilité des bibliothèques serait la proposition de services qu'on ne trouverait que dans cet établissement. Le livre servirait de fil conducteur à toute une série d'activités que la bibliothèque pourrait proposer et qui constituerait « une forme ludique d'université populaire³⁴⁶ », selon l'expression des architectes Xavier Fabre et Vincent Speller : ateliers informatiques, cours de cuisine, projection de courts-métrages, écriture poétique, exercices de gymnastiques etc. La bibliothèque serait alors un véritable lieu de vie et d'apprentissage ouvert à tous, où cohabiteraient différents usages :

La médiathèque du futur sera celle qui offrira la gamme étendue de tous les plaisirs du texte et préservera, à côté de la modernité des approches des nouveaux médias, des espaces anachroniques de silence et de simple lecture³⁴⁷.

Il resterait à affronter plus précisément l'ensemble des représentations des architectes à la réalité vécue par les professionnels des bibliothèques, afin de déceler les points de convergence ou de divergence entre les visions des deux professions.

³⁴⁵ GAUDIN, Bruno. Entretien du 25 juin 2014. Cf. annexe n° 7.

³⁴⁶ FABRE/SPELLER. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p. 56.

³⁴⁷ FABRE/SPELLER. In PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Op. cit.*, p. 57.

Bibliographie

Architecture et bibliothèques : une bibliographie. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0096-024>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

Bibliothèque nationale de France (département Littérature et Art), *L'histoire des bibliothèques, architecture et espace : Bibliographie sélective*, décembre 2013, disponible sur le Web : <http://www.bnf.fr/documents/biblio_architecture_bibliotheques.pdf> [consulté le 15 décembre 2014].

ÉLÉMENTS SUR L'ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES

ARIS, Dominique et HENRY Élisabeth. *Architectures de la culture, culture de l'architecture*. [Paris] : Éd. du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2009. ISBN 978-2-7577-0037-2.

AROT, Dominique. Construire la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0005-001>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

BACHA, Myriam et HOTTIN, Christian. *Les bibliothèques parisiennes : Architecture et décors*. Paris : Action artistique de la Ville de Paris, 2002. ISBN 2-913246-39-7.

BARBICHE, Jean-Marie. Le traitement architectural des fonds patrimoniaux : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0024-004>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

BERTRAND, Anne-Marie, KUPIEC Anne, BELMONT Joseph, MELOT Michel et PAYOT Daniel. *Ouvrages et volumes : Architecture et bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1997. ISBN 2-7654-0657-x.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : Enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la librairie, 2002. ISBN 2-7654-0837-8.

BERTRAND, Anne-Marie. *Quel modèle de bibliothèque?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008. ISBN 978-2-910227-73-9.

BODDY, Trevor. The library and the city. *Architectural Review*, vol. 219, no 1312, juin 2006, p. 44-83.

BODEUR-CRÉMIEUX, Clément. Heurs et malheurs d'un maître d'ouvrage. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0019-003>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

BOURRUS, Christine. Une mise en scène de collections : La médiathèque du Val-d'Europe. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0038-007>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

BRAWNE, Michael, OLLEY, John et LUKEZ, Paul. *Library Builders*. New York : Academy, 1997. ISBN 1-85490-484-1.

BROWN, Carol R. *Interior design for libraries : Drawing on function and appeal*. Chicago : American Library Association, 2002. ISBN 0-8389-0829-2.

CANTIÉ, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc et RÖTHLIN, Cécile. La lumière dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

CAROUX, Hélène. *Architecture et lecture : Les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris : Picard, 2008. ISBN 978-2-7084-0813-5.

CASCIATO, Maristella, and ORGEIX Émilie. *Architectures modernes : L'émergence d'un patrimoine*. Wavre : Mardaga, 2012. ISBN 978-2804701000.

CAZALET, Marie-Hélène. *Le bibliothécaire et l'architecte dans la construction d'une médiathèque espaces, services, publics entre rêve et réalité*. Grenoble : IEP, 2003.

COLINET, Élodie. *Hall d'entrée de bibliothèques : Entre seuil et accueil*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2009. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48293-halls-d-entree-de-bibliotheques-entre-seuil-et-accueil.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

CROSBIE, Michael J. *Architecture for the Books*. Mulgrave : Images, 2003. ISBN 1-876907-49-5.

CROSNIER, Isabelle. La programmation au service de l'ambition architecturale. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0011-002>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

DARLEGUY, Pauline. *Entre césure et bloc : La valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2012. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56887-entre-cesure-et-bloc.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

DE POLI, Aldo et COSTA, Fabienne-Andréa. *Bibliothèques, architectures 1995-2005*. 3^e éd. Arles : Actes Sud / Motta, 2004. ISBN 2-7427-4881-4.

DEGUEURSE-GIULIANI, Marion. *Attractivité et monumentalité : L'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages et la perception de la bibliothèque. L'exemple de la BMVR de l'Alcazar de Marseille*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2008. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2054-attractivite-et-monumentalite-l-influence-du-batiment-sur-la-frequentation-les-usages-et-la-perception-de-la-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

Dossier « Architecture et bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°5, 1996.

Dossier « Architecture ». *BIBLIOTHÈQUE(s), revue de l'association des bibliothécaires français*, no 23-24, déc. 2005, p. 9-81.

DUJOL, Anne. Construire une nouvelle médiathèque aujourd'hui. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2005. Disponible sur le Web :

<<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-06-0118-012>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1996. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0008-001>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

FERRÉ, Albert. *La médiathèque de Vénissieux : Un maire, un architecte et un critique*. Barcelone : Actar, 2002. ISBN 84-95951-08-8.

FORESTIER, Florian. *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-l-architecture-et-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

GASCUEL, Jacqueline. De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0022-004>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

GASNIER, Carole. *Penser le mobilier en bibliothèque*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2014. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

GERMAIN, Marc et LORIS, Marion. Architecture des bibliothèques municipales à vocation régionale. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2000. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0039-003>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

JEAN, Raymond. *Bibliothèques, une nouvelle génération : Dix ans de construction pour la lecture publique*. Paris : RMN, 1993. ISBN 9782711828692.

LECLAIRE, Céline. *Posture, geste, mouvement. L'utilisateur dans la bibliothèque publique : du corps raisonné au corps inspiré*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2009. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48201-posture-geste-mouvement-l-usager-dans-la-bibliotheque-publique-du-corps-raisonne-au-corps-inspire.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

LE SAUX, Annie. Bibliothèques en chantier : Constructions, extensions, restructurations. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2006. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0109-012>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

LE SAUX, Annie. Des bibliothèques à vivre : Usages, espaces, architectures. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0088-003>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

LIBRARY LEADERSHIP AND MANAGEMENT ASSOCIATION. *Building blocks for planning functional library space*. 3^e éd. Chicago : American Library Association, 2011. ISBN 9780810881044.

LUSHINGTON, Nolan. *Libraries designed for kids*. New York : Neal-Schuman Publishers, 2008. ISBN 978-1555706319.

MASSE, Isabelle. Architecture(s) de bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2001. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-03-0098-003>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

MARTIN, Ron G. *Libraries for the future : planning buildings that work*. Chicago : American Library Association, 1992. ISBN 9780838905975.

MCCABE, Gerard B. *Planning for a new generation of public library buildings*. Westport (Conn.) : Greenwood Press, 2000. ISBN 9781567508413.

MELOT, Michel. *Nouvelles Alexandries : Les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Paris : Cercle de la librairie, 1996. ISBN 2-7654-0619-7.

MILON, Alain et PERELMAN, Marc. *Le livre et ses espaces*. Saint-Cloud : Presses universitaires de Paris 10, 2007. ISBN 9782840160045.

PETIT, Christelle et BONNEFOY Franck. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2012. ISBN 978-2-910227-982.

PLANTE, Jacques. *Architectures de la connaissance au Québec*. Québec : Publ. du Québec, 2013. ISBN 9782551252145.

POIRRIER, Philippe et MONNIER, Gérard. *Paysages des campus : Urbanisme, architecture et patrimoine*. Dijon : Éd. universitaires de Dijon, 2009. ISBN 978-2-9156-1128-1.

POUSSE, Jean-François. Médiathèques. *Techniques et architecture*, n°454, juin-juillet 2001, p. 22-83.

RAPOPORT, Amos. *Culture, architecture et design*. Gollion : Infolio, 2003. ISBN 9782884745116.

SEGURA-LARA, Ivan. *Bibliothèques de Paris*. Paris : AEL, 2012. ISBN 9782954268507.

SERON-PIERRE, Catherine et QUINTON, Maryse. Intérieur : bâtis anciens, bibliothèques nouvelles. *Moniteur Architecture AMC*, n°138, nov. 2003, p. 87-96.

SYREN, André-Pierre. Bibliothèques et architectes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0034-006>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

VETTORUZZO, Cécile, *Le Learning centre de Lausanne, prototype de la bibliothèque du futur ?* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2013. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61342-le-learning-centre-de-lausanne-prototype-de-la-bibliotheque-du-futur.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

WAGNER, Pascal. Mise en espace des collections dans une médiathèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0044-008>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

WEBB, T. D. *Building Libraries for the 21st Century : The Shape of Information*. Jefferson : McFarland, 2000. ISBN 0-7864-0665-8.

WILLIAMSBURG REGIONAL LIBRARY. *Library construction from a staff perspective*. Jefferson (N.C.) : McFarland, 2001. ISBN 9780786408382.

NORMES ET PRESCRIPTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHÈQUES

BARCLAY, Donald A. et SCOTT Eric D. *The library renovation, maintenance, and construction handbook*. New York : Neal-Schuman, 2011. ISBN 978-1-55570-717-0.

Bibliothèques universitaires, Learning centres : Guide pour un projet de construction. Paris, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2012. Disponible sur le Web : <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66229/guide-projet-de-construction-de-bibliotheques-universitaires-learning-centres.html>> [consulté le 15 décembre 2014].

BISBROUCK, Marie-Françoise et RENOULT, Daniel. *Construire une bibliothèque universitaire : De la conception à la réalisation*. Paris : Cercle de la librairie, 1993. ISBN 2-7654-0518-2.

BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie, 2010. ISBN 978-2-7654-0982-3.

CHARENTREAU, Anne-Marie et GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Cercle de la librairie, 2000. ISBN 2-7654-0778-9.

COLLIGNON, Laure, GRAVIER, Colette et GEORGES Nicolas. *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*. Paris : Moniteur, 2011. ISBN 978-2-281-11501-7.

DEWE, Michael. *Planning Public Library Buildings : Concepts and Issues for the Librarian*. Aldershot : Ashgate, 2006. ISBN 0-7546-3388-8.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 1993. ISBN 2-7654-0501-8.

GRUNBERG, Gérald. *Bibliothèques dans la cité : Guide technique et réglementaire*. Paris : Le Moniteur, 1996. ISBN 2-281-12217-4.

KHAN, Ayub. *Better by design : An introduction to planning and designing a new library building*. London : Facet Pub, 2009. ISBN 978-1-85604-650-3.

KOREN, Marian. *Creating Public Paradise : Building Public Libraries in the 21st Century*. Leidschendam : Biblion Uitgeverij, 2004. ISBN 9054835702.

PROST, Élisabeth et ESNAULT, Nathalie. *Déménager une bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie, 2003. ISBN 9782765408642.

STEWART, Christopher. *The academic library building in the digital age : A study of construction, planning, and design of new library space*. Chicago : Association of College and Research Libraries, 2010. ISBN 9780838985526.

TAESCH-FÖRSTE, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : Mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. 2^e éd. Paris : Cercle de la librairie, 2006. ISBN 2-7654-0932-3.

VISIONS D'ARCHITECTES

BÉDARIDA, Marc. L'utile est-il le beau ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2000, t.45, n°3. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/03-beda.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

DESMOULINS, Christine et RICCIOTTI, Rudy. *Le maire, l'architecte et la bibliothèque*. Marseille : Al Dante, 2011. ISBN 978-2-84761-860-0.

DU BESSET, Pierre, LYON, Dominique et WEINER, Lawrence. *Une médiathèque à Troyes*. Paris : Regard, 2005. ISBN 2-84105-178-1.

DUBET, Alice. *Qu'est-ce que la lumière pour les architectes ?* Paris : Archibooks & Sautereau, 2013. ISBN 9782357332102.

DUCHIER, Jean-Louis, KERIGUY, Jacques, SERENA, Jacques, TIXIER, Jean-Max. *La bibliothèque : Ombres et lumières des mots*. Toulon : Université de Toulon Sud, 2004. ISBN 2853010643.

EDELMANN, Frédéric. *Créer la ville : Paroles d'architectes*. Paris : Le Monde, 2003. ISBN 9782876788459.

GAUTIER, Dominique et CONQUET, Stéphane. *Cultures partagées : Architectures et paysages*. Paris : Archibooks & Sautereau, 2013. ISBN 978-2-35733-3.

JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto, DEVESA, Ricardo. *Traces*. New York : Actar, 2013. ISBN 978-1-940291-09-3.

JEUDY, Henri-Pierre. *L'imaginaire des architectes*. Paris : Sens & Tonka, 2012. ISBN 978-2845342101.

JULLIEN, Madeleine et RIBOULET, Pierre. *Penser, bâtir la bibliothèque de l'Université Paris 8*. Saint-Denis : Université Paris 8, 1998.

KAHN, Louis. *Silence et lumière*. 5^e éd. Paris : Linteau, 2010. ISBN 9782910342043.

KOOLHAAS, Rem. *Junkspace : repenser radicalement l'espace urbain*. Paris : Éd. Payot & Rivages, 2010. ISBN 9782228906203.

RIBOULET, Pierre. *Écrits et propos*. Paris : Linteau, 2003. ISBN 9782910342340.

RIBOULET, Pierre. Le caractère du bâtiment. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1996. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0072-014>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

RICCIOTTI, Rudy et CURNIER, Jean-Paul. *Le pavillon blanc : Médiathèque-centre d'art de Colomiers*. Limoges : Al Dante, 2011. ISBN 9782847618426.

ACCESSIBILITÉ

BONELLO, Claire. Accessibilité et handicap en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

ÉBOLI, Gilles. De l'accès : La bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web :

<<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0006-001>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

FALCY, Christian. *Accessibilité : Partout et pour tous*. Paris : Harmattan, 2011. ISBN 9782296562677.

HOUAMA, Soumia. Kateb-Yacine, une bibliothèque accessible. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2007. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0051-008>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

PERRIN, Georges. Accueillir de nouveaux publics ? Oui ! Mais quand ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0024-004>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

SIGNALÉTIQUE

BOUDOT, Audrey, DINET, Jérôme et LALLEMAND, Carine. Réaménagement ergonomique de la signalétique d'une bibliothèque universitaire. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0050-009>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

BÜRKI, Reine. La signalétique et la règle. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2013. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-04-0009-002>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

MADRELLE, Laurence. « Signes d'attention : La signalétique et sa relation avec le public » in *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : Communiquer avec les publics*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, p. 156-165.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Signalétique extérieure des campus : Le guide pratique*, 2010. Disponible sur le Web : <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid54320/guide-sur-la-signalétique-extérieure-des-campus.html>> [consulté le 15 décembre 2014].

MIRIBEL, Marielle de. La signalétique en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1998. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

PIQUET, Michel. *Court traité de signalétique à l'usage des bibliothèques publiques*. Paris : Cercle de la librairie, 2003. ISBN 9782765408758.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>> [consulté le 15 décembre 2014].
ISSN 1292-8399.

CARR, Mary M. *The green library planner : What every librarian needs to know before starting to build or renovate*. 2013. S.l. : Scarecrow Press. ISBN 978-0810887367.

CERTU. *Les bibliothèques : Vers des réalisations durables adaptées aux usagers*. Lyon : CERTU, 2008. ISBN 978-2-11-097183-8.

CLAIN, Fanny. *Constructions HQE : Un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48290-constructions-hqe-un-nouveau-modele-architectural-pour-les-bibliotheques.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

DROGNAT-LANDRÉ, Noëlle. Bibliothèques et développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2009. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0096-003>> [consulté le 15 décembre 2014]. ISSN 1292-8399.

MCBANE-MULFORD, Sam et HIMMEL Ned A. *How green is my library ?* Santa Barbara (Ca.) : Libraries Unlimited, 2010. ISBN 978-1591587804.

VESQUE-JEANCARD, Valérie. Développement durable : Quel impact financier pour les bibliothèques. *BIBLIOTHÈQUE(s), revue de l'Association des bibliothécaires français*, n°44, mai 2009, p. 34-37. Disponible sur le Web : <http://www.bnf.fr/documents/revue_abf.pdf> [consulté le 15 décembre 2014].

COULEUR

BOTTURA, Roberto. *Couleur, graphisme et architecture*. Barcelone : Links, 2010. ISBN 9782917031438.

PORTER, Tom et MIKELLIDES, Byron. *Colour for Architecture today*. Abingdon, Oxon : Taylor & Francis, 2009. ISBN 9780415438155.

TEXIER, Bruno. Les bibliothèques se mettent à la couleur. *Archimag*, n°255 juin 2012, p. 28-30.

VALOTTEAU, Hélène. *Couleurs en bibliothèque : Architecture, signalétique, esthétique*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2011. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49067-couleurs-en-bibliotheque-architecture-signalétique-esthétique.pdf>> [consulté le 15 décembre 2014].

VALOTTEAU, Hélène. La place de la couleur dans les bibliothèques jeunesse, quelles tendances esthétiques ? *La Revue des livres pour enfants*, n°264, avril 2012, p. 143-148.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE ARNOUX	86
ANNEXE 2 : ENTRETIEN AVEC M.-H. BADIA ET DIDIER BERGER	89
ANNEXE 3 : ENTRETIEN AVEC LAURENT BEAUDOUIN.....	93
ANNEXE 4 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE COULON	96
ANNEXE 5 : ENTRETIEN AVEC JEAN DALMAIS	100
ANNEXE 6 : ENTRETIEN AVEC ALAIN DEL ZOTTO.....	103
ANNEXE 7 : ENTRETIEN AVEC BRUNO GAUDIN	106
ANNEXE 8 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE GAUTIER	110
ANNEXE 9 : ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE SOGNO	116
ANNEXE 10 : ENTRETIEN AVEC MARC STEINMETZ.....	120
ANNEXE 11 : ENTRETIEN AVEC ANTOINE STINCO.....	124
ANNEXE 12 : ENTRETIEN AVEC MAGALI TORO	126
ANNEXE 13 : GUIDES D'ENTRETIENS	130

ANNEXE 1 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE ARNOUX³⁴⁸

L'entretien a eu lieu le 2 juillet 2014 dans le bureau de l'architecte (Villeurbanne).
Durée de l'entretien : 40 minutes.

Dominique Arnoux (né en 1966), architecte diplômé par le gouvernement (DPLG), est spécialisé dans la construction et la rénovation de logements individuels et collectifs. Il a travaillé sur des projets d'écoles, ainsi que sur la rénovation de la bibliothèque de l'Enssib.

www.architectes.org/portfolios/dudo-cie

Comment s'est déroulé l'appel d'offre pour la rénovation de la bibliothèque de l'Enssib et quel était la place des bibliothécaires dans le suivi du projet ?

Un appel à candidature a eu lieu sur dossier et mon équipe a été choisie. C'est là que le vrai travail a commencé, mais il y a eu un temps d'arrêt du projet en raison d'un changement de l'équipe de la bibliothèque de l'Enssib. C'est un projet de longue haleine à concevoir avec la maîtrise d'ouvrage et il est nécessaire de bien définir les cahiers des charges pour les entreprises partenaires. Le projet a pas mal évolué dans le temps en fonction des changements d'idées des maîtres d'œuvre. J'ai eu à concevoir les sols, les murs et les plafonds, mais aussi la lumière et les mobiliers : la banque d'accueil, certains postes de travail et des meubles pour les périodiques. On a eu quelques soucis dans le déroulé du projet : le refus du permis dans un premier temps, pour des raisons administratives. Il a fallu représenter un dossier et revoir les choses. À la toute fin, la commission de sécurité a failli ne pas donner son autorisation, car elle s'attendait à voir appliquées certaines mesures de sécurité qu'elle avait demandées à l'Enssib en amont du projet, mais qui n'ont pas été mises en place.

Quelle est l'image de la bibliothèque que vous avez souhaité donner à travers ce bâtiment ?

Pour moi, la bibliothèque est un lieu de silence, où l'acoustique est très importante. Le lieu que nous avons était difficile à gérer à ce niveau-là. On a essayé d'apporter un certain soin intérieur au-delà de l'enveloppe de l'architecture : une préciosité de la conception, de l'agencement des meubles, une acoustique particulière grâce à la diversité des matériaux, des manières différentes de consultation grâce à un mobilier varié, des box de travail individuel ou en groupe. Les mobiliers apportent de la couleur et caractérisent les différents espaces. Le faux plafond acoustique en bois permet d'atténuer la réverbération sonore et referme acoustiquement l'espace, puisqu'on n'a plus l'impression d'être tous dans la même grande salle, vu que le bruit est moins bien propagé.

Dans ce projet, quelle était la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Notre création s'est traduite principalement par le mobilier et par le faux-plafond qui apporte un dialogue avec la structure existante par un jeu de matières et de couleurs.

³⁴⁸ Les entretiens sont classés par ordre alphabétique des noms des architectes.

On s'est tenu de rester sobre sur l'enveloppe existante : les tons sont neutres sur les murs et le sol. L'inspiration est un peu nordique, par les murs clairs et la présence du bois au plafond, sauf que notre mobilier est de couleur. Nous avons veillé à ce que les étagères de livres ne dépassent pas 1,60 mètre pour ne pas couper l'espace, pour que la lumière circule et pour des questions d'accessibilité. Il me semble important en architecture de ne pas avoir des hauteurs de plafond uniformes, pour avoir des volumes variés. Une des contraintes de ce bâtiment était que la structure est faite de dalles alvéolées, donc sans appui intermédiaire de mur à mur. Le problème, c'est que si vous faites un trou au mauvais endroit, la totalité de la dalle est affaiblie, donc une des angoisses du chantier était d'implanter au bon endroit toutes les suspentes du faux-plafond et les accroches des cloisons. On a dû faire appel au constructeur des dalles alvéolées pour qu'il valide toutes les implantations, avant toute exécution sur site des percements. Finalement, on a eu la chance que tout se soit bien passé.

Qu'est-ce qui distingue une bibliothèque d'un autre type d'établissement public ?

Ce qui est spécifique aux bibliothèques est la gestion des collections. J'ai dû gérer le déménagement des collections, puis leur réinstallation dans le nouvel espace avec le nouveau mobilier, ce qui est un peu atypique, parce qu'en général, dans nos missions, nous n'avons pas à nous pencher sur cette question de déménagement des collections. En école ou en logement collectif, on a des contraintes qui se limitent à des équipements basiques : les sanitaires et l'électricité, alors qu'en bibliothèque les espaces sont plus complexes.

En quoi travailler sur une bibliothèque accueillant principalement des étudiants et des chercheurs a-t-il eu des conséquences sur les travaux ?

Au moment du chantier, on nous a signifié qu'on faisait trop de bruit et que cela sentait mauvais à cause de certains produits chimiques utilisés. On a eu aussi quelques nuisances de poussière qui étaient aussi véhiculées par l'aération commune à tout le bâtiment. C'est l'un des problèmes qu'on rencontre souvent en site occupé qui maintient son activité. En général, on anticipait certaines étapes des travaux en fonction de la vie de l'établissement, en évitant par exemple de faire du bruit lors de soutenances ou de journées particulières.

Une fois le bâtiment livré, quel était le suivi du bâtiment et comment l'avez-vous perçu ?

Dans une mission d'ingénierie, lorsqu'on livre un bâtiment, on doit une année de parfait achèvement. Pendant cette période, on a terminé quelques bricoles pour être conforme au niveau de la sécurité. Les menuisiers ont dû modifier à plusieurs reprises la banque d'accueil par exemple. Une fois cette garantie terminée, il n'y a pas matière à suivi, sauf en cas de sinistre où j'interviens.

Quelle est l'impression personnelle que vous gardez de ce projet de rénovation de bibliothèque ?

C'est un projet qui m'a beaucoup intéressé et je n'y ai rien à redire, malgré les moments difficiles qu'on a sur tous les chantiers. C'était un beau programme avec un budget large qui laissait de la marge pour faire des choix de matières ou de procédés. Passé la sueur sur les aspects constructifs des dalles alvéolées, c'était un chantier plaisant. Je suis très demandeur de programmes qualitatifs comme ce projet de bibliothèque. Travailler sur du mobilier permet de travailler dans le détail en collaboration avec les utilisateurs du bâtiment. Le métier d'architecte est très cérébral :

on conçoit et imagine des espaces en amont. D'un point de vue intellectuel, c'est très réjouissant de travailler avec des maîtres d'ouvrage qui ont des problématiques diverses. Je me suis vite rendu compte que les architectes ont beau savoir dessiner et se projeter dans les espaces, mais ce sont les mots qui sont porteurs du sens du projet. On est un peu enfermé dans la culture du dessin que personne ne partage et c'est à nous de faire le chemin vers les maîtres d'ouvrage, les ouvriers et les entreprises. Pour faire passer nos idées, il faut savoir trouver les mots et faire des dessins compréhensibles par des gens qui n'ont pas la même vision. Il est important d'installer un dialogue entre les entreprises, le maître d'ouvrage et l'architecte, pour que tout se passe au mieux. Nous architectes, on est un crayon, une pensée, qui essaie de fédérer tout le monde. Le monde des bibliothèques est un milieu de personnes assez instruites et cultivées, ce qu'on ne trouve pas toujours, loin de là. C'est un type de projet intéressant sur lequel j'aimerais travailler à nouveau.

ANNEXE 2 : ENTRETIEN AVEC M.-H. BADIA ET DIDIER BERGER

L'entretien a eu lieu le 24 juin 2014 dans le bureau de Marie-Hélène Badia (Paris). Durée de l'entretien : 40 minutes. Première partie de l'entretien avec Marie-Hélène Badia (née en 1957, architecte DPLG), rejointe ensuite par Didier Berger (né en 1952, architecte DPLG).

Le cabinet Badia-Berger a travaillé sur les bibliothèques de Blanc-Mesnil, Suresnes, Fresnes, Déville-les-Rouen, Gonesse, Chevilly-Larue, Le Chesnay, Drancy, ainsi que sur la construction de la bibliothèque universitaire de Versailles, livrée en 2013 et récompensée par le Architizer A+ Awards.

www.badia-berger.com

Pour vous, qu'est-ce qu'une bibliothèque et quelle en est votre approche ?

Une bibliothèque est peut-être le seul équipement public totalement ouvert, où il n'y a pas des places limitées et un prix à payer comme dans un lieu de spectacle. Comme on a eu l'expérience de bibliothèques municipales de prêt et de bibliothèques universitaires, on a pu mesurer des attentes très différentes de la part des bibliothécaires. Ce qui réunit tout le monde, c'est l'idée d'offrir des lieux de travail. On a ressenti cela depuis longtemps déjà, dès la construction de bibliothèque municipale de Fresnes en 1999, où la programmation était ciblée sur des salles de travail. Quand on a conçu la bibliothèque universitaire de Versailles, on se posait la question de savoir pourquoi des étudiants viendraient à la bibliothèque, puisqu'ils peuvent accéder par Internet au fonds mis à disposition par l'université. La question du lieu, du calme, de la concentration apparaissait comme moteur principal. La qualité de l'espace devient vraiment fondamentale, puisque ce que les gens viennent chercher c'est peut-être davantage des conditions de travail et de lecture que seulement des livres sur des rayonnages. Cette tendance-là, on la sent de plus en plus forte, que ce soit en bibliothèque de prêt ou surtout en bibliothèque universitaire, comme à Versailles, où l'on a construit un petit *Learning centre*.

Pour vous, qu'est-ce qu'un *Learning centre* et comment l'avez-vous mis en place dans la bibliothèque universitaire de Versailles ?

Au départ, on est parti d'un programme assez traditionnel qui ne l'envisageait pas forcément. Lors du concours, on avait fait des recherches et on avait trouvé les actes d'un colloque de bibliothécaires qui réfléchissaient sur les questions de l'accueil des publics et du positionnement par rapport à Internet : l'idée était que les fonctions s'élargissaient à l'accueil de lieux de travail, mais aussi à l'aide à la recherche, notamment parce que dans une bibliothèque universitaire les bibliothécaires pouvaient participer à aider les étudiants de première année à être moins perdus. Dans ce sens-là, l'espace est très important. Par exemple, on avait mis les banques d'accueil à proximité immédiate des escaliers pour que les gens en se déplaçant dans la bibliothèque passent très naturellement devant les banques de prêt. Lorsqu'on concourt à une construction de bibliothèque, on n'a pas accès aux gens qui vont travailler dans le bâtiment. Tout ce qu'on a pu faire, c'était d'orienter notre projet selon les actes de ce colloque, mais aussi en fonction du programme où les attentes des bibliothécaires étaient exprimées. Elles

voulaient la multiplication de lieux et de formes de lecture : à table, assis dans un fauteuil, sur un tabouret, sur une table haute etc.

Le programme était-il bien défini et quelle était la place des bibliothécaires dans le dialogue par rapport au programme ?

Le dialogue avec les bibliothécaires était très fort, car une fois le concours gagné, nous avons développé les études avec l'équipe des bibliothécaires que nous avons en face de nous. Nous avons travaillé avec eux sur le mobilier pour lequel ils avaient beaucoup d'idées. Nous leur faisons des propositions auxquelles ils réagissaient et cela s'est très bien passé. Ce qui est terrible, c'est quand on n'est pas chargé du travail d'aménagement de mobilier. En général, ce ne sont pas les bibliothécaires qui ne veulent pas qu'on travaille sur le mobilier, mais c'est plutôt que le budget dédié n'est pas prévu. Il y a parfois une tendance à considérer que l'appel d'offre mobilier va résoudre le problème. Les bibliothécaires n'ont donc pas d'interlocuteur neutre, mais des vendeurs de mobilier. C'est très différent quand on peut penser simultanément les espaces, les couleurs, les matériaux de pair avec le projet d'aménagement intérieur. D'ailleurs, le projet de Versailles a fait l'objet de beaucoup de reconnaissance, puisqu'il a été publié dans le monde entier et je pense que cette unité de conception se ressent.

Quelle image de la bibliothèque avez-vous voulu donner à travers ce bâtiment ?

On ne travaille pas de la même manière sur une bibliothèque universitaire et sur une bibliothèque municipale de prêt qui est souvent un peu le monument du maire. Notre travail pour une municipalité s'inscrit dans un projet politique fort où les élus jouent un rôle important. Du point de vue de la politique publique et municipale on a des significations qu'on ne trouve pas dans une bibliothèque universitaire, notamment les questions d'ouverture, de transparence et d'accessibilité qui ne se traitent pas de la même manière. Dans une bibliothèque universitaire, le public vient plus facilement, alors que lorsque l'on construit une bibliothèque municipale, on doit davantage donner envie aux gens de rentrer, grâce à un bâtiment qui ne soit pas intimidant et qui s'inscrive sur des parcours, afin de faire venir des publics qui sinon ne viendraient pas. Cela génère quelques différences au niveau architectural. Par exemple, dans une bibliothèque municipale, on peut mettre un espace d'actualité visible depuis l'extérieur, ce qu'on ne mettrait pas forcément dans une bibliothèque universitaire.

Dans quelle mesure les publics des bibliothèques influent-ils sur les différents espaces ?

Dans les programmes des bibliothèques de prêt, la notion d'espace de travail n'est pas acquise. Nous la proposons toujours, parce que nous avons vu à quel point ces espaces ont du succès, mais ce n'est pas aussi évident dans une bibliothèque municipale que dans une bibliothèque universitaire. La gestion des places assises et des salles de travail, ainsi que l'offre en rayonnage n'est pas la même dans ces deux types de bibliothèques. Ce qui transparaît dans un programme, ce sont les quantités de rayonnages à mettre sur les plateaux. Là aussi les choses évoluent : j'ai assisté à des scènes où de nouvelles équipes dressaient la liste des livres qui allaient partir au pilon, sous l'œil atterré de la bibliothécaire proche de la retraite. La seule chose que nous, architectes, pouvons dire sur ces enjeux, c'est qu'il est sûr que si l'on veut que l'espace soit attrayant, on a intérêt à ne pas mettre plus que le nécessaire sur les plateaux, au risque d'avoir des espaces surchargés où l'on n'a pas envie d'être. On doit plutôt assurer de la rotation facile et faire en sorte que les gens puissent accéder facilement à des banques de recherche.

Quelle est la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Marie-Hélène Badia : Pour nous, la notion de projet architectural est une synthèse et non pas 1% qu'on vient mettre quelque part dans le bâtiment. On dit souvent que l'architecte est un peu le chef d'orchestre : les gens arrivent avec leurs préconisations et leur spécialité, mais un bon projet doit faire la synthèse de l'acoustique, du visuel, de la thermique etc., autant d'éléments qui entrent dans la conception du bâtiment. Par exemple, lorsqu'on arrive à la banque d'accueil de la bibliothèque, l'espace est bruyant, puis au fur et à mesure qu'on avance dans les espaces de travail, l'acoustique est conçue de sorte que l'utilisateur comprenne qu'il doit baisser la voix et faire attention.

Didier Berger : Pour nous, la dimension artistique, c'est créer une émotion – pas forcément partagée par tout le monde – un moment d'évasion, une échappée. C'est arriver non pas à raisonner en termes fonctionnels, mais avoir cette progression spatiale qui fait que chaque espace a un caractère propre. Mais il n'existe aucun mode d'emploi et ce n'est pas ressenti de la même manière par tout le monde, donc tout ce que nous nous efforçons de faire, c'est d'amener des diversités d'espaces pour que chacun vienne faire son trou. Nous essayons d'éviter la banalisation et la standardisation. C'est cela que l'on a d'« artistique » : une sensation, une émotion, une ambiance, un toucher d'un matériau, une lumière différente. Nous accordons beaucoup d'importance à la manière d'apporter la lumière, afin d'éviter l'éclairage artificiel tout en évitant l'éblouissement. Quand on conçoit le bâtiment, il faut se projeter dans le bâtiment à tous les moments de l'année et imaginer la course du soleil.

Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur la construction d'une bibliothèque ?

Marie-Hélène Badia : La construction d'une bibliothèque de prêt est en général utilisée pour valoriser un quartier et pour porter un projet urbain, ce qui est aussi valorisant pour la bibliothèque, puisqu'on lui fait jouer un rôle d'attraction et qu'on la met en scène : on l'utilise, mais on la valorise. Je pense à l'affaire célèbre de Rouen où la construction d'un grand projet de bibliothèque par Ricciotti a été initiée par une municipalité de droite qui voulait implanter un équipement sur la rive gauche de Rouen, dans un quartier pauvre avec des enjeux sociaux lourds. La maire socialiste élue en 2008 a arrêté le projet pour en faire des archives municipales et une petite bibliothèque. Les retours que j'ai eus semblent montrer que la petite bibliothèque vivote et n'a pas de succès. Cet exemple de Rouen pose la question de savoir jusqu'où on peut instrumentaliser le programme au service d'un projet urbain.

Didier Berger : Le rapport à l'urbain n'est jamais un obstacle. Il est rare que les villes ne se donnent pas les moyens d'avoir un bon terrain. Il y a une hiérarchie : la municipalité commence en général à construire une bibliothèque, puis suit une école de musique. Certains les regroupent en un seul équipement, ce qui n'est pas idiot, car des synergies se créent au niveau de l'équipement et du personnel. De même, mettre dans le même bâtiment la mairie et la médiathèque permet aux gens qui n'entreraient jamais dans une bibliothèque d'y aller, car ils y sont obligés et cela leur donne la possibilité de s'y balader pendant qu'ils attendent leur tour à la mairie.

Quelle impression personnelle gardez-vous de la construction de bibliothèques ?

Didier Berger : Ce qu'on n'apprécie pas au final, c'est la totale liberté que l'on a et qui permettrait de faire n'importe quoi. Mais en même temps, nous partageons la conception avec le programmiste, l'utilisateur et le politique, le grand nombre

d'interlocuteurs permettant de nourrir la conception et évacuant le problème d'*ego* de l'architecte. Le programme est très malléable et permet de faire beaucoup de choses : un cadre est défini, mais on peut lui donner n'importe quelle forme en fonction des éléments de contexte : publics, éléments de contrôle, acoustique etc.

Marie-Hélène Badia : Je trouve que les bibliothécaires sont plutôt sensibles à l'espace. Ce ne sont pas les utilisateurs les moins expérimentés auxquels on a eu à faire, loin de là. En général, ils comprennent bien l'espace et les questions d'architecture, donc les choses se passent plutôt bien en général.

ANNEXE 3 : ENTRETIEN AVEC LAURENT BEAUDOUIN

L'entretien en présentiel avec Laurent Beaudouin (né en 1955, architecte DPLG) a été annulé, au profit d'un échange par e-mail. Les réponses ont été envoyées par l'architecte le 25 septembre 2014.

L'atelier Beaudouin-Husson a construit sept bibliothèques : les médiathèques de Poitiers, de Truchtersheim et de Grasse, ainsi que les bibliothèques universitaires de Besançon, de Belfort, du Mans et de Brest. Laurent Beaudouin enseigne aussi à l'École d'Architecture de Nancy.

<www.beaudouin-architectes.fr>

Pour vous qu'est-ce qu'une bibliothèque en général ? Pouvez-vous m'en donner votre approche ?

J'aime les mots, les livres et les bibliothèques. Une bibliothèque est une machine à capter le jour. Le bâtiment doit dispenser la clarté avec douceur. Le bâtiment d'une bibliothèque doit tenir compte avant tout de l'orientation du site. Un édifice ne regarde pas toujours le soleil de la même façon et la bibliothèque n'aime pas le contre-jour, elle doit se protéger prudemment du soleil. La lumière d'une bibliothèque est apaisante, elle remplit l'espace d'une vapeur légère et diaphane, d'une clarté épaisse qui ralentit le temps en lui donnant de la consistance. La lumière d'une bibliothèque est vivante et naturelle.

La lumière et le temps sont les deux conditions nécessaires à la lecture. La bibliothèque est une lampe dont les façades seraient l'abat-jour. La lumière d'une bibliothèque prend son temps et s'épanouit tranquillement, elle se transforme au fur et à mesure, glissant entre les pages le sentiment d'une durée épanouie. Le temps d'une bibliothèque doit être un temps apaisé. La bibliothèque est comme un cadran solaire qui dessine paisiblement ses ombres mouvantes, l'éclat du jour s'y transforme à vue d'œil comme un lever de soleil.

La bibliothèque est une machine qui éclaire le temps. Le temps du livre est langoureux et la lenteur de la lecture est un tourment délicieux. La lumière trace le mouvement tranquille des heures et nous fait accepter ce moment flottant de la lecture qui nous entraîne du temps réel vers le ralenti de l'imaginaire.

Que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?

La bibliothèque est un microcosme : on devrait avoir le sentiment de pouvoir y trouver tous l'univers. Il est important de sentir que l'on ne pourra jamais tout lire. La bibliothèque donne un sentiment d'infini.

Le mot bibliothèque possède un double sens, il désigne aussi bien le meuble que la construction, c'est un mot qui n'a pas d'échelle. Le mobilier et le bâtiment sont équivalents, ils se répondent comme un écho et s'emboîtent l'un dans l'autre comme des poupées russes. Le meuble imite l'architecture, il est construit avec des éléments porteurs, des contreventements, des dalles. Pourtant, en dépit de l'homothétie de ces deux mots jumeaux, c'est bien le livre qui fait la bibliothèque et en donne l'échelle comme si chaque étagère était le niveau d'un immeuble plus vaste. Malgré sa petite taille, le livre amplifie les hauteurs et agrandit l'espace par sa proportion verticale et son élancement. À bien regarder, c'est le livre qui semble porter le meuble, il en est le

matériau premier, il est la brique sur laquelle repose l'édifice tout entier, ne parle-t-on pas de volume et d'ouvrage à son propos? Le livre est une métaphore de l'architecture.

Avez-vous vous-même fréquenté des bibliothèques au cours de votre scolarité et de vos études ? Comment perceviez-vous ce lieu et les bibliothécaires ?

Le temps passé dans la Bibliothèque municipale de Nancy était important dans mes années de formation depuis le lycée jusqu'à la période de mes études professionnelles. Le bâtiment était d'une grande beauté. La salle lumineuse du XVII^e siècle était bordée de très belles boiseries et le volume de la salle de lecture avait une belle proportion verticale. C'est en fréquentant cette bibliothèque que j'ai compris l'importance de la salle de lecture comme lieu essentiel d'une bibliothèque.

La fréquentation de cette salle m'a beaucoup appris sur le plaisir de la lecture et sur le rapport entre le livre et l'architecture. C'est aussi un lieu de partage. Fréquenter une bibliothèque donne le sentiment de partager ce plaisir avec d'autres. On ressent la même différence entre regarder un film seul sur un écran ou partager la vision d'un film avec d'autres dans une salle de cinéma. L'écran d'ordinateur ne remplacera jamais ce plaisir partagé de lire avec d'autres.

Quelles ont été vos sources d'inspiration lors des constructions de bibliothèques ?

Les sources d'inspiration d'un projet quel qu'il soit sont très variables. La médiathèque de Poitiers s'appuyait sur le modèle du bâtiment des « Mill Owners » construit en Inde par le Corbusier dans la ville d'Ahmedabad, le projet de concours étant juste après un voyage dans ce pays. Le principe du plan libre de ce bâtiment semblait convenir parfaitement au site.

Le projet de la bibliothèque universitaire de Besançon s'inspire d'un Observatoire astronomique situé à proximité.

Ce type de référence directe n'est pas une règle générale. Il arrive qu'il n'y ait pas d'idée préconçue. C'est le cas de la bibliothèque universitaire de Brest. Les alcôves de lecture de la façade principale sont dans la continuité d'un travail engagé sur ce thème pour le concours perdu de la médiathèque de Reims. Les éléments importants des espaces intérieurs sont par contre des « inventions » propres à ce projet : la rampe et son volume suspendu, la salle de lecture, l'escalier qui mène à la mezzanine.

Avant d'entamer les travaux, comment se sont déroulés les appels d'offre ?

Les cahiers des charges sont en général très bien faits et suffisamment précis. Les aléas viennent plutôt, dans la phase de concours, des aprioris des élus et de la méconnaissance qu'ils ont de l'architecture en général.

En quoi est-ce que le mobilier influe sur les espaces de la bibliothèque ?

C'est la cohérence entre l'architecture et le mobilier qui donne son caractère à la bibliothèque. Le meilleur exemple se trouve dans les bibliothèques de l'architecte finlandais Alvar Aalto qui a créé pour ses bibliothèques des meubles qui sont toujours en production aujourd'hui et dont la modernité reste intemporelle. Il est heureux que plusieurs conservateurs nous aient fait confiance pour nous permettre de dessiner et de réaliser une grande partie du mobilier. Ces meubles sur mesure ne sont pas plus chers que les meubles de même qualité vendus dans le commerce. Ils peuvent également être réassortis sur demande. Dans de rares exemples cette possibilité nous a été refusée (médiathèque de Poitiers et médiathèque de Truchtersheim)

Lors de chantiers de bibliothèques, quelle était la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Ces deux questions ne doivent jamais être dissociées. Le travail de l'architecte doit être la synthèse des réponses à apporter à des thèmes que l'on pourrait croire contradictoires, mais qui doivent trouver une solution unitaire.

Selon vous, en quoi le chantier d'une bibliothèque diffère-t-il d'un autre type d'équipement public ?

En rien.

Durant le projet, quelles étaient vos relations avec les conservateurs de la bibliothèque ? Est-ce que vous pensez que le conservateur est compétent en matière de chantier de bibliothèque ? Est-ce que vous avez eu quelques relations conflictuelles ?

Le rôle des conservateurs est essentiel à la réussite du projet. Il n'est pas nécessaire que les conservateurs aient des compétences en matière de chantier. Par contre l'avis du conservateur est indispensable à la réussite de la mise au point du projet en amont. Nous n'avons jamais eu de conflits, bien au contraire, le travail malgré tout difficile du chantier permet de nouer des relations de confiance et d'amitié.

Quand vous avez construit ou rénové une bibliothèque, comment avez-vous pris concrètement en compte les collections ? Quelle était leur place dans les nouveaux espaces ?

C'est un point délicat, parce qu'il faut que les collections trouvent une place qui ait une atmosphère si possible spécifique, mais il faut en même temps assurer la souplesse de l'évolution dans le temps du programme. Les collections ne doivent pas être figées dans un espace trop contraint.

Comment avez-vous pris en compte les types de publics qui fréquentent la bibliothèque ? Quel impact les publics peuvent-ils avoir sur le bâtiment et les espaces ?

La façon de lire est très différente suivant les personnes, les âges, les besoins. La lecture dans une bibliothèque universitaire est très différente de l'atmosphère nécessaire à une médiathèque. Une même personne peut aimer un jour s'installer à une table collective et une autre fois vouloir simplement feuilleter dans un fauteuil.

ANNEXE 4 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE COULON

L'entretien a eu lieu le 12 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Strasbourg).
Durée de l'entretien : 35 minutes.

Dominique Coulon (né en 1961, architecte DPLG) a construit plusieurs écoles, ainsi que les médiathèques d'Anzin et de Thionville.

www.coulon-architecte.fr

Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour vous et quelle en est votre approche ?

J'ai déjà à mon actif plusieurs constructions de ce que souvent on n'appelle plus bibliothèque, mais médiathèque, en raison d'un élargissement de l'équipement et du programme. Les bibliothécaires ont un peu l'obsession de la polyvalence et de l'évolutivité possible de l'équipement. Ce qui revient souvent aussi, c'est que les médiathèques sont désertées et les bibliothécaires ne comprennent pas pourquoi. Il y a plusieurs critères pour expliquer cette désertion : ce sont des lieux où on exige parfois le silence et qui font penser au travail, donc toute une tranche d'âge déserte ces lieux, notamment les adolescents, ce qui est un vrai problème, parce que les fréquentations de médiathèques sont en baisse en France, de manière générale.

Je pense en même temps qu'il y a un vrai problème en France, c'est que les plages horaires des bibliothèques sont trop étroites : beaucoup ont des horaires de bureau et très peu sont ouvertes le dimanche. Lorsqu'un bâtiment est trop peu ouvert, on finit par l'oublier. Si je prends un exemple inverse, la bibliothèque d'Amsterdam ouvre jusqu'à minuit le soir et reste ouverte le dimanche, ce qui est très important. On n'y peut pas grand-chose, nous architectes, puisque cela dépend de choix politiques. Il est clair qu'une bibliothèque ouverte le soir, c'est vraiment un plus, qui permettrait de faire augmenter la fréquentation.

Un autre problème est celui du comportement des bibliothécaires qui ont cette volonté presque d'écartier les architectes pour prendre toute la place et surtout pour installer une relation privilégiée avec les marchands de mobilier. J'ai croisé quelque fois des bibliothécaires qui ne rêvent que d'une chose : que l'architecte disparaisse et qu'elles puissent faire leur petite cuisine avec des marchands de mobilier. Le problème est qu'une bibliothèque c'est un espace qui a des proportions et des qualités de lumière. Une sorte de débat tend à dire que plus c'est polyvalent, plus l'espace est neutre, donc plus on pourra faire de choses. En même temps, on s'aperçoit que dans beaucoup de cas on ne peut plus rien faire, parce que finalement l'espace ressemble de plus en plus à une petite superette et on est bien embêté, parce que ce n'est pas avec quelques couleurs et des petits fauteuils façon Ikea qu'on arrive à rattraper le coup, parce qu'on a un espace homogène : même hauteur sous plafond, polyvalence, transformation de l'éclairage facile, accessibilité dans le sol pour des prises de courant etc. Tout cela fait que la médiathèque ne ressemble plus à la bibliothèque d'antan qui était souvent dessinée comme un gros meuble avec des parois remplies de livres et qui donnait un côté très impressionnant et solennel qu'on n'a souvent plus.

Je pense qu'on peut qualifier des espaces en gardant la polyvalence. C'est, par exemple, ce qu'on a proposé dans la médiathèque d'Anzin, qui a été élu bâtiment avec

les plus beaux espaces intérieurs par les bibliothécaires³⁴⁹, donc c'est la démonstration qu'on peut construire des espaces qualifiés. En l'occurrence dans cette médiathèque, la lumière est très abondante, mais les lieux et les ambiances sont très différents : sans structure porteuse venant faire obstacle à l'organisation du plan, il y a toute une série de volumes divers. D'abord des volumes plus bas, plus comprimés, plus confinés, des lieux où on se sent blotti. Ensuite des endroits où l'ampleur est plus importante. Ces contrastes sont importants, parce qu'on a fabriqué une sorte de diversité spatiale et le principe est de dire que les gens peuvent avoir des préférences dans ce lieu : quelqu'un aura du plaisir face à une grande baie vitrée avec une vue sur le paysage, alors qu'une autre personne préférera être dans un petit coin plus confiné et silencieux. L'idée pour nous, c'est vraiment de fabriquer des contrastes forts pour que l'espace ne soit pas homogène, mais assez différent. Pour moi, l'uniformité est source d'ennui, donc un espace uniforme et peu contrasté est triste.

On construit actuellement une autre bibliothèque, dénommée troisième lieu, à Thionville : c'est un programme de médiathèque associé à un programme musical, donc le but est de mélanger plusieurs fonctions, pour que chacun s'y retrouve, sachant que l'intérêt est d'arriver à séduire les utilisateurs en créant des espaces où ils se sentent bien, pour qu'ensuite ils aient envie d'emprunter un livre, de tomber presque par accident sur autre chose. Qu'ils viennent d'abord pour le lieu et qu'ensuite les supports les sollicitent.

Quels sont les différents publics de la bibliothèque et quelles en sont les conséquences sur les espaces.

Une médiathèque est certainement un équipement qui draine toutes les générations, des plus petits qui viennent avec leurs parents jusqu'aux personnes âgées. C'est donc un programme totalement démocratique. On n'a pas beaucoup d'autres panels aussi larges : par exemple dans une piscine on trouve surtout des jeunes, alors que dans une médiathèque on a toutes les générations, donc il faut essayer d'organiser l'espace de sorte qu'il n'y ait pas de conflit. Souvent l'espace est divisé en pôles : le pôle jeunesse par exemple. Pour avoir pas mal travaillé avec des bibliothécaires, la philosophie la plus innovante est d'imaginer que ces pôles puissent glisser les uns par rapport aux autres pour qu'il y ait une sorte de fusion. On n'a donc pas un pôle, un espace, mais plutôt un glissement des pôles les uns sur les autres. Par exemple, la directrice de la médiathèque de Thionville souhaitait installer l'espace BD dans la partie roman, parce qu'elle voulait qu'un adolescent qui vient chercher une BD puisse aussi tomber sur un roman.

Quel type d'ambiance avez-vous voulu donner aux différents espaces ?

Si je prends l'exemple de la médiathèque de Thionville, on a des ambiances extrêmement différentes, de façon à ce que les personnes puissent préférer tel ou tel espace. L'un d'entre eux sera par exemple construit en bois, dans une ambiance chalet : les murs sont recouverts de liège, un absorbant acoustique, le sol d'un beau bois et on aura même une fausse cheminée. Quand on rentre dans cet espace, on est totalement parachuté dans un univers très différent de l'espace général. On n'a pas essayé de rajouter de la couleur uniquement grâce au mobilier, ce qui est souvent le cas dans de nombreuses médiathèques où l'espace est plutôt triste, avec des sols gris, un plafond blanc et le bibliothécaire croit qu'il va pouvoir rattraper les choses avec le mobilier. Je pense que cela ne suffit pas, parce que le mobilier est trop flottant, donc il n'arrive pas à créer un ancrage. Beaucoup de médiathèques ressemblent à ce qu'on peut trouver dans

³⁴⁹ Prix des Bibliothèques 2010, revue *Livres Hebdo*, « plus bel espace intérieur » pour la médiathèque d'Anzin.

le *showroom* d'Ikea, ce qui est triste, parce qu'il faut retrouver des espaces avec une sonorité particulière, des couleurs, des textures, des matières nobles, comme le bois par exemple, et c'est à partir de cela qu'on lutte contre l'uniformité de l'espace. C'est un peu comme dans les aéroports, où il y a des codes : un granit gris et beaucoup d'inox, mais finalement les aéroports se ressemblent tous un peu. Ce n'est pas dans cette direction-là qu'il faut aller pour les médiathèques.

Quelle image de la bibliothèque avez-vous voulu donner à travers les bâtiments que vous avez construits ?

Ce n'est pas forcément une image, mais plutôt une façon de vivre l'espace. Par exemple, dans la médiathèque de Thionville, on déforme le sol dans la zone réservée aux enfants, parce qu'on sait tous que les enfants aiment bien être au sol et, contrairement aux adultes, n'hésitent pas à s'asseoir par terre pour lire. On a trouvé un type de sol chaleureux avec une déformation en creux qui produit quelque chose d'accueillant. Ce qui compte, ce sont toutes les postures ergonomiques qu'on peut proposer avec le mobilier, mais aussi avec le bâtiment lui-même.

Quelle est la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects fonctionnels et techniques ?

La technique est un élément indispensable et si elle n'est pas au point, on ne peut même pas parler de la partie artistique. La technique et la partie artistique ne s'opposent pas et peuvent fonctionner sans heurts. L'architecture ne vient pas enlever de la fonctionnalité ou la technique à un bâtiment, il faut seulement que les choses soient en harmonie, ce qui implique un travail étroit avec les ingénieurs.

Quelles sont vos sources d'inspiration quand vous concevez une bibliothèque ?

Les sources d'inspiration, ce sont le site et le client, donc le programme qui est interprété par l'architecte. Ce qui m'intéresse, c'est de fabriquer des espaces qui soient bien vécus, qui procurent de l'émotion et qui font que quand on arrive dans un lieu on ne l'oublie pas. Qu'on garde un souvenir de ce lieu parce qu'il est différent de ce qu'on a vu avant, parce que cet espace-là est unique. En général, quand je construis un bâtiment, je m'efforce de faire en sorte que le suivant ne ressemble pas au précédent.

Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur le bâtiment ?

Les contraintes de l'environnement urbain peuvent être très fortes, si on est sur un site difficile. Pour moi c'est plutôt positif, car le contexte urbain fait partie du projet : il structure le projet et n'est pas une contrainte au sens de punition, mais ce sont plutôt des éléments qui existent dans la ville et qui font qu'on réalise un projet qui dialogue avec la ville. Cela peut se traduire par des points de vue qu'on veut réserver depuis l'intérieur sur la ville. Si je prends l'exemple de la médiathèque de Thionville, le bâtiment est très poreux et le paysage entre à l'intérieur. Quand on emprunte un livre, on peut sortir dans le patio et prendre une rampe pour monter sur le toit où est installé un bar d'été. De grands et anciens platanes entourent le bâtiment et forment une couronne végétale, ce pour quoi nous avons proposé de monter sur le toit, d'où l'on ne voit que les platanes et le ciel.

Comment s'est déroulé l'appel d'offre et quelle était l'importance de la tutelle ?

Le programme est en général plutôt bien défini, mais il y a souvent débat pour savoir s'il faut tout montrer ou si les collections doivent tourner, les bibliothécaires ayant tendance à vouloir mettre plus d'ouvrages que prévu. Les programmes évoluent plus vite que les bibliothécaires, dont certains gardent l'ancienne conception de vouloir

tout montrer. Des études prouvent que quand il y a trop de choses proposées, les gens empruntent beaucoup moins, donc il vaut mieux avoir des espaces très aérés avec des offres plus limitées, mais bien ciblées, pour avoir un plus grand nombre d'emprunts.

Quelles étaient vos relations avec les conservateurs durant les projets ?

Il est important d'avoir de bonnes relations, parce que c'est un travail d'échange. Un bibliothécaire est quelqu'un qui a une stratégie claire sur la façon de montrer les livres et les documents, donc il faut que les choses soient harmonieuses. En général, c'est le cas, mais il est clair que le bibliothécaire est un vrai interlocuteur, parce qu'il a un projet de bibliothèque et de contenu culturel. Nous, on reste, non pas en retrait, mais à l'écoute parce que ces personnes sont assez compétentes et qu'elles ont une idée claire de ce qu'elles veulent faire. Il faut les écouter pour que le projet ne soit pas en contradiction avec la stratégie culturelle.

Comment avez-vous pris en compte les ouvrages dans les bâtiments de bibliothèques que vous avez construits ?

Les bibliothécaires s'occupent du déménagement et nous, en tant qu'architectes, on produit des plans en fonction de la quantité de livres et on en discute, puis on modifie les choses avec le bibliothécaire, sachant que tout peut encore évoluer par la suite, donc le bâtiment doit pouvoir s'adapter. On élabore un scénario avec le bibliothécaire, donc il y a beaucoup d'échanges.

Comment avez-vous pris en compte les questions d'accessibilité dans vos constructions ?

Pour les questions d'accessibilité, c'est assez simple : on doit respecter une réglementation qui exige que tous les espaces soient accessibles. La réglementation française est très contraignante, mais pour un équipement de ce type-là, c'est assez facile de la respecter, puisque ce sont des espaces fluides et très ouverts. Ce n'est donc pas un vrai problème, contrairement par exemple à un équipement comme une piscine, où il faut qu'une personne en fauteuil roulant puisse aller jusqu'au bassin, en passant par les douches, les pédiluves etc.

Quelle est l'impression personnelle que vous avez gardée de ces travaux de construction de bibliothèques ?

Ce qui m'a le plus plu, c'est de pouvoir voir des gens pratiquer l'espace, constater que ces gens prennent plus de temps que prévu, qu'ils s'arrêtent, qu'ils passent du temps dans les espaces et qu'ils ne viennent pas que pour emprunter un livre. Savoir qu'ils passent un bon moment est l'un des retours les plus agréables qu'un architecte puisse avoir. Construire une bibliothèque, c'est un plaisir, parce que les bibliothécaires sont souvent des gens cultivés et parce que le côté ludique et culturel est beaucoup plus attirant que d'autres domaines. C'est donc un vrai bonheur de travailler avec des gens qui vous comprennent, ou essaient de comprendre ce que vous voulez faire. Il faut que cela soit réciproque, donc que nous essayons de comprendre ce que les bibliothécaires ont comme projet.

ANNEXE 5 : ENTRETIEN AVEC JEAN DALMAIS

L'entretien a eu lieu le 19 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Lyon). Durée de l'entretien : 30 minutes.

Jean Dalmais (né en 1962, architecte DPLG) a construit plusieurs bibliothèques de petite taille, comme celles de Vaugneray, de Brindas ou de Saint-Martin-en-Haut.

www.dassonville-dalmais.fr

Pour vous, qu'est-ce qu'une bibliothèque et quelle en est votre approche ?

Une bibliothèque, c'est avant tout un espace culturel. Entre les trois bibliothèques sur lesquelles nous avons travaillé avec plusieurs années d'intervalle, les programmes ont beaucoup évolué. En général, on y trouve des ouvrages à consulter ou à emporter et une salle d'exposition ou des projections de films qui amènent du monde et participent aux échanges culturels. On y trouve aussi des espaces tranquilles pour lire ou pour travailler. Dans les projets que j'ai menés, l'objectif était d'ouvrir la bibliothèque sur la ville en optant pour de grandes façades transparentes qui peuvent donner envie aux gens de rentrer.

Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur la construction de bibliothèque ?

Il n'y en a pas beaucoup, surtout pour des équipements d'une taille réduite. Pour les bibliothèques que nous avons construites, il n'y a pas de notion de protection des ouvrages comme on peut en avoir sur des grosses bibliothèques urbaines comme à Lyon, donc nous n'avons pas de contraintes particulières, sauf celle du bruit, si éventuellement on était près d'une voie ferrée ou d'un aéroport, mais dans les villages ou les petites communes où nous avons fait ce genre de projet, nous n'avons pas ce souci-là. Il n'y a même pas de problème de parking, parce que presque tout le monde vient à pied. Si on est très proche du centre, c'est un équipement qui ne nécessite pas de parking.

Avant d'entamer les travaux des différentes bibliothèques que vous avez construites, comment s'est déroulé l'appel d'offre ? Le programme était-il bien défini ?

Dans les projets de petites bibliothèques, le programme est en général peu détaillé, parce que c'est souvent un grand espace dont la surface globale est indiquée. La programmation est donc assez simple, car on a seulement quelques espaces spécifiques : des bureaux, un espace de travail pour préparer les ouvrages, des sanitaires et la salle de lecture. Nous n'avons jamais de programme très poussé, sauf si on souhaite construire une salle de conférence dont il faut définir le nombre de places et l'usage.

Quelle image de la bibliothèque avez-vous voulu donner à travers les bâtiments que vous avez construits ?

Tout d'abord que cela soit un équipement public, ouvert, coloré, chaleureux, ce pour quoi nous utilisons très souvent du bois. Il faut que la bibliothèque soit lumineuse si on veut qu'il y ait des jeunes qui s'intéressent et viennent à la bibliothèque, parce que de nos jours la lecture est moins naturelle qu'à notre époque. Il faut que les espaces soient accueillants si on veut que les générations futures sortent un peu leur nez des écrans et prennent du plaisir à lire.

Dans les différents bâtiments que vous avez construits, quelle était la part de votre expression artistique vis à vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Je pense que nous avons toujours eu la liberté complète de faire ce que nous avons voulu. À Saint Martin, nous avons eu carte blanche complète, tout comme à Brindas. À chaque fois, nous travaillions sur des lieux anciens, mais c'était ce qui faisait le charme de ces équipements et nous avons eu une grande liberté d'action. Les seules contraintes pourraient être le chauffage et la ventilation, mais dans les deux projets, nous avons un plancher chauffant, donc nous n'avons rien d'apparent en termes de chauffage, si ce n'est l'aspiration d'air dans les sanitaires. Les équipements techniques sont d'une discrétion totale.

Durant les projets, quelles étaient vos relations avec les bibliothécaires ?

Nous n'avons pas eu de moment conflictuel. Pour Brindas, la bibliothécaire était très au fait de ce qu'elle voulait. La seule difficulté qu'on a eue était de lui faire admettre que l'étage n'était pas un problème. On n'a plus eu à batailler à partir du moment où elle s'est visualisée dedans, où elle a vu qu'on allait de toute manière installer un ascenseur pour l'accessibilité handicapée et où elle a compris que ces deux étages permettaient de distinguer les espaces calmes du haut des espaces beaucoup plus circulant du rez-de-chaussée. Au contraire, c'était l'occasion d'un échange plutôt intéressant. C'est toujours mieux quand le dialogue s'instaure bien.

Comment avez-vous pris en compte toutes les questions d'accessibilité dans les bâtiments ?

Nous avons tout simplement suivi la réglementation. Comme on avait un étage, on devait avoir un ascenseur. Sinon, on doit avoir certaines largeurs de circulation, des sanitaires adaptés et des pupitres à la bonne hauteur pour consulter aussi bien des écrans que des ouvrages. On a aussi des espaces accessibles aux handicapés dans la salle de projection. Ce sont pleins de contraintes particulières, mais qui aujourd'hui sont intégrées assez naturellement.

Et les questions de sécurité pour la bibliothèque ?

Dans les petites structures, si on dépasse les 300m², on est obligé d'avoir un désenfumage, mais ce n'est pas très compliqué à mettre en place. Si on veut utiliser du bois comme matériau, on est obligé d'échanger avec le pompier ou le bureau de contrôle, parce qu'on ne doit pas dépasser un certain pourcentage de la surface totale du plafond, alors même qu'on aimerait bien tout recouvrir de bois. Si on veut un bois qui ne craigne vraiment rien, il faut soit le traiter, soit qu'il soit très épais. Donc il y a cette petite articulation à faire entre la partie structurelle et la partie déco qui change la façon d'aborder les choses. Mais n'avons jamais de difficultés majeures sur ces petits programmes.

Et par rapport aux ouvrages, est-ce qu'il y a eu des contraintes particulières ?

Construire une médiathèque ne génère pas de problème particulier. La seule contrainte qu'on pourrait éventuellement avoir c'est qu'en fonction des volumes de stockage, on a des planchers qui ont des surcharges admissibles de 500 kg plutôt que 250, voire plus si les bibliothécaires commencent à faire du stockage haute densité. Mais dans les bibliothèques où nous avons travaillé, ce n'était pas non plus insurmontable : on renforçait simplement le plancher, ce qui donnait de la souplesse à l'utilisation ultérieure, puisque par après les bibliothécaires pouvaient utiliser l'espace comme elles le souhaitaient. La souplesse et l'évolution sont importantes, car il faut que l'espace ne soit pas encombré et qu'il puisse évoluer dans le temps. L'important c'est de proposer

quelque chose qui reste souple, un espace avec un volume agréable pour laisser le choix aux bibliothécaires d'aménager comme ils le souhaitent. Il ne faut pas trop figer les espaces.

D'après vous quels sont les différents publics qui vont à la médiathèque et quelle est leur influence sur les différents espaces du bâtiment ?

Pour cela, il faudrait plus voir avec la gestionnaire du bâtiment, parce qu'une fois que nous avons livré le bâtiment, c'est elle qui le rend attractif, qui fait des animations etc. Nous concevons de grands espaces ouverts sauf l'espace dédié aux petits qui lui est figé. Le reste est totalement susceptible d'évoluer comme on veut. Nous, nous n'intervenons pas là-dessus, cela fait partie de la vie de l'établissement. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le fait de faire des équipements neufs a généré un grand nombre d'inscription, parce que le fait d'être ouvert, d'avoir un bâtiment tout neuf avec des ouvrages et des équipements modernes, cela donne plus envie de se rendre à la médiathèque.

Après les travaux quel était le suivi du bâtiment ?

Après la livraison, nous suivons le bâtiment pendant un an, la durée de la garantie de parfait achèvement qui est contractuelle. Passé ce délai, et tant qu'il n'y a pas de problèmes techniques, nous avons assez peu de suivi du bâtiment et peu de contact avec l'équipe. Néanmoins, si je passe dans le coin, cela me fait plaisir d'y retourner et de rediscuter avec les gens avec lesquels nous avons construit le projet pour savoir comment les choses se passent.

Est-ce qu'au cours de vos études, vous avez fréquenté des bibliothèques et depuis est-ce que cela vous arrive d'aller dans des bibliothèques publiques ?

Quand j'étais étudiant, je fréquentais la bibliothèque de l'école d'architecture et d'autres bibliothèques municipales. Aujourd'hui c'est vrai que je n'ai pas de carte de bibliothèque, mais j'ai beaucoup de livres à la maison, donc sans aller dans une bibliothèque, je suis un consommateur. Je fréquente plus les librairies que les bibliothèques. Actuellement, on trouve une large documentation sur Internet, ce qui fait gagner beaucoup de temps, même si l'on doit faire un gros tri parmi ce que l'on trouve. Les jeunes architectes consultent de moins en moins les documentations papier, mais vont directement sur Internet.

Au final, quelle est l'impression que vous gardez des constructions des bibliothèques ?

Ce sont des programmes très sympas à faire. Nous avons en général de bons contacts avec les gens qui sont les futurs utilisateurs. C'est donc souvent très intéressant, c'est une expérience très positive.

ANNEXE 6 : ENTRETIEN AVEC ALAIN DEL ZOTTO

L'entretien en présentiel a été annulé, au profit d'un échange par e-mail. Les réponses ont été envoyées par l'architecte le 1^{er} juillet 2014.

Alain Del Zotto (né en 1954, architecte DPLG) a notamment travaillé sur les bibliothèques de Cujas, de l'Institut de géographie ou de l'Académie de médecine. Alain Del Zotto a mené avec Thierry Algrin (architecte en chef des monuments historiques) la rénovation de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Pour vous qu'est-ce qu'une bibliothèque en général ? Pouvez-vous m'en donner votre approche ?

Une bibliothèque est à la fois un lieu de conservation et un lieu de communication. Ces deux activités peuvent avoir un côté antagoniste, mais doivent être traités conjointement. Dans les deux cas, c'est aussi un lieu d'accueil (public, personnel et livres) qui doit fournir les espaces et les relations fonctionnelles les plus adaptés et confortables.

Que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?

Pour les lecteurs : un espace de calme et de concentration ; un lieu de recherche de documents et de travail.

Pour le personnel : un lieu de travail adapté à leurs fonctions.

Pour les livres : des locaux de conservation faciles d'usage et adaptés à une conservation.

Avez-vous vous-même fréquenté des bibliothèques au cours de votre scolarité et de vos études ? Comment perceviez-vous ce lieu et les bibliothécaires ?

J'ai fréquenté les bibliothèques de Forney, des Beaux-Arts, et la bibliothèque de Beaubourg. Chacune de ces bibliothèques a sa propre image forte, liée en particulier à l'architecture de ces lieux.

Les bibliothécaires m'ont toujours donné l'impression de m'aider à tous les niveaux de mes recherches.

Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur la construction de la bibliothèque ?

Pour la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, les contraintes majeures étaient le manque d'accessibilité aux zones modifiées. La bibliothèque étant le cœur de la Sorbonne, son enclavement et la présence de l'amphi Richelieu nous ont contraint également pour la distribution, l'éclairage et la ventilation de plusieurs locaux. Nous avons essayé de maintenir l'esprit du lieu. Pour les parties anciennes, nous avons cherché à maintenir intégralement l'architecture existante. Pour les parties nouvelles, notamment celles construites dans les années 1970, nous avons cherché à créer une architecture simple, intemporelle, qui s'efface par rapport à celle de Nénot.

Avant d'entamer les travaux, comment s'est déroulé l'appel d'offre et quelle était l'importance du maître d'ouvrage dans la définition du programme ?

L'appel d'offre a porté sur une simple mise en sécurité des locaux, les travaux ayant été financés et dirigés par la Ville de Paris, propriétaire de La Sorbonne qui a à sa charge la mise en sécurité de l'ensemble des locaux. Le programme n'a pas été réalisé

par des bibliothécaires ou par un programmeur, mais par un ingénieur en sécurité. Très vite nous nous sommes aperçus que la bibliothèque ne pouvait pas être mise en sécurité sans un remaniement complet de son fonctionnement.

Après de nombreux échanges avec l'ancienne direction (M^{me} Gaillard, M^{me} Magnaudet et M. Marcerou), nous avons proposé à la Ville de Paris un premier projet qui prévoyait des travaux nettement plus importants que ceux prévus (de 12,5 M€ HT initialement prévus, nous sommes passés à un projet de 18 M€ HT de travaux). Nous avons eu la chance que la ville ait très vite perçu la nécessité d'une réorganisation complète de la bibliothèque et qu'elle nous ait soutenu. Nous avons eu de très bonnes relations avec l'ancienne direction avec qui toute la programmation s'est faite au moment du projet. La mise en place du programme s'est faite au fur et à mesure du projet et en fonction des locaux existants. Nous avons échangé tout au long de l'étude, de l'esquisse jusqu'aux documents de consultation des entreprises et également pendant le chantier. Le Maître d'Ouvrage (la Ville de Paris) a très largement participé à la mise en place du programme en nous soutenant et en acceptant les demandes de la bibliothèque, tout en mettant certaines limites dues aux contraintes financières.

Selon vous, quel est le rôle de l'architecte dans le choix du mobilier de la bibliothèque ? En quoi est-ce que le mobilier influe sur les espaces de la bibliothèque ?

Nous n'avons jamais été associés par la nouvelle direction sur le choix du mobilier, ce qui est dommage. Heureusement les choix faits correspondent en très grande partie à ceux que j'aurais faits. En plus du confort des lecteurs et du personnel, le choix du mobilier fait partie de l'image de la bibliothèque, de l'ambiance des locaux et de leur qualité. Dans le cas de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne où nous avons fait un choix de discrétion dans les aménagements, l'apport de couleurs par le mobilier était indispensable dans les zones d'accueil.

Lors de chantiers de bibliothèques, quelle était la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Toutes les bibliothèques sur lesquelles j'ai travaillé existaient déjà et avaient une personnalité forte. J'ai toujours cherché à maintenir l'esprit de ces lieux plutôt que le changer. Il existe une grande liberté créatrice dans cette manière de travailler, même si on ne cherche pas à imposer une nouvelle image. La bibliothèque de La Sorbonne et La Sorbonne elle-même ont une image suffisamment forte pour que nous n'ayons surtout pas à en apporter une autre. Toute notre intervention a cherché à mettre cette image en valeur et à ne pas en ajouter une autre. Dans le cas de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, nous avons toutefois été particulièrement contraints par la structure métallique du bâtiment, l'enclavement de la bibliothèque au cœur de la Sorbonne et par la présence des grands amphithéâtres qui ne permettaient que peu de relations entre les magasins en infrastructure et la partie ouverte au public.

Selon vous, en quoi le chantier d'une bibliothèque diffère-t-il d'un autre type d'équipement public ?

Une bibliothèque possède un programme très riche qui permet de travailler sur plusieurs aspects : fonctionnement, espaces, ambiance, lumière, tout en ayant des contraintes techniques importantes, comme les questions de portances, de modification de structures, de thermique et d'hygrométrie.

Quand vous avez rénové la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, comment avez-vous pris concrètement en compte les collections ? Quelle était leur place dans les nouveaux espaces ?

Nous avons dû travailler sur des locaux existants peu adaptés à la conservation des documents. En superstructure, les façades étant inscrites aux monuments historiques, aucune modification n'a pu être réalisée, mis à part la mise en place de films anti UV. Nous n'avons pas pu remplacer les fenêtres, ni mettre de la climatisation pour des raisons financières. En infrastructure, les magasins sont réaménagés dans d'anciennes caves déjà occupées par les magasins de la bibliothèque. Une ventilation sans contrôle d'hygrométrie a été installée, mais n'est pas satisfaisante. La ville de Paris réalise une étude et va engager des travaux pour remédier à ce problème.

Comment avez-vous pris en compte les types de publics qui fréquentent la bibliothèque ? Quel impact les publics peuvent-ils avoir sur le bâtiment et les espaces ?

Les étudiants en Sorbonne sont des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Ils passent un temps important en bibliothèque et attendent beaucoup de confort. Les impacts ont donc été de deux sortes : Nous avons pratiquement doublé la surface des salles de lecture sans augmenter le nombre de lecteurs, afin d'assurer le confort. Nous avons également créé de nouveaux espaces d'accueil et de convivialité qui n'existaient pas dans l'ancienne bibliothèque. Tous les bibliothécaires avec qui j'ai travaillé étaient particulièrement impliqués dans l'aménagement de leurs locaux. J'ai donc dû apprendre à souvent modifier mes projets tout au long des études et à les faire évoluer même parfois pendant le chantier.

Comment avez-vous géré les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les malvoyants etc. ? Comment avez-vous mis en place les normes de sécurité ? Ces mesures ont-elles des applications spécifiques aux bibliothèques ?

Ce sont des contraintes avec lesquelles il faut jouer et s'adapter. Elles ont parfois très contraignantes, en particulier pour l'accessibilité de tous types d'handicapés. Certaines sont totalement inapplicables, notamment l'accessibilité des magasins aux personnes en fauteuil roulant (magasinier ou public) : il faudrait des dégagements de 1,50 m de large entre les rayonnages et des livres positionnés sur des étagères de 50 cm du sol à 1,30 m du sol, ce qui triplerait l'espace nécessaire en magasins. De même il me paraît impossible qu'un magasinier aveugle puisse aller chercher des livres dans les magasins.

Les problèmes de sécurité sont plus faciles à mettre en place mais ont un coût important et génèrent une perte de place également importante, à savoir au moins 30% des collections en moins dans le cas de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Après les travaux, quel suivi du bâtiment devez-vous faire et comment le percevez-vous ?

Le suivi du bâtiment après travaux est contractuel : un an de garantie de parfait achèvement. Nous devons vérifier et faire réparer l'ensemble des dysfonctionnements techniques pendant ce délai.

Enfin, quelle est l'impression personnelle que vous avez gardée des travaux de bibliothèque ? Qu'avez-vous le plus ou le moins apprécié ?

Ce projet a été très riche en réflexion, en travail et en relation avec l'équipe de la bibliothèque et avec celle de la Ville de Paris.

ANNEXE 7 : ENTRETIEN AVEC BRUNO GAUDIN

L'entretien a eu lieu le 25 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Paris). Durée de l'entretien : 45 minutes.

Bruno Gaudin (né en 1959, architecte DPLG), qui rénove actuellement le quadrilatère Richelieu (Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art et bibliothèque de l'École nationale des chartes), a construit la bibliothèque Denis Diderot à Lyon, a mené le chantier de restructuration et d'extension de la bibliothèque universitaire de Rennes 1 et travaille également sur les médiathèques de Clisson et de Stains.

<www.bruno-gaudin.fr>

Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour vous ?

Une bibliothèque pour un architecte, c'est un imaginaire, un univers particulier. C'est lié à l'histoire de l'architecture, parce que les bibliothèques ne datent pas d'aujourd'hui, donc c'est une longue histoire d'un type architectural qui est aussi lié à une histoire de la société, à une histoire de la vie sociale ou à une histoire de l'organisation de la vie dans la cité, donc je pense qu'il y a quelques grands types architecturaux qui scandent l'histoire de l'architecture, tels que les écoles, les universités, les bibliothèques ou encore l'hôtel de ville. Ce sont d'abord de grandes institutions dans la ville. Ce qui est donc intéressant pour un architecte en travaillant sur ce sujet, c'est qu'il est aussi relié d'une certaine manière à cette histoire. Même si nous l'appréhendons avec un regard nouveau, avec des usages nouveaux, avec des pratiques nouvelles, la bibliothèque est toujours liée au savoir et à la culture. C'est donc un beau sujet pour un architecte d'être rattaché à quelque chose d'aussi vaste.

D'après vous que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?

Quelqu'un qui rentre dans une bibliothèque attend une certaine qualité de services : on doit être bien accueilli, bien renseigné et avoir des services faciles d'accès. On y trouve ensuite des salles de lecture qui sont l'endroit propice à la lecture. Le minimum pour un architecte, c'est de répondre à des usages et à des besoins, bien que cet objectif ne soit pas toujours atteint. Une bibliothèque est en premier lieu un bâtiment public qui appartient à tous. Si une bibliothèque existe, c'est parce qu'elle fait partie d'une certaine façon d'organiser la société, d'offrir au public la possibilité de se cultiver, d'être renseigné et d'avoir accès à la connaissance. L'ampleur de l'espace dans lequel on entre doit exprimer cette fonction publique et collective de la bibliothèque.

Dans les projets que vous avez menés, quelle est la part d'expression artistique vis-à-vis des aspects fonctionnels et techniques ?

Pour moi, on ne peut pas dissocier les deux notions d'art et de fonction en matière d'architecture, car elles sont imbriquées et indémêlables. Je ne revendiquerais pas en premier lieu la fonction artistique de l'architecture, d'abord parce que ce n'est pas la nature première de l'architecte que de faire œuvre. Si une architecture touche à l'essence des choses et pas simplement à leur apparence ou à leur caractère relatif, alors elle pourra devenir une œuvre, dans le sens où elle dépasse la temporalité immédiate avec laquelle il faut malgré tout fabriquer des choses. Mais je ne pense pas qu'un architecte puisse revendiquer d'emblée une position d'artiste. Je pense qu'on n'a pas la liberté de point de vue et d'action d'un artiste, parce qu'on doit passer par une commande qui elle-

même a des règles et des impératifs qui sont importants à respecter. Pour moi c'est encore plus vrai aujourd'hui, parce que dans un contexte économique difficile, mettre en avant la position artistique d'un architecte par rapport au contexte auquel on a affaire, c'est, je trouve, presque indécent. Parce qu'aujourd'hui les questions fondamentales d'architecture, c'est d'arriver à construire pour le plus de monde possible, à donner une qualité de service public à tout le monde et maintenir coûte que coûte cette possibilité de donner accès à ces lieux publics. Cela demande donc de mettre en avant le sens des responsabilités et la rigueur, ce qui n'exclut pas qu'on fasse œuvre, mais je pense que c'est difficile de mettre cela au premier plan. Ce serait dévoyer le sens profond d'architecture qui se doit d'apporter des réponses précises à la société. Il faut toujours avoir le sens du collectif, même quand nous bâtissons pour une personne privée, parce que nous œuvrons dans l'espace public.

Pour la construction de bibliothèques, quelles sont vos sources d'inspiration ?

Les sources d'inspiration sont multiples pour un architecte : d'abord un contexte particulier de fabrication génère un imaginaire et des questionnements particuliers. La manière dont le maître d'ouvrage pose des questions et insiste sur certains points lorsqu'il conçoit sa bibliothèque sert aussi de source d'inspiration. Il existe ensuite des cas différents selon le type de bibliothèque : médiathèque, bibliothèque universitaire, *Learning centre*, bibliothèque de recherche ouverte à un petit groupe de personnes ou au contraire une bibliothèque publique ouverte jour et nuit. La réaction de l'architecte varie selon le programme et la commande. En plus de cela, il a son propre imaginaire lié à l'histoire de l'architecture : de grands lieux l'inspirent. En outre, une bibliothèque est un lieu qui inspire la réflexion, la médiation, le silence, autant d'éléments qui sont en lien avec la spiritualité, avec l'esprit. L'architecte a envie de faire sentir aux usagers qu'ils rentrent dans un lieu dans lequel règne un esprit.

Avant d'entamer les travaux, les programmes étaient-ils bien définis et quelle était la place des conservateurs dans l'évolution du projet ?

Quand on construit une bibliothèque, la particularité est qu'on a à faire à des conservateurs qui sont des gens qui ont un vrai métier. Bien souvent dans des programmes d'architecture, on peut avoir des programmes écrits par des programmistes ou des intermédiaires qui ne sont plus là par la suite. On a souvent une sorte de filtre entre les utilisateurs du bâtiment, les programmistes et l'architecte. Dans une bibliothèque, ce qui est bien pour un architecte, c'est qu'il a face à lui des gens qui savent de quoi ils parlent. Un conservateur des bibliothèques est bien placé pour parler du rangement, du public et de l'organisation de la bibliothèque. Il existe aussi toute une littérature autour de la construction des bibliothèques. Du coup, même si on n'est pas toujours d'accord, on a des gens compétents comme interlocuteurs, ce qui n'est pas toujours une évidence en matière d'architecture. En général, cela se passe très bien avec les conservateurs.

D'après vous, qui va à la bibliothèque et quelles sont les répercussions des différents publics sur les espaces ?

Il peut y avoir toutes sortes de publics, de la médiathèque à la bibliothèque de recherche. Potentiellement, tout le monde peut aller à la bibliothèque, mais pas au même endroit. Une autre question plus générale dans le monde des bibliothèques est de savoir pourquoi on va encore à la bibliothèque. Les architectes, mais surtout les conservateurs, doivent se demander comment renouveler l'attrait des bibliothèques. Dans les médiathèques, on a une politique volontariste vis-à-vis d'un public et d'une collectivité pour faire venir tous les publics, par exemple à travers des expositions, des événements

autour de la médiathèque qui brassent les publics. À la BnF, on se demande comment faire venir des publics dans des départements spécialisés au moment où la numérisation rend la question de plus en plus forte. À mon sens, il faudrait diversifier l'activité de ce type de bibliothèque : qu'on puisse y trouver un lieu pour travailler, seul ou à plusieurs dans des salles de groupes, qu'on y trouve des supports de lecture plus sophistiqués que ce que l'on trouve chez soi. La relation avec le conservateur change : il doit vraiment aider à la recherche et au travail pour les personnes qui n'ont pas de bonnes connaissances des outils de la recherche.

Beaucoup d'étudiants viennent en bibliothèque universitaire non seulement pour lire des ouvrages sur place, mais aussi pour avoir des lieux de travail. Par exemple, à Rennes, dans la bibliothèque universitaire que nous avons agrandie, le public a été multiplié par deux, parce que les étudiants ont trouvé un lieu où ils peuvent réellement s'installer, de grandes places de travail, un vrai confort, une bonne lumière et des accès à Internet partout. Plutôt que de travailler chez soi seul, les étudiants préfèrent cet environnement studieux et agréable en plein centre-ville.

Comment avez-vous pris en compte les questions d'accessibilité et de sécurité en bibliothèque ?

En France, tout est très codifié et réglementé. De ce point de vue-là, la bibliothèque, comme tout autre édifice public, doit être accessible à tous les publics. Pour la sécurité, un règlement spécifique définit les conditions de compartimentage, d'isolement au feu, de désenfumage etc., mais tout cela est très normalisé et très connu. Pour les bibliothèques anciennes qui ne répondent pas à ces normes, se pose la question de savoir ce que l'on peut ou non mettre aux normes, quelles dérogations on peut obtenir, sachant que les négociations sont menées au cas par cas avec les services de sécurité locaux. On croise l'état des lieux avec les règlements actuels, on constate les points d'achoppement, qui sont souvent multiples, et ensuite on propose une remise aux normes pour certains éléments et des dérogations pour ce qui n'est pas réalisable ou trop coûteux. On propose en général des mesures compensatoires en échange de ces dérogations. Par exemple si un plancher n'est pas stable au feu et qu'on ne peut le modifier parce qu'il a une valeur patrimoniale, je renforce la détection incendie et le désenfumage, je mets des escaliers larges aux extrémités pour évacuer plus rapidement etc.

Comment prenez-vous en compte les collections dans les espaces de la bibliothèque ?

Les programmes de bibliothèques précisent les demandes. On lit à travers un programme une certaine façon qu'a le conservateur d'avoir préfiguré les attentes des lecteurs et l'organisation de la bibliothèque, en particulier les fonds et leur classification. On a peu à se prononcer là-dessus, parce que le programme explicite la répartition cohérente des collections selon les domaines. L'organisation spatiale dépend de la manière dont les collections sont quantifiées et subdivisées en espaces différents. Sachant que tout peut changer dans le temps, ce qui implique de permettre que des évolutions aient lieu.

Une fois le bâtiment terminé, quel est le suivi de l'architecte et comment le percevez-vous ?

Le suivi technique implique de répondre à toute une série de questions éventuelles pendant un an suivant la livraison du bâtiment, s'il devait y avoir des défauts de fonctionnement. De manière plus large, on peut être sollicité par les conservateurs pour apporter des précisions sur le fonctionnement qu'on a imaginé et, sur la longue durée, on

peut avoir des demandes de modification ou de transformation. En théorie et d'un point de vue réglementaire, l'architecte doit être consulté pour toute transformation du bâtiment, mais en pratique ce n'est pas toujours le cas. Le conservateur peut avoir une conception plus ou moins forte de la qualité architecturale d'un lieu : certains conservateurs demandent l'avis pour toute modification à l'architecte, alors que d'autres sont plus jaloux de leurs prérogatives et préfèrent faire eux-mêmes leurs transformations. L'architecte ne doit pas non plus abuser de son droit pour empêcher toute modification du bâtiment.

Est-ce que vous vous occupez de choisir le mobilier ?

Se charger du mobilier est fondamental. Certains conservateurs ont tendance à penser que le mobilier fait partie de leur métier, d'autres sollicitent plus naturellement l'architecte. La bibliothèque, c'est d'abord le meuble, donc l'architecture de la bibliothèque, c'est avant tout l'architecture des meubles : de grandes galeries qui ont comme caractéristique de contenir des livres. Une osmose s'est établie entre l'espace et le mobilier, en particulier aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais aujourd'hui elle a tendance à se délier en raison des besoins de flexibilité, de mobilité et d'adaptabilité. Mais il n'est pas bon de délier espace et mobilier, au risque de banaliser la bibliothèque et de la transformer en simple plateau de lecture.

Est-ce qu'il vous arrive de fréquenter la bibliothèque en tant qu'utilisateur ?

Au cours de mes études, j'ai fréquenté les bibliothèques, mais je n'ai désormais plus le temps. Le métier d'architecte est très difficile, car très chronophage et prenant. On se retrouve parfois dans une position d'asphyxie, tellement le métier est complexe et touche à un grand nombre d'enjeux. On aurait plaisir à passer plus de temps dans les bibliothèques, mais ce n'est pas faisable.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus ou le moins dans les projets de bibliothèque ?

Les bibliothèques sont un domaine qui laisse beaucoup de place à l'imaginaire. Commencer un projet de bibliothèque est un vrai bonheur, parce que c'est ouvrir une nouvelle page. Le paradoxe, c'est que c'est un univers très ouvert qui permet d'inventer, mais qui doit répondre à des exigences très précises. Pour les architectes, travailler sur une bibliothèque, c'est un très beau domaine et c'est souvent merveilleux.

ANNEXE 8 : ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE GAUTIER

L'entretien a eu lieu le 31 mai 2014 dans le bureau de l'architecte (Lyon). Durée de l'entretien : 1h.

Dominique Gautier (né en 1960, architecte DPLG) a construit plusieurs médiathèques : Bachut (Lyon), Oullins, Planoise (Besançon), Saint-Just-Saint-Rambert, Chaponost, Lacassagne (Lyon). L'agence Gautier-Conquet construit aussi des logements, des bureaux, des équipements publics (un centre d'archives par exemple) et des aménagements urbains.

<www.gautierconquet.fr>

Pour vous, qu'est-ce qu'une bibliothèque ou une médiathèque en général et quelle en est votre approche ?

Aujourd'hui on parle parfois de bibliothèque, parfois de médiathèque. On peut penser qu'une bibliothèque accueille plutôt des livres et qu'une médiathèque, effectivement, accueille des médias, y compris peut-être certains qu'on ne connaît pas encore aujourd'hui et qui arriveront dans le futur. Je fais une petite parenthèse pour dire que j'ai toujours bien aimé les bibliothèques, parce que ma mère était bibliothécaire et qu'elle aimait beaucoup son métier. Elle me faisait souvent des sortes de revues de presse par rapport au sujet de l'architecture ou de l'urbanisme. J'ai donc toujours eu un lien personnel avec les bibliothèques.

Je pense qu'une bibliothèque c'est peut-être avant tout un équipement culturel qui s'offre à différents publics. C'est un type d'équipement réellement très attendu et qui reçoit un bon accueil auprès de la population. Si je prends l'exemple de celle d'Oullins, il y avait déjà une bibliothèque existante qui s'est transformée en médiathèque beaucoup plus grande et importante. Quand elle a ouvert, le nombre d'abonnés à la bibliothèque a littéralement explosé. Même les élus et la directrice de la médiathèque ont été surpris de cet engouement et de cet accueil très favorable qu'a pu avoir ce bâtiment, dont le succès ne se dément toujours pas, je crois. Cela répond donc bien à un besoin dans la ville d'avoir un lieu où les gens puissent venir facilement. Ils savent que c'est un espace ouvert, qu'ils peuvent venir lire, écouter de la musique, se renseigner, s'informer, travailler, se cultiver, même se détendre, retrouver des copains : tout est possible. Une bibliothèque, c'est un endroit où les gens viennent pour différentes raisons et il faut que nous, architectes, soyons imaginatifs pour les accueillir dans des contextes et des ambiances diverses. Cela peut être une table de travail, un fauteuil, pourquoi pas un pouf, ou un endroit où les gens peuvent s'asseoir par terre. C'est aussi un lieu de travail, c'est-à-dire qu'on doit penser au lecteur, mais aussi à ceux qui y travaillent, donc les conservateurs, les bibliothécaires, ceux qui sont en accueil du public, ceux qui sont derrière pour entretenir les livres et les ouvrages, ceux qui sont là pour acheter etc. Tout le personnel doit y trouver des conditions de travail confortables et agréables.

Une bibliothèque, c'est aussi un patrimoine architectural : j'espère que les bâtiments qu'on a construits vieilliront bien et qu'ils auront un rôle à long terme dans la ville en tant qu'équipement public et patrimoine qui sera reconnu et identifié comme tel, parce qu'une bibliothèque s'inscrit dans une politique culturelle large dont elle est l'un des maillons.

Quelles sont vos sources d'inspiration principales quand vous concevez vos projets de bibliothèques ?

Quand on est architecte, on fait d'abord une esquisse partant d'un programme qui nous est communiqué. Les programmistes travaillent avec les conservateurs pour définir les besoins, les usages et les objectifs d'un bâtiment comme celui-ci. Comme pour tout projet d'architecture, on doit concilier un programme, un budget et puis des objectifs urbains, ainsi que des objectifs de développement durable. On a donc d'abord un travail et un regard d'urbaniste, d'architecte pour s'inscrire dans un contexte donné.

La deuxième chose, c'est de proposer, à l'intérieur d'une enveloppe et en cohérence avec cette enveloppe, des espaces intérieurs qui soient de qualité, où on privilégie tous les comforts : le confort lié à la lumière naturelle – donc qu'on n'ait d'éblouissement quand le soleil se couche ou se lève – le confort lié à la thermique – qu'il ne fasse ni trop chaud, ni trop froid – et le confort lié à l'acoustique. Donc faire en sorte que cela soit un endroit très bien éclairé naturellement, mais où on ait plaisir à venir.

Si je prends le cas de la bibliothèque d'Oullins, on avait la volonté de dire que ce bâtiment devait s'affirmer et être visible dans la ville : on parlait un peu de vitrine. La bibliothèque est dans une rue assez passante qui relie le centre-ville au quartier de la gare. Comme il y a beaucoup de passage, c'est un espace un peu bruyant, donc on a veillé à traiter la façade au niveau de l'acoustique. À l'intérieur, on retrouve ce grand atrium qui est vraiment le hall phare du bâtiment, dans lequel il y a plutôt tous les espaces en libre accès : les magazines, la presse, des postes informatiques, la banque d'accueil, un espace détente.

De manière générale, quelle est la contrainte de l'environnement urbain sur la construction d'une bibliothèque ?

Ce bâtiment doit être présent sans être trop ostentatoire : il doit tenir sa place en tant qu'équipement public et en tant qu'institution pour faire la promotion d'une politique culturelle. Le bâtiment doit aussi s'inscrire dans un contexte urbain donné et le respecter. Si je reviens sur la bibliothèque d'Oullins, on voit que le bâtiment a trois étages et qu'il est au même niveau que les immeubles environnants. Il respecte bien la logique du quartier, les rues qui le desservent, ainsi que les immeubles d'habitation en face, avec lesquels on a voulu respecter le vis-à-vis grâce à un retrait de la façade.

Quelle est l'importance du maître d'ouvrage dans la construction d'une bibliothèque ?

Elle est la même que pour tous types de bâtiments à construire : un architecte ne travaille pas seul dans son coin. D'abord il fait un programme au service d'hommes, donc là en l'occurrence une bibliothèque au service d'habitants de la commune. On a besoin d'un dialogue permanent avec le maître d'ouvrage. La distinction que l'on fait est la suivante : celui qui commande, c'est le maître d'ouvrage ; celui qui fait, c'est le maître d'œuvre, donc l'architecte avec son équipe d'ingénierie. Comme c'est un marché public, on participe à un concours de manière anonyme, puis un jury se réunit et choisit entre quatre et cinq projets qui paraissent les plus satisfaisants au vu de son programme et de ses objectifs. À partir de là, l'anonymat est levé et le lauréat désigné commence à travailler avec le maître d'ouvrage. On a besoin d'échanger, car l'architecte doit bien comprendre ses besoins. Dans le cas des bibliothèques publiques, le maître d'ouvrage est le service technique de la ville et d'un autre côté aussi la direction de la bibliothèque, qui n'existe pas toujours. Par exemple, à Saint-Just-Saint-Rambert, il n'y avait pas encore d'équipe en place et cela manquait presque, parce qu'il y avait un certain nombre

de choix qu'on n'était pas en mesure de faire, ou alors qu'il fallait faire à la place de l'équipe qui a ensuite dirigé la bibliothèque. Donc pour moi c'est une présence qui est nécessaire dans une bibliothèque, mais aussi dans tous types de projets : pour faire un bon projet, il faut un bon maître d'ouvrage et un bon maître d'œuvre.

Dans les cas où il y avait une équipe de direction déjà en place, quels étaient vos rapports avec elle et quelle était sa place dans le projet ?

En général, cela se passe bien, car ce sont des gens qui ont envie d'architecture, qui sont à l'écoute, bien qu'ils aient parfois leurs idées. J'en trouve un vrai bénéficiaire. Peut-être que la petite difficulté est que, d'une certaine façon, l'équipe de bibliothécaires n'est pas celle qui paie, donc elle va avoir tendance à avoir des exigences qui vont aller au-delà du programme et du budget du maître d'ouvrage. Donc à la limite, les oppositions sont plus entre les services techniques de la ville et l'équipe des bibliothécaires qu'entre les bibliothécaires et les architectes. Une fois que le programme est bien en place, on fait avec eux un travail assez sensible, celui de la définition du mobilier qui est aussi un élément très important dans une bibliothèque. Sachant que c'est un peu particulier, parce que les maîtres d'ouvrage ne confient pas toujours cette mission de définition du mobilier à l'architecte, alors que c'est pourtant très important. Or un mobilier peut, me semble-t-il, être mal choisi, indépendamment de la forme, des couleurs et des matières, par rapport au fonctionnement de la bibliothèque. Il faut donc y faire attention et il est important que les maîtres d'ouvrage nous écoutent et nous confient ces missions.

Est-ce que les bibliothécaires ont joué un rôle dans la définition du mobilier de la bibliothèque ?

Oui et c'est là que le dialogue est encore plus nécessaire et parfois plus difficile. Comme nous avons conçu et dessiné le bâtiment, nous voyons assez bien comment il va être, à quoi il va ressembler, quelle va être sa volumétrie, donc quel peut être le meilleur mobilier en adéquation avec les usages, alors que l'équipe de bibliothécaires va peut-être fonctionner un peu trop dans l'absolu en disant « le meilleur mobilier pour moi, c'est celui-ci », mais ce meilleur mobilier n'est pas forcément celui qui va bien fonctionner dans une bibliothèque.

En ce qui concerne la signalétique, est-ce que c'est vous qui la concevez ou est-ce que vous faites appel à un signaléticien ?

La signalétique, c'est vraiment un métier à part entière, donc on fait de préférence appel à quelqu'un qui fait de la signalétique. On peut avoir des idées, mais c'est bien qu'il y ait un dialogue avec lui. C'est une prestation qui est souvent un peu trop oubliée ou minorée. Le maître d'ouvrage n'y pense pas assez, alors que c'est très important dans un bâtiment comme celui-ci, parce que cela aide les gens à se diriger. En même temps, la signalétique doit être intégrée au bâtiment et ainsi ne pas donner l'impression d'avoir été plaquée à la fin quand tout est terminé. C'est donc une vraie mission qu'il faut absolument intégrer, même si ce n'est pas dans les programmes.

Comment avez-vous pris en compte concrètement les ouvrages déjà existants dans la construction des nouveaux bâtiments ?

C'est quelque chose qu'on ne maîtrise pas forcément très bien, car c'est l'équipe de bibliothécaires qui le prend la main. On nous indique le nombre de rayonnages linéaires à mettre en place, puis c'est l'équipe qui va animer la bibliothèque qui décide de la disposition et de la répartition des volumes, des thèmes etc. Nous, on essaie vraiment de les accompagner là-dessus, mais on ne s'occupe pas du déménagement. On

gère la réception et l'installation du mobilier, mais à partir de là, la répartition des thèmes et des collections est faite par l'équipe de la bibliothèque.

Comment avez-vous pris en compte les différents publics qui fréquentent la bibliothèque et comment cela s'est-il traduit dans les espaces ?

On a tendance à donner un endroit très spécifique aux tout petits, parce que les pratiques ne sont pas les mêmes : il y a des animations en groupe qui demandent des espaces à l'écart des autres. Et puis j'aime bien quand on sait mélanger les adultes et les publics plus jeunes, parce que c'est une façon d'apporter une mixité générationnelle, une mixité de lecture et d'ouvrages. Je trouve que dire que tel ouvrage intéresserait quelqu'un qui a moins de 18 ans et pas au-delà serait dommage. C'est aussi éveiller la curiosité de chacun, dans les deux sens, que de savoir mélanger les publics.

Après, en fonction des âges, des usages, des pratiques, il faut pouvoir proposer des mobiliers très complémentaires. Par exemple, à Saint-Just-Saint-Rambert, on a des banquettes, des sofas et des tables de travail classique. Dans cette bibliothèque sur deux niveaux, le rez-de-chaussée est composé d'une partie administrative, avec des bureaux pour le personnel et des espaces pour gérer les arrivées et départs des ouvrages, car c'est une bibliothèque en tête de réseau. De l'autre côté du rez-de-chaussée, on a une salle d'exposition, qui est une façon d'offrir une autre entrée dans une médiathèque, puis un auditorium de 80 places, avec une petite scène pour différentes pratiques en lien avec une thématique présentée par la bibliothèque. Ensuite, l'ensemble du plateau de lecture et de présentation des ouvrages est à l'étage. Tous les âges y sont confondus, sauf les plus petits qui sont dans un des coins de l'étage.

Comment avez-vous pris en compte les questions d'accessibilité dans ces nouveaux bâtiments ?

Par rapport à cela, des normes existent depuis longtemps et nous sommes tenus de les appliquer. Tout bâtiment public aujourd'hui doit être accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), ce qui veut dire qu'il y a soit des rampes, soit des ascenseurs pour accéder aux différents niveaux. Tout est donc praticable, que ce soit pour une personne qui travaille dans l'équipe des bibliothécaires ou que ce soit un lecteur, tous les endroits du bâtiment sont accessibles. Mais c'est la loi et si on ne le fait pas on est sanctionné, ce qui est tout à fait normal. L'accessibilité des malvoyants peut se traduire par des informations sonores, des éléments en braille ou en agrandi au niveau de la signalétique.

Qu'en est-il des normes de sécurité en bibliothèque ?

C'est pareil que pour l'accessibilité, il y a une législation : tout est très normatif en France de toute façon, un peu trop presque. Bien évidemment, les bâtiments de bibliothèques qu'on a construits respectent toutes les normes de sécurité et avant leur ouverture, une commission de sécurité est passée pour valider la conformité à la sécurité et il y a également une commission d'accessibilité pour vérifier qu'on respecte bien les consignes d'accessibilité. Ces normes ne sont ni plus ni moins contraignantes qu'ailleurs : la bibliothèque étant un équipement public, les mêmes lois s'appliquent comme partout ailleurs. Ce sont des contraintes qu'on gère au quotidien et qui ne sont pas nouvelles pour nous.

En revanche, les questions de thermique et de développement durable sont plus nouvelles, avec l'obligation de construire des bâtiments performants énergiquement, bien isolés, bien chauffés sans trop consommer et c'est peut-être une des difficultés qu'on peut relever dans un bâtiment de bibliothèque : une des choses importantes dans

une bibliothèque c'est la lumière naturelle, ce qui implique d'avoir beaucoup de vitrages et qui est contraire à une bonne maîtrise des performances thermiques d'un bâtiment.

Selon vous, en quoi la construction d'une bibliothèque diffère-t-elle de celle d'un autre type d'établissement public ?

La différence est qu'une bibliothèque est accessible à tous les publics, donc c'est fondamentalement un équipement qui est bien plus ouvert que les autres. Par exemple, on ne rentre pas dans une école comme dans un moulin, car les contraintes de sécurité y sont très fortes, alors qu'on rentre très facilement dans une bibliothèque. On n'a même pas besoin d'être abonné pour pouvoir y rentrer, donc l'accès est très libre et très facile, ce que je trouve très agréable d'ailleurs. C'est là où cela rejoint la notion d'équipement culturel, car c'est un équipement pour tous et c'est sans doute pour cela que la bibliothèque a beaucoup de succès. Par rapport à d'autres équipements, il y a de ce côté-là moins de contraintes, moins de restrictions.

Dans vos projets de bibliothèques, quel était la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnel ?

En tant qu'architecte, je pense qu'une architecture n'est réussie que si elle répond à tous les objectifs du programme. Un travail architectural, qui aurait pour objectif simplement de faire une forme ou de faire quelque chose qui serait purement « artistique », serait forcément un échec. Un programme, c'est d'abord un usage, un budget, des contraintes environnementales et urbaines etc. La somme de tout cela fait qu'un bâtiment prend du sens, donc la valeur d'usage est très importante et il faut la respecter. Cela n'empêche pas que derrière il y ait un vrai travail architectural sur la forme et le design, mais il ne faut pas inverser les choses, c'est-à-dire qu'il y a d'abord une valeur d'usage qu'il faut comprendre et intégrer et ensuite en découle une forme qui ne doit pas être gratuite. Si je prends un exemple assez facile aujourd'hui à Lyon, c'est le musée des Confluences, qui est un geste complètement démesuré qui a été fait en se moquant de ce qu'il y aura à l'intérieur. Et c'est tout l'inverse de ce que devrait être un bâtiment architectural : une expression gratuite, non justifiée, très coûteuse, aussi bien à la construction qu'à l'entretien.

Quelle image de la bibliothèque souhaitez-vous transmettre à travers les bâtiments que vous avez construits ?

L'image d'un équipement culturel dans lequel tous les publics ont envie d'aller, qui ne soit surtout pas élitiste. Un endroit où l'on se sent bien pour lire, pour travailler, pour dormir, pour rencontrer des gens. Il est intéressant de voir que souvent dans ces médiathèques, outre la fonction lecture, on essaie d'associer d'autres fonctions : expositions, auditorium, etc. On sort de la bibliothèque traditionnelle qu'on pouvait faire il y a cent ans peut-être.

Une fois la construction terminée, quel est le suivi de l'architecte et comment le percevez-vous ?

J'aime beaucoup retourner sur le lieu de mes crimes, j'aime bien voir comment fonctionnent mes bâtiments après la construction et si les gens y sont bien. On a une mission réglementaire qui dure généralement un an après la livraison du bâtiment, qui est la garantie parfait achèvement : pendant cette période, on doit s'assurer que le bâtiment n'ai pas de malfaçons qui le rendent impropre à sa destination. On est donc souvent appelés pour des petites interventions, car un bâtiment, quel qu'il soit, est toujours un prototype : une période de réglage est nécessaire pour que le bâtiment se mette en route, pour que les choses prennent leur place et pour que les nouveaux

utilisateurs apprennent à s'en servir. Au-delà, hormis des rapports informels qu'on peut avoir avec les utilisateurs ou les bibliothécaires, rien ne nous engage, sauf si des travaux modifiant de façon sensible l'aménagement intérieur ou l'architecture de la bibliothèque sont entrepris, dans quel cas l'architecte doit être consulté. Tout bâtiment doit pouvoir s'adapter aux nouveaux usages : les médias qu'on connaît aujourd'hui ne seront pas forcément ceux qu'on utilisera demain, donc le bâtiment doit pouvoir s'adapter, ce qui veut dire que dès la conception, l'architecte doit l'anticiper en créant des bâtiments évolutifs et puis qu'intellectuellement il soit prêt à modifier les choses, parce que le bâtiment ne correspondrait plus aux fonctions ou aux usages.

Quelles sont vos pratiques de lecture ?

Je ne vais plus beaucoup à la bibliothèque, peut-être parce que là où j'habite il n'y en a pas vraiment. Par contre je vais souvent dans les librairies qui sont d'ailleurs de belles bibliothèques. Ici à l'agence, on a une petite bibliothèque et il y a des livres sur chaque bureau. On a vraiment besoin des livres et des revues, parce qu'on passe beaucoup par le visuel. Ces écrits nous servent de source d'inspiration lors de l'élaboration des projets de bibliothèques, parce qu'on ne part jamais d'une feuille blanche, que ce soit en architecture, en peinture ou en sculpture : on travaille en réseau, on échange avec des confrères, notamment à travers des revues. C'est pour cela que mon agence est abonnée à une quinzaine de revues dont les nouveaux numéros sont posés sur un présentoir, puis rejoignent la bibliothèque.

Enfin, quelle est l'impression personnelle que vous gardez des constructions de bibliothèques ?

Quel que soit le bâtiment qu'on peut être amené à dessiner, je pense qu'on a toujours comme objectif de créer un bâtiment qu'on aimerait utiliser soi-même et qui doit donc répondre à toutes les considérations de confort. Au-delà de cela, tout bâtiment est aussi une forme d'émotion, d'attrait parce que quelque chose vous parle : une ambiance, la vue qu'on peut avoir sur les alentours etc. De façon plus symbolique, il faut que ce bâtiment soit un lieu qui mette en valeur les livres, ce qui se traduit par la manière d'aménager les lieux. En revanche, on maîtrise moins cet aspect, car la présentation des ouvrages est faite par ceux qui font vivre l'équipement. Construire une bibliothèque, c'est aussi être dans une démarche patrimoniale et participer à l'esprit de son temps : répondre au besoin d'une société à un moment donné et le faire avec une éthique constructive, économique et environnementale, que ce soit pour une bibliothèque ou tout autre type de bâtiment.

ANNEXE 9 : ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE SOGNO

L'entretien a eu lieu le 24 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Paris). Durée de l'entretien : 1h30.

Françoise Sogno (née en 1959, architecte DPLG) a travaillé sur de nombreuses bibliothèques universitaires : UFR de médecine de Tours, Institut protestant de théologie de Paris, l'Illustration (Bobigny), faculté de médecine (Créteil), université Paris-Dauphine, bibliothèque de l'université Denis Diderot (Paris), Institut de géographie (Paris), bibliothèque du film (Paris), centre scientifique d'Orsay. Elle travaille sur les chantiers de rénovation de la médiathèque du Havre et la bibliothèque universitaire de Villetaneuse.

<www.sogno-architecture.com>

Quelle est votre approche de la bibliothèque ?

Les bibliothèques sont devenues des lieux de vie, où l'on vient pour travailler, où les gens viennent pour lire un hebdo au coin presse, où l'on vient pour ne pas rester chez soi tout seul. En ayant travaillé sur un bon nombre de projets de restructuration de bibliothèques, j'ai eu l'occasion de beaucoup travailler avec les bibliothécaires et donc de bien connaître leur métier. J'ai vu les choses évoluer avec la demande accrue d'électrification et de salles de travail en groupe. Je trouve que malheureusement les programmes ont toujours un retard par rapport à l'évolution des métiers, puisqu'ils sont conçus à partir de ce qui est déjà avéré. Les bibliothécaires ont un rôle de prospective pour arriver à améliorer les programmes. Par exemple, lors des travaux de réhabilitation de la bibliothèque de l'université Paris-Dauphine de 2002 à 2006, la directrice m'avait demandé beaucoup de salles de travail en groupe, ce qui était assez précurseur des *Learning centres* d'aujourd'hui.

Pour vous, qu'est-ce qu'un *Learning centre* ?

Les bibliothèques universitaires se sont désormais approprié ce concept de *Learning centre*, alors qu'en réalité, sur les campus américains, c'est un bâtiment qui mutualise des services auprès des étudiants, dont fait partie la bibliothèque. À l'origine, il fédère toute l'université et travaille en accord avec le corps enseignant, la présidence et les étudiants. On peut donc avoir des restaurants, une banque, des salles de travail sur réservation, des services de la vie étudiante et la bibliothèque. En France, le concept a été transformé : les bibliothèques veulent devenir *Learning centre*, mais il ne suffit pas de rajouter une cafétéria et quelques salles de travail en groupe pour avoir un *Learning centre*. Avec le numérique, les étudiants trouvent tout ce qui tourne autour de leur enseignement sur Internet, donc ils ne viennent à la bibliothèque que pour travailler en présence d'autres étudiants. Lorsque l'on fait une restructuration, on part d'un constat des dysfonctionnements et on est obligé de se demander quoi faire pour améliorer les choses.

Quels types d'ambiances avez-vous voulu donner aux différents espaces ?

Les ambiances dépendent beaucoup du bâtiment sur lequel on travaille. Par exemple, lorsque j'ai mené la restructuration d'une bibliothèque à Bobigny, sur une friche industrielle avec un bâtiment en brique des années 1930 qui fait 70 mètres de long par 22 de large, le projet n'avait rien à voir avec l'aménagement d'une médiathèque dans le bâtiment d'Oscar Niemeyer au Havre, où le bâtiment rond est une ancienne salle

de spectacle sans lumière naturelle. Chaque bâtiment génère sa propre spécificité. Le premier rôle de l'architecte est de faire de l'aménagement de l'espace. J'essaie de faire en sorte que le mobilier fasse partie de l'aménagement, parce qu'il est déterminant : les tables, les chaises, les lampes, les meubles de bibliothèques occupent l'espace et doivent respecter des normes de circulation : les exigences d'accessibilité et la sécurité incendie pour l'évacuation. Souvent, on nous demande des escaliers de secours, alors que les bibliothécaires n'y tiennent pas, parce que c'est une source de vols de documents. Mais je pense que la question est moins forte aujourd'hui où les étudiants ont accès à tout sur Internet et qu'ils sont moins tentés de voler des bouquins. Par exemple, il y a dix ans on me demandait d'éviter que des étudiants puissent prendre des ouvrages dans les toilettes pour en découper des pages, donc les toilettes devaient être hors zone de contrôle d'accès.

Est-ce que les programmes de travaux de bibliothèque étaient bien définis et quel était le rôle du conservateur dans l'évolution du projet ?

Nous avons travaillé avec des programmes qui encadraient précisément notre travail. Le programme peut être plus ou moins strict. Par exemple, à Bobigny, le programme devait être respecté à la lettre, alors qu'à Paris-Dauphine je travaillais en direct avec les gens de l'université et le programme s'est construit en fonction de l'étude de faisabilité. Notre rôle est de signaler les points d'incohérence par rapport au bâtiment et pour cela il faut pouvoir discuter avec les bibliothécaires qui doivent donc être sensibles à notre regard d'architecte. Par exemple à Bobigny, où le bâtiment fait 70 mètres de long, les usagers et le personnel doivent parcourir 140 mètres s'ils font un aller-retour, ce qui prend du temps. Les bibliothécaires avaient précisé dans le programme que l'ascenseur devait être proche de la banque d'accueil principale pour relier les magasins. En faisant une première analyse du bâtiment et du programme, j'ai tout de suite vu qu'il fallait placer l'ascenseur de l'autre côté du bâtiment, afin que lorsque les bibliothécaires vont chercher des livres dans les magasins au sous-sol, elles soient obligées de traverser l'espace de la bibliothèque, où elles peuvent jeter un coup d'œil sur ce qui s'y passe, ce qui les rend plus présentes auprès des lecteurs et qui permet un contrôle de ces derniers. L'architecte est sensible à ces notions d'espaces, de volumes, de déplacements et de circuits. Les bibliothécaires ont compris l'intérêt d'une telle modification pour rendre le projet plus cohérent avec l'espace qu'il nous était donné de traiter.

Quelles étaient en général vos relations avec les bibliothécaires ?

Les relations sont en général assez bonnes avec les bibliothécaires. Je comprends d'autant mieux leur métier et leurs préoccupations que je travaille aussi sur l'aménagement mobilier de bibliothèque, ce qui m'amène à me poser les mêmes questions que les bibliothécaires à propos de la présentation des collections et des espaces de travail des étudiants. Dans les bibliothèques universitaires, tout est très clair et cadré, car les bibliothécaires savent ce qu'ils ont dans leurs collections. Il est donc plus facile de travailler avec des équipes de bibliothèque universitaire que de médiathèques municipales ou départementales où on a souvent à faire un travail de préfiguration avec les équipes et où les collections sont plus diversifiées, car touchant à des publics élargis. En bibliothèque universitaire, le public est plus ciblé et identifiable. Les bibliothécaires savent très bien comment les étudiants se comportent, tandis que dans les médiathèques le travail est plus difficile, parce que le panel mobilier est bien plus large.

Quelles étaient les répercussions de la présence d'un public d'étudiants sur les espaces et le mobilier ?

Pour les étudiants, l'objectif était de leur fournir un espace de travail le plus confortable possible, ergonomique, avec une lampe, une prise d'alimentation et une prise Ethernet pour deux pour pouvoir se connecter. Au final, ce qu'ils recherchent, c'est une table pour travailler. Pour les chercheurs, c'est un peu différent. On essaie de fournir des postes de travail plus individualisés, parfois même avec un caisson pour donner l'impression d'avoir un petit bureau. On organise la circulation des étudiants en grandes allées qui distribuent des salles de travail et la présentation des collections, tout en restant conforme pour l'évacuation en cas d'incendie et pour l'accessibilité handicapée.

Comment prenez-vous en compte les collections dans les espaces ?

Généralement, je demande aux bibliothécaires de faire un inventaire pour évaluer leurs collections avec une quantification des sous-ensembles. Les bibliothécaires donnent des quantités et un ordre de logique de présentation des collections, qu'on confronte à l'espace : on transforme l'inventaire en rayonnages double face de cinq ou six étagères. On fait un plan d'implantation pour voir comment les étagères s'agencent entre elles en fonction du bâtiment, mais aussi selon la lumière naturelle. Souvent, on essaie de mettre les rayonnages au centre du bâtiment qui est moins éclairé et les tables de travail le long des façades à la lumière naturelle. Je distribue les rayonnages en peigne pour qu'ils soient bien éclairés et ne fassent pas paravent empêchant la lumière naturelle de passer. On montre le plan au bibliothécaire avec qui on discute et qu'on essaie de convaincre de diminuer le nombre d'ouvrages en libre accès pour aérer les espaces. Au moment où de plus en plus de documents sont disponibles en ligne, il faut bien évaluer les rayonnages qu'on installe, parce qu'ils ont un impact dans l'espace, qu'ils ne sont pas si modulaires que cela et qu'ils sont donc là pour des années. Il est important de ne pas surcharger les volumes : laisser de la place pour pouvoir installer quelques fauteuils, pour pouvoir circuler librement ou pour avoir une banque d'accueil dégagée. Tout l'art de l'aménagement est de montrer aux bibliothécaires que parfois il y a des concessions à faire à l'espace pour une meilleure cohérence de l'ensemble et pour un plus grand confort.

Une fois le bâtiment terminé, quel est le suivi de l'architecte et comment le percevez-vous ?

Parmi nos missions classiques, on doit une année de parfait achèvement pour n'importe quel bâtiment. On doit alors faire faire des travaux si des malfaçons apparaissent au cours de cette année. En tant qu'architecte, on se doit d'être disponible au moins pendant un an. Il m'arrive de retourner plusieurs fois dans les bibliothèques sur lesquelles j'ai travaillé et de m'informer sur leurs évolutions. Dès que j'en ai l'occasion, je me tiens au courant des actualités de la bibliothèque et je m'y rends dès que je le peux. Il m'arrive aussi de demander à des enfants d'amis fréquentant des bibliothèques sur lesquelles j'ai travaillé de me donner leur avis et, en général, ils sont assez satisfaits de ces équipements.

Quelle est l'impression personnelle que vous gardez de ces travaux de bibliothèque ?

Mon agence aime bien travailler sur des bibliothèques, parce que c'est un monde intéressant. On a la possibilité d'aménager un espace de manière agréable et confortable, en pensant à des bouquins plutôt qu'à des instruments de cuisine, en imaginant des postures de lecture et des parcours. Les bibliothécaires ne se rendent pas compte de

l'investissement de l'architecte dans ce type de projet, surtout en médiathèque où les supports et les publics sont très diversifiés et où le programme est moins cadré et donc plus difficile à mettre en œuvre. Les bibliothécaires territoriales n'arrivent pas toujours à se projeter dans l'espace, tandis que c'est plus facile en bibliothèque universitaire où on a des rayonnages simples et non pas des bacs pour les enfants, des rayonnages à DVD, CD, livres etc. La configuration de l'espace doit être conçue dans la première phase de l'étude. Les bibliothécaires devraient avoir davantage de formation là-dessus, pour se projeter dans l'espace et non pas réagir quand les choses sont mises en place.

Souvent, les bibliothécaires pensent encore que c'est le fournisseur de meubles qui va faire leur aménagement. Ces vendeurs savent très bien installer des meubles, mais ils ne sont pas des aménageurs de l'espace comme les architectes. Un fournisseur va avoir tendance à aligner les rayonnages pour en mettre un maximum, alors que l'architecte trouvera peut-être une configuration plus adaptée aux usages, quitte à avoir moins de mètres linéaires de stockage. Il vaut mieux avoir un rayonnage de moins et que le fonctionnement soit plus efficace.

ANNEXE 10 : ENTRETIEN AVEC MARC STEINMETZ

L'entretien a eu lieu le 10 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Strasbourg).
Durée de l'entretien : 35 minutes.

Marc Steinmetz (né en 1988), qui est architecte diplômé d'État (ADE) depuis 2010 et qui a fait une habilitation à maîtrise d'œuvre, n'a pas participé à des travaux de bibliothèque.

www.lesarchitectes.com/lequipe/marc-steinmetz

De manière générale, qu'est-ce qu'une bibliothèque pour vous ?

C'est un lieu de culture, de consultation, en général un lieu où on a du plaisir à se rendre. Toutes les générations y vont, toutes tranches d'âge, tous types de personnes et de milieux socio-culturels. C'est un lieu ouvert et généralement on y va pour quelque chose, pour chercher un bouquin, pour se renseigner. La bibliothèque permet de joindre l'utile à l'agréable. Je prends plaisir à y aller, à perdre du temps, à déambuler dans les allées.

Est-ce qu'au cours de vos études vous avez fréquenté ce lieu et comment le perceviez-vous ?

J'ai beaucoup fréquenté la bibliothèque de mon école d'architecture. En général, quand on fait un projet d'étude, ou plus tard professionnel, on est toujours en train de rechercher des références et très peu de bibliothèques proposent des ouvrages spécialisés, en dehors de celles des écoles. En tant qu'étudiant pris par le boulot, je fréquentais souvent la bibliothèque de l'école, mais sinon pas tellement d'autre bibliothèque, parce que je manquais de temps pour moi. Depuis la fin de mes études, je me suis rendu à la bibliothèque municipale pour préparer un concours, donc en consultant des ouvrages et en y travaillant des nombreuses heures par jour. C'est assez sympa d'y travailler, parce que ce sont des lieux tout calmes où on prend plaisir à s'y rendre et où l'on sait qu'on pourra bien y travailler.

D'après vous, que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?

Bien sûr des livres en premier, parce que le concept de médiathèque est quand même assez récent. Quand je suis parti en Italie dans le cadre d'un programme Erasmus, je m'étais inscrit à la bibliothèque municipale locale, notamment pour trouver des films et de la musique en français, donc je m'y rendais plus pour l'aspect médiathèque que bibliothèque.

Comment imaginez-vous répondre à un appel d'offre de construction ou de rénovation d'une bibliothèque publique et est-ce que ce type de projet vous intéresserait ?

Les projets de bibliothèque sont souvent assez sympas à réaliser. C'est un bâtiment public un peu différent des autres, parce qu'il est généralement au centre de la ville et qu'il brasse des populations très diverses et disparates. De tels bâtiments de culture sont plaisants à dessiner et à créer, parce qu'ils comportent tous les types d'espaces : consultation, accueil, travail etc. Lorsque l'on répond à un appel d'offre public, sont demandées des références dans le même domaine dans les trois ans passés, donc un jeune architecte qui se lance n'a pas de références et est exclu d'emblée. Même des agences qui ont pu construire des bibliothèques ou des médiathèques il y a cinq ou dix

ans sont bloquées. Cette clause dans l'appel d'offre encloisonne les agences à faire un type de bien public et les empêche de se diversifier. Mais ce n'est pas propre aux bibliothèques, mais c'est plutôt lié au système des appels d'offre publics qui est trop restrictif.

Est-ce qu'au cours de votre formation d'architecte vous avez eu des cours spécifiques sur les bibliothèques ?

Durant les études d'architecte, on n'a pas de thématique comme cela, mais plutôt des cours généraux et un projet, donc une conception de bâtiment sur un semestre. J'ai eu l'occasion de travailler sur un tel projet de bibliothèque en licence. On devait concevoir une bibliothèque de 30 mètres sur 30 mètres, sur deux étages et le but de l'exercice était de montrer la diversité des projets que l'on peut avoir malgré le cadre rigide de la surface et de la forme obligatoire. C'est un programme très divers qui à la fois est facile d'approche, parce que c'est un lieu que l'on côtoie tous les jours et en même temps qui n'est pas aussi simple que cela, puisqu'il a aussi une place dans la ville qui est un peu différente : c'est un bâtiment public, mais proche des gens. Ce n'est pas un bâtiment public qui est là à titre régalien, comme une préfecture ou les impôts. Une bibliothèque, c'est plus un espace public au bon sens du terme.

Si vous aviez à concevoir un projet de bibliothèque, comment l'imaginerez-vous si vous étiez libre de choisir ?

En architecture, on raisonne par rapport à des sites, à des contraintes, à un programme et on n'est pas formaliste, comme Franck Gehry, l'architecte du musée Guggenheim à Bilbao, qui part d'abord sur une forme et ensuite met le programme dedans. Ce qu'on nous apprend en école d'architecture, c'est qu'un bon architecte prend d'abord toutes les contraintes (site, programme, normes), à partir desquelles il conçoit un projet, mais on ne part jamais avec une idée préconçue, ni formelle. L'architecture, c'est un tout : c'est de l'utile et de l'esthétique, deux notions qui sont à part égale et on ne peut pas traiter l'un sans traiter l'autre, parce qu'on ne peut pas se permettre de construire une belle bibliothèque qui ne fonctionne pas bien, ou encore une bibliothèque moche, où moins de monde veut aller. Il y a donc un équilibre, une alchimie à trouver.

Quelles est la place du conservateur de bibliothèque dans un projet de rénovation ou de construction d'une bibliothèque ?

Lors de réunions entre les architectes et les maîtres d'ouvrages, le conservateur est l'un des interlocuteurs principaux. Comme dans tous les projets, les usagers sont ceux qui connaissent le mieux les usages, donc c'est important que dans la conception d'un projet le conservateur occupe une position importante. Dans toutes les relations maître d'œuvre-maître d'ouvrage, il y a toujours des compromis à faire, souvent de la bonne entente, mais encore plus souvent des moments difficiles, notamment parce que l'architecture, ce sont des concepts, des idées, des projets, mais aussi de l'argent et des intérêts différents. Le maître d'ouvrage est plus ou moins le maître d'usage, donc il a une idée un peu préconçue de ce qu'il veut faire, mais il ne maîtrise pas non plus tous les aspects techniques et financiers. L'architecte, dans tous les projets, est là pour faire la synthèse de tous les intérêts différents qui s'opposent et le maître d'ouvrage, donc le conservateur de bibliothèque, ne voit en général qu'une partie de l'iceberg et c'est normal, car ce n'est pas son rôle non plus, puisqu'il n'est pas le maître d'œuvre. C'est pour cela que parfois il y a des divergences ou des points de vue qui ne s'accordent pas, mais le plus important est de garder le cap et de faire avancer le projet.

Comment prendriez-vous en compte concrètement les ouvrages, par exemple en cas de déménagement ?

Je pense que c'est important de traiter ces questions, parce qu'il faut que l'accès à la culture se fasse malgré les travaux. J'ai notamment en tête le projet actuel d'extension de l'école d'architecture de Strasbourg : le vieux bâtiment est réhabilité et complété par un nouvel édifice, mais pendant la durée des travaux on ne peut pas empêcher les étudiants d'avoir accès à la bibliothèque, donc les fonds ont été transférés à la bibliothèque municipale, pour maintenir un accès constant pendant les travaux, ce qui était plus que nécessaire.

Quel sont les différents publics qui vont à la bibliothèque et quelles en sont les répercussions sur les espaces ?

La bibliothèque brasse des populations très diverses en âge et en catégories socio-professionnelles et c'est pour cela que c'est un bon sujet de projet d'étudiant en architecture, parce que généralement il y a des enfants et il faut qu'ils aient leur espace et que les livres leur soient accessibles. Comme dans tous les bâtiments publics, on est obligé de penser aux personnes à mobilité réduite, mais c'est réglé par la loi : dès qu'un bâtiment public reçoit du public, il doit se plier à cette norme-là. La bibliothèque reçoit à la fois le public qui vient consulter et en même temps des gens qui y travaillent, donc on doit aussi prendre en compte les flux d'ouvrages qui viennent et qui vont. Il faut aussi veiller à avoir une entrée claire, lisible, intelligible, facile d'accès, en plus des accès réservés au personnel, peut-être aussi des entrées de chargement et de déchargement de livres.

Que recouvre la notion de sécurité dans une bibliothèque ?

La sécurité en bibliothèque n'est pas très différente que pour d'autres bâtiments publics. On doit éviter qu'elle ne soit cambriolée et en même temps penser à la sécurité incendie, mais tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité est régi et contrôlé par le bureau de contrôle. L'architecte doit régler ces questions-là sous ce contrôle et si jamais le projet n'est pas conforme, il est rejeté. Le bureau de contrôle intervient en amont du projet : une navette a lieu entre les architectes et le bureau de contrôle, mais aussi avec le coordonnateur sécurité prévention et santé (SPS), qui interviennent au départ, puis suivent le projet pour voir s'il est conforme au plan, dans quel cas on lui accorde son visa. Ces deux instances peuvent bloquer le projet, mais en général il n'y a pas de soucis. Lorsque le maître d'ouvrage lance un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre, il lance en même temps un appel d'offre auprès des entreprises et signe des marchés avec un bureau de contrôle et un coordonnateur SPS qui sont indépendants et ont pour mission de faire respecter les lois et les normes de construction.

Une fois la bibliothèque construite ou rénovée, quel est le rôle de l'architecte dans le suivi du bâtiment ?

Le rôle de l'architecte ne diffère pas des besoins de suivi habituels. L'architecte est responsable sur la structure du bâtiment, sur une durée de 10 ans : c'est la garantie décennale. Lors de la livraison du bâtiment, le maître d'ouvrage – le conservateur de la bibliothèque – signe le procès-verbal de réception et à partir de cette date-là s'ouvrent toutes les trois garanties : la première est annelle et concerne tout le bâtiment. La deuxième, plus restreinte, est sur deux ans, tandis que la troisième dure dix ans et ne porte que sur la structure du bâtiment. Il n'est pas rare que les architectes soient rappelés dans les années qui suivent, notamment pour signaler un défaut de fonctionnement, une infiltration, une inondation etc. L'assurance de l'architecte est tenue de couvrir la

garantie décennale et l'architecte est responsable du premier coup de crayon en avant-projet jusqu'à la fin des dix années après la réception du bâtiment.

Si vous aviez l'occasion de travailler sur une construction de bibliothèque, qu'est-ce qui vous intéresserait le plus dans ce type de projet ?

Si j'en avais l'occasion, je le ferais. Souvent les architectes répondent à beaucoup d'offres et quand une construction de bibliothèque est annoncée, elle est perçue comme un projet sympa à faire et qu'on a envie de dessiner, plus qu'une station d'autoroute ou un magasin. Construire une bibliothèque est un projet intéressant et plaisant, parce que c'est un bâtiment de culture qui nous permet, à notre échelle, d'être des artisans de la culture.

ANNEXE 11 : ENTRETIEN AVEC ANTOINE STINCO

L'entretien a eu lieu le 23 juin 2014 dans un lieu public (Paris). Durée de l'entretien : 45 minutes.

Antoine Stinco (né en 1934, architecte DPLG) désormais à la retraite, a mené la rénovation de la bibliothèque Sainte-Barbe. Il a travaillé sur plusieurs autres projets de rénovations de bâtiments anciens, comme l'École du Louvre ou le musée des Beaux-Arts d'Angers.

www.stinco.fr

Pour vous, qu'est-ce qu'une bibliothèque de manière générale ?

Les bibliothèques publiques sont peu fantasmagiques, car elles ont une spécialité et une fonctionnalité définies. Pour les bibliothèques privées, si vous avez de l'argent, vous pouvez acheter les livres que vous voulez et votre bibliothèque est le reflet de votre personnalité. Une bibliothèque prend beaucoup de place : j'ai accumulé des mètres cubes pendant des années, puis j'ai donné énormément à la bibliothèque d'architecture, parce que certains livres correspondent à une période précise de ma vie et aussi parce que je manque de place. Pour moi, le luxe total serait d'avoir une grande maison, avec une pièce dédiée aux livres où je pourrais me balader et tirer un bouquin de temps en temps. Un architecte ne peut pas lire beaucoup, car le temps de travail est énorme. Le temps qu'il a consacré à la lecture au cours de ses études d'architecte est décisif pour la suite de sa carrière, de même que ses voyages. Dans le passé, la lecture était le meilleur moyen de voyager, de voir d'autres choses. Aujourd'hui, la bibliothèque a Internet comme concurrent : on trouve tout sur Internet. On est un peu dépassé par le monde et par la masse de production mondiale qui est infinie.

Lorsque vous avez travaillé sur la bibliothèque Sainte-Barbe, quelles étaient vos sources d'inspiration ?

Mon problème était que le bâtiment de la bibliothèque Sainte-Barbe existait déjà. Je n'ai jamais aimé qu'on bouscule une architecture en place. En revanche, je suis libre de travailler l'espace intérieur comme je le souhaite. On se doit de respecter l'ambiance générale et l'architecture, tout en cassant autant que possible pour donner de nouvelles fonctionnalités aux espaces. Je ne suis pas un fanatique du passé, au contraire : dans les années 1960, j'ai fait partie du mouvement moderne, puis au fur et à mesure j'ai redécouvert l'architecture du passé.

Quelles étaient les attentes pour la rénovation de cette bibliothèque ?

La ville a constaté qu'il n'y avait pas assez d'espace pour que les étudiants puissent se poser et a donc décidé d'ouvrir la bibliothèque Sainte-Barbe en plus de la bibliothèque Sainte-Geneviève. J'ai eu des retours positifs d'étudiants : du moment où vous donnez des espaces simples, bien éclairés, beaucoup de surface accessible dans un quartier où le moindre mètre carré vaut une fortune, c'est un bonheur. La contrainte du bâtiment était d'installer des rayonnages qui pèsent lourd, donc il a fallu renforcer tous les planchers. Comme c'est un bâtiment historique, l'étude préalable a dû être faite en accord avec la direction des Monuments historiques et le maître d'ouvrage. Les conservateurs nous indiquaient ce qui n'allait pas dans le projet et on s'adaptait. En général, cela se passait très bien avec eux.

Comment avez-vous pris en compte les questions d'accessibilité dans la rénovation de cette bibliothèque ?

Aujourd'hui, l'accessibilité, c'est la moindre des choses : vous ne pouvez plus rien faire sans prendre en compte les personnes à mobilité réduite, comme dans un théâtre ou une école. Un architecte ne travaille pas seul : des ingénieurs s'occupent des questions de structure, d'accessibilité, de sécurité, en accord avec les bibliothécaires et le responsable de la sécurité. Pendant un moment, les architectes se sont rebiffés face à l'obligation d'accessibilité, mais cela n'a pas duré.

Quelle était la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Quand on voit un bâtiment que j'ai réhabilité, on dirait qu'il a toujours été tel quel, alors qu'en réalité j'ai tout cassé et réinventé une architecture et un fonctionnement. Pour moi, il était important d'apporter une vision moderne et sans préjugés dans ce qui existe. Mais la modernité n'est pas forcément criarde. Il s'agit de casser une chose, mais d'en garder une autre pour mieux reconstruire. La déambulation, c'est-à-dire la manière de se déplacer, me semble très importante : c'est une mise en scène de l'espace. Cette esthétique n'est pas matérialisée par du plein, mais plutôt par des vides : un escalier, un couloir, un hall etc.

Une fois le chantier terminé, quel est le suivi du bâtiment et comment le percevez-vous ?

Je ne suis plus le bâtiment lorsqu'il est terminé, il ne m'appartient plus. Je suis seulement responsable pour des problèmes techniques. Un point me semble important : lorsque les espaces se dessinent au cours du chantier et que je traverse les espaces avec les futurs utilisateurs, j'observe leurs réactions face à des espaces qui commencent à devenir lisibles, ce qui donne une première satisfaction. Je reviens souvent à la bibliothèque Sainte-Barbe, sauf que personne ne se souvient de moi, hormis ceux avec qui j'ai travaillé. Au bout d'un moment, on oublie l'architecte.

Quelle est l'impression personnelle que vous gardez de votre travail sur une bibliothèque ?

Il y a deux genres d'architectes : des architectes, comme par exemple Portzamparc, qui ont un style et qui veulent qu'on retrouve leur marque dans toute leur architecture, ce qui n'est pas mon genre. Les autres architectes n'ont pas cette préoccupation et sont pris par le projet lui-même, ce qui leur donne une nouvelle approche à chaque fois. L'ambiance est très importante et le fonctionnement est la moindre des choses, alors beaucoup de choses fonctionnent mal pour avoir des effets plastiques et architecturaux. Ne pas avoir de signature reconnaissable est moins valorisant pour l'architecte, mais en même temps on est aussi apprécié pour notre discrétion.

J'ai bien apprécié travailler sur un projet de bibliothèque, d'abord parce que le livre fait rêver. Si j'avais plus de place, j'aurais des livres partout dans mon appartement. Je trouve qu'une bibliothèque, c'est l'endroit le plus agréable du monde. Le luxe total pour moi, c'est d'avoir une bibliothèque chez soi.

ANNEXE 12 : ENTRETIEN AVEC MAGALI TORO

L'entretien a eu lieu le 5 juin 2014 dans le bureau de l'architecte (Lyon). Durée de l'entretien : 1h.

Magali Toro (née en 1974, architecte DPLG) est enseignante à l'école d'architecture de Saint-Etienne. Elle n'a jamais construit de bibliothèque, mais a travaillé dans des agences qui ont candidaté pour des bibliothèques.

Quels sont vos rapports personnels et professionnels avec le monde des bibliothèques ?

Je fais partie des architectes qui n'ont pas construit de bibliothèque, mais j'ai travaillé dans des agences qui candidataient pour construire des bibliothèques. J'ai travaillé sur d'autres lieux qui ont aussi une fonction livresque : les bibliothèques de crèche, de syndicat, de résidence pour personnes âgées etc. Lorsque j'étais étudiante, j'adorais travailler à la bibliothèque de l'école d'architecture, bien qu'elle se trouvait dans un bâtiment qui n'était pas fait pour être une bibliothèque. Par sa position centrale dans le bâtiment, on ne pouvait pas éviter la bibliothèque, donc on y allait parce qu'on y apercevait des gens qu'on connaissait, même si on n'avait pas le droit de bavarder, mais le devoir de silence n'était pas trop respecté. Et puis on était sollicité par les enseignants pour des devoirs, mais c'était un vrai plaisir pour moi de vagabonder dans les rayonnages.

Plus récemment, étant donné que je suis enseignante à l'école d'architecture, j'ai eu l'audace de faire réfléchir des étudiants à la notion de bibliothèque et de médiathèque sans en avoir construit moi-même. Sachant que je fréquente beaucoup les bibliothèques, même si j'ai moins le temps et davantage de moyens que quand j'étais étudiante, donc j'ai la chance de pouvoir acheter assez régulièrement ce que je souhaite lire, mais j'aime aussi me rendre en bibliothèque, en particulier à la Part-Dieu à Lyon.

Pour vous, qu'est-ce qu'une bibliothèque en général ?

C'est un endroit où on sauve des livres, au sens de la disparition, de la détérioration. Je me suis intéressée aux librairies, donc je sais que de nombreux livres partent au pilon quand ils ne trouvent pas leur public. Pour moi, dans une bibliothèque, il y a autant de caché que de visible : le caché, c'est le stock, le silo de Part-Dieu par exemple, qui est captivant et que j'aimerais visiter. Une bibliothèque est donc là pour sauver, mais aussi pour partager : faire en sorte que le plus grand nombre ait accès à ce qui est sauvé et préservé. Par contre, le fait que le plus grand nombre touche et manipule les ouvrages demande un soin particulier à apporter au livre. La bibliothèque, c'est aussi la possibilité de trouver des ouvrages qu'on n'a pas recherchés en premier lieu. Pour terminer, la bibliothèque est un lieu de rencontre avec des espaces de convivialité, avec un café, un espace pour faire des photocopies, un point réseau etc.

Que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?

Le support qu'on s'attend le plus à trouver, pour moi, c'est le livre. Je garde des souvenirs de livres de fumeurs qui sentent l'odeur de la personne : quand je l'ouvre, une bouffée de fumée m'arrive dessus et j'ai une pensée pour la personne absente. Quand j'entends parler de médiathèque, je me demande surtout pourquoi on a eu besoin de créer un mot qui désigne un lieu qui n'est pas la bibliothèque. Les médiathèques

prennent le relais des bibliothèques, parce que le support change, ce pourquoi on parle désormais de médiathèques.

Quelles sont, pour vous, les contraintes de l'environnement urbain liées à la construction d'une bibliothèque ?

Une bibliothèque doit être sur le chemin des gens, on doit pouvoir y entrer même si on ne l'avait pas prévu. Une bibliothèque a un accès libre et c'est ce qui est intéressant : même si on n'a pas de carte de la bibliothèque, on peut rentrer dans une bibliothèque. Il y a beau avoir un plan vigipirate, cela n'empêche pas les gens d'y entrer. La bibliothèque doit donc être située sur un parcours et non être vécue comme un détour exceptionnel. Dans le cadre d'un aménagement d'espace public à Valence, j'ai eu à faire avec la petite bibliothèque de Fontbarlettes, qui est au croisement de chemins, visible au loin et pourtant ils ont des problèmes pour attirer le public. Par contre, les gens viennent par un biais qui a pris beaucoup de place chez eux : les langues étrangères, avec un kiosque à journaux étrangers, qui attire de nombreux vieux messieurs du quartier et des livres en langue étrangère, notamment pour les enfants et les familles. C'est donc une bibliothèque qui a su réagir à un entourage humain, dans son contenu aussi.

Si vous en aviez l'opportunité, comment imaginez-vous répondre à un appel d'offre de construction de bibliothèque ?

C'est un type de projet qui m'intéresserait beaucoup, mais c'est un programme très rare et exceptionnel, d'autant plus que ces dernières années les chantiers sont moins nombreux. Un programme peut s'exprimer de différentes façons : dans ce qu'on étudie de façon théorique avec les étudiants d'architecture, on voit que ce qui cadre un programme de bibliothèque ce sont les surfaces, le fonctionnement, l'arrivée des livres, la protection contre le vol. La part d'écart qu'on peut introduire est ce qui n'est pas précisé dans le programme : le rapport à un contexte, à l'urbain. Je pense qu'il y a malheureusement un modèle de bibliothèque très puissant, comme pour les écoles, par contre ce qui est intéressant ce sont les variations introduites par les équipes, de même que dans une école vous avez une équipe pédagogique ou dans un hôpital vous avez une équipe médicale.

Quelles seraient vos sources d'inspiration si vous aviez à diriger un projet de bibliothèque ?

La bibliothèque laurentienne, à Florence serait un modèle, parce qu'elle a l'essentiel et que le fameux escalier de Michel-Ange pour y arriver fait que l'entrée dans la bibliothèque est solennelle. Par contre, elle est très rudimentaire et élémentaire : la salle est comme une nef d'église, mais à la place de bancs d'église vous avez des meubles sur lesquels sont posées de vieilles listes d'ouvrages, ce qui supposait que le fonds de la bibliothèque ne pouvait pas changer, ce qui est un peu inconcevable de nos jours, puisque les fonds ne font que fluctuer, normalement en augmentant, malgré les quelques livres perdus, abimés, volés etc. La bibliothèque d'Alexandrie, que j'aurais aimé visiter, fait aussi partie de mes sources d'inspiration, même si on n'a plus les plans et qu'on ne la connaît que par des descriptions. Parmi les bibliothèques plus récentes, celle de Louis Kahn à Exeter serait un modèle. C'est une très belle bibliothèque qui s'inspire lourdement de la bibliothèque laurentienne.

Dans un projet de bibliothèque, quelle serait la place de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?

Pour moi, l'expression artistique ne naît pas de l'absence de contrainte : l'architecture ne commence pas à exister parce qu'on l'a libérée de toutes les

contraintes. Ce n'est pas parce qu'il y a des fonctionnalités et des contraintes très précises, comme dans un hôpital ou une banque, par exemple, qu'il n'y a pas de possibilité d'expression. La notion de geste artistique est superficielle, parce qu'elle voudrait dire que l'art ne peut exister que parce qu'il est différent, nouveau ou choquant. Dans cent ans que restera-t-il de la perception d'un geste artistique d'aujourd'hui ?

Selon vous, en quoi la construction d'une bibliothèque diffère-t-elle de celle d'un autre type d'établissement public ?

À la bibliothèque, on arrive les mains vides et on repart avec quelque chose qu'on emporte chez soi et qu'on ramène. Sa condition d'existence est donc qu'on emporte d'elle quelque chose chez nous dans l'intimité. Dans un théâtre ou un opéra, je vais voir une représentation qui a lieu là où je suis : je repars avec des souvenirs, des émotions qui peuvent être remémorées en relisant la pièce de théâtre, en lisant des critiques, en écoutant l'enregistrement du concert que j'ai vu à l'opéra, mais néanmoins cela n'aura plus jamais lieu. La bibliothèque est un des rares lieux qui vous permet d'emporter quelque chose en dehors de son lieu d'existence.

D'après vous, quels sont les différents types de publics qui vont à la bibliothèque et quelles en sont les répercussions sur les espaces ?

Qui va à la bibliothèque ? Quelqu'un à qui on a montré que c'est possible d'y aller, qu'un jour on a amené à la bibliothèque. Les écoles le font, même avec les enfants qui n'y ont pas la possibilité en raison de leur entourage. Les gens qui font des études sont un peu plus forcés d'aller à la bibliothèque, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont les meilleurs utilisateurs et certains ne retourneront d'ailleurs jamais à la bibliothèque. Les gens qui vont à la bibliothèque sont des personnes qui n'ont pas peur de se servir d'objets qui ont appartenu à d'autres, qui n'ont pas peur des autres. Je pense que les gens issus de l'immigration ont tendance à moins aller à la bibliothèque, parce que le rapport à la langue pourrait leur faire penser que ce n'est pas leur bibliothèque.

La bibliothèque accueillant tous types de publics, comment prendriez-vous en compte les questions d'accessibilité ?

Cela se traduirait d'abord dans le fonds, par exemple avec des ouvrages en braille. D'autant que l'accès d'une personne malvoyante ou aveugle à des livres adaptés est difficile, d'où un besoin plus important d'avoir des fonds à la bibliothèque. Au niveau du déplacement des personnes, l'architecte doit se soumettre à la réglementation. J'ai connu les débuts de l'existence de la codification, à une époque où on avançait que les mesures pour les personnes à mobilité réduite ne concernaient qu'une très petite partie de la population. Il était difficile d'expliquer à nos clients que le but n'était pas de gaspiller de l'argent, mais de penser à tout le monde : plus on ouvre de possibilités, plus on accueille. L'architecte peut profiter de la loi pour créer des opportunités spatiales, par exemple en mettant en place des rampes, qui servent aussi aux parents avec une poussette, et pas uniquement des ascenseurs. Une hauteur de marches adaptée permet à tous, y compris les personnes âgées, de se déplacer plus facilement. L'application de cette réglementation, qui n'est supposée être que pour les personnes à mobilité réduite, se fait donc au bénéfice de tous.

Que signifie la question de sécurité en bibliothèque et à quoi s'applique-t-elle ?

Dans un bâtiment public, la sécurité concerne les personnes : un stockage de papier qui peut s'enflammer, une installation informatique qui peut prendre feu, le fonctionnement d'un ascenseur etc. Dans le cadre d'une bibliothèque, c'est aussi

forcément sauver les livres, donc il y a une double sécurité : sauver les personnes et les livres. Cela peut être par exemple une fuite d'eau, je pense notamment à la Bibliothèque nationale où il a été question de la sauvegarde des livres à la suite d'une fuite. Je crois que le plus grand risque en bibliothèque, et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé à Alexandrie, c'est le feu.

Une fois le chantier terminé, quel est le suivi de l'architecte sur le bâtiment et comment le percevez-vous ?

Le suivi obligatoire lié à notre responsabilité est la garantie de parfait achèvement pendant un an. Quand on rend le bâtiment au maître d'ouvrage, il doit vérifier visuellement si le bâtiment lui convient ou pas. Après cette réception, on vérifie que les entreprises reprennent les réserves émises par le maître d'ouvrage sur les conseils de l'architecte. Pendant un an après la levée des réserves, l'architecte est responsable des vices cachés. Il peut aussi être interpellé pour des problèmes de fonctionnement qui ne sont pas inscrits dans un vice ou au contraire pour une demande de poursuite d'un travail, par exemple la signalétique ou le choix du mobilier. Si le bâtiment est modifié ou agrandi, on peut demander à l'architecte de participer à un appel d'offre. En-dessous d'un certain montant d'honoraires ou de travaux, on peut nous consulter directement, mais c'est assez rare. Dans le cas d'une extension, l'architecte peut demander à être consulté pour témoigner que le bâtiment n'a pas été dénaturé. On peut porter plainte contre des interventions qui dénaturent le bâtiment, car on entre dans le cadre du *Code de la propriété intellectuelle*. L'architecte peut aussi avoir envie de retourner en catimini dans un des édifices construits : c'est la liberté qu'on peut avoir avec un bâtiment public qu'on visite comme usager sans que personne ne le sache.

Si vous aviez l'opportunité de construire une bibliothèque, qu'est-ce qui vous intéresserait le plus dans ce type de projet ?

Ce qui m'intéresserait beaucoup c'est le caché. J'en profiterai pour visiter les silos, les magasins inaccessibles au public, pour voir des ouvrages anciens, des ouvrages qui n'ont jamais encore été enregistrés ni vus par personne d'autre.

ANNEXE 13 : GUIDES D'ENTRETIENS

Guide d'entretien pour des architectes ayant déjà travaillé sur au moins un projet de bibliothèque

- Pour vous qu'est-ce qu'une bibliothèque en général ? Pouvez-vous m'en donner votre approche ?
- Que trouve-t-on principalement dans une bibliothèque ?
- Avez-vous vous-même fréquenté des bibliothèques au cours de votre scolarité et de vos études ? Comment perceviez-vous ce lieu ? et les bibliothécaires ?
- Quelles sont vos sources d'inspiration ?
- Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur la construction de la bibliothèque ?
- Avant d'entamer les travaux, comment s'est déroulé l'appel d'offre, la présentation de votre projet ? Est-ce que le cahier des charges avait bien été défini par les bibliothécaires ? Quelle est l'importance du maître d'ouvrage dans la définition du programme ?
- Selon vous, quel est le rôle de l'architecte dans le choix du mobilier de la bibliothèque ? En quoi est-ce que le mobilier influe sur les espaces de la bibliothèque ?
- Quelle image de la bibliothèque avez-vous voulu donner à travers les travaux que vous avez menés ?
- Quel type d'ambiance avez-vous voulu donner ? Quels types d'espaces ?
- Lors de chantiers de bibliothèques, quelle est la part de votre expression artistique vis-à-vis des aspects techniques et fonctionnels ?
- Selon vous, en quoi le chantier d'une bibliothèque diffère-t-il d'un autre type d'équipement public ?
- Durant le projet, quelles étaient vos relations avec les conservateurs de la bibliothèque ? Est-ce que vous pensez que le conservateur est compétent en matière de chantier de bibliothèque ? Est-ce que vous avez eu quelques relations conflictuelles ?
- Quand vous avez construit ou rénové une bibliothèque, comment avez-vous pris concrètement en compte les ouvrages ? Comment les avez-vous déménagées pendant les travaux ? Quelle était leur place dans les nouveaux espaces ?
- Comment avez-vous pris en compte les types de publics qui fréquentent la bibliothèque ? Quel impact les publics peuvent-ils avoir sur le bâtiment et les espaces ?
- Comment avez-vous pris en compte les types de publics qui fréquentent la bibliothèque ? Quel impact les publics peuvent-ils avoir sur le bâtiment et les espaces ?
- Comment avez-vous géré les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les malvoyants etc. ? Comment avez-vous mis en place les normes de sécurité ? Ces mesures ont-elles des applications spécifiques aux bibliothèques ?
- Après les travaux, quel suivi du bâtiment devez-vous faire et comment le percevez-vous ?
- Finalement, quelle est l'impression personnelle que vous avez gardée des travaux de bibliothèque ? Qu'avez-vous le plus ou le moins apprécié ?

Guide d'entretien pour des architectes n'ayant pas travaillé sur des projets de bibliothèque

- Pour vous qu'est-ce qu'une bibliothèque en général ? Pouvez-vous m'en donner votre approche ?
- Qu'est-ce que l'on trouve principalement dans une bibliothèque ?
- Avez-vous vous-même fréquenté des bibliothèques au cours de votre scolarité et de vos études ? Comment perceviez-vous ce lieu ? et les bibliothécaires ?
- Quelles sont vos sources d'inspiration ?
- Quelles sont les contraintes de l'environnement urbain sur la construction d'une bibliothèque ?
- Comment imaginez-vous répondre à un appel d'offre public d'un projet de construction ou de rénovation de bibliothèque ? Est-ce que ce type de projet vous intéresserait ? Pourquoi ?
- Si vous aviez l'opportunité de construire ou rénover une bibliothèque, comment imagineriez-vous ce nouveau bâtiment ?
- Quelle serait la place de votre expression artistique dans ce type de projet ?
- Selon vous, en quoi le chantier d'une bibliothèque diffère-t-il d'un autre type d'équipement public ?
- Pour vous, quelle est la place du conservateur de bibliothèque dans le projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment ?
- Si vous deviez construire ou rénover une bibliothèque, comment prendriez-vous en compte les ouvrages ? Leur déménagement ? Est-ce qu'ils joueraient un rôle majeur dans la répartition des espaces ?
- D'après vous, qui va à la bibliothèque ? Quels sont les types de publics et quelles en sont les répercussions sur les bâtiments ?
- La bibliothèque recevant tous types de publics, comment prendriez-vous en compte concrètement les personnes à mobilité réduite, les malvoyants etc. ?
- Que signifie pour vous la question de sécurité en bibliothèque ? Qu'est-elle censée protéger ?
- Selon vous, une fois la bibliothèque construite ou rénovée, quel est le rôle de l'architecte dans le suivi du bâtiment ?
- Si vous en aviez la possibilité, est-ce que vous seriez tenté par la rénovation ou la construction d'une bibliothèque ? Qu'est-ce qui vous intéresserait le plus dans ce type de projet ?

Table des illustrations

Illustration 1 : Bibliothèque Louis Nucéra à Nice.....	6
Illustrations 2, 3 et 4 : Bibliothèque universitaire de Versailles.....	13
Illustration 5 : Bibliothèque universitaire de Rennes 1	14
Illustration 6 : Médiathèque de Thionville	18
Illustration 7 : Puit de lumière dans la médiathèque de Poitiers	19
Illustration 8 : Bibliothèque laurentienne de Florence	26
Illustration 9 : Phillips Exeter Academy Library.....	26
Illustration 10 : Mill Owners du Corbusier à Ahmedabad	27
Illustration 11 : Médiathèque de Poitiers	27
Illustration 12 : L'Illustration à Bobigny	30
Illustrations 13 et 14 : Centre culturel de Brindas.....	31
Illustrations 15 et 16 : Médiathèque Saint-Just-Saint-Rambert.....	32
Illustration 17 : Bibliothèque de l'université Paris-Dauphine.....	33
Illustrations 18 et 19 : Mémo d'Oullins	34
Illustration 20 : Pôle culturel Grammont de Rouen.....	36
Illustration 21 : Projet de bibliothèque	39
Illustration 22 : Bibliothèque de l'Enssib.....	48
Illustration 23 : Médiathèque de Thionville – espace jeunesse.....	49
Illustrations 24 et 25 : Médiathèque de Saint-Martin-en-Haut.....	50
Illustrations 26 et 27 : Médiathèque d'Anzin	52
Illustration 28 : Musée des Confluences de Lyon	60
Illustrations 29 et 30 : Bibliothèque Sainte-Barbe.....	61
Illustration 31 : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.....	69

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
I. LA REPRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'IMAGINAIRE DES ARCHITECTES.....	9
1. Définir la bibliothèque : quelques approches d'architectes.....	9
<i>1.1. La bibliothèque vue comme un lieu d'étude et de patrimoine.....</i>	<i>10</i>
1.1.1. Lieu de mémoire du passé.....	10
1.1.2. Lieu de silence.....	11
1.1.3. Lieu de travail.....	12
1.1.4. La bibliothèque comme bâtiment patrimonial.....	14
<i>1.2. La bibliothèque comme lieu de vie lumineux et ouvert à tous les publics.....</i>	<i>15</i>
1.2.1. L'accès de tous à la culture.....	15
1.2.2. Des espaces de convivialité.....	17
1.2.3. La bibliothèque, un espace lumineux.....	18
<i>1.3. Questions de définitions.....</i>	<i>20</i>
1.3.1. Doit-on parler de bibliothèque ou de médiathèque ?.....	20
1.3.2. Qu'est-ce qu'un Learning centre en réalité ?.....	21
<i>1.4. La bibliothèque : un établissement public singulier aux yeux des architectes ?</i>	<i>22</i>
1.4.1. Un lieu accessible et ouvert à tous.....	22
1.4.2. Un équipement qui se distingue par ses collections.....	23
2. Construire une bibliothèque en cohérence avec son environnement.....	24
<i>2.1. Les sources d'inspiration.....</i>	<i>25</i>
2.1.1. Des références anciennes.....	25
2.1.2. Des modèles directs récents.....	27
<i>2.2. Le programme de bibliothèque.....</i>	<i>27</i>
2.2.1. L'importance du programme dans le projet de bibliothèque.....	28
2.2.2. La place des bibliothécaires dans le suivi du projet.....	29
<i>2.3. L'environnement local de la bibliothèque.....</i>	<i>33</i>
2.3.1. La bibliothèque dans le tissu urbain.....	33
2.3.2. La bibliothèque au cœur des flux urbains.....	35
2.3.3. La bibliothèque comme projet politique.....	36
3. Les architectes et le monde des bibliothèques : des rapports personnels	37
<i>3.1. Étudier la bibliothèque au cours de la formation des architectes ?.....</i>	<i>37</i>
3.1.1. Fréquenter la bibliothèque en tant qu'étudiant.....	38
3.1.2. Une formation généraliste.....	39
<i>3.2. Les bibliothèques dans la pratique de lecture des architectes.....</i>	<i>41</i>
3.2.1. Le manque de temps et ses conséquences sur la lecture.....	42
3.2.2. Bibliothèque publique ou personnelle ?.....	42

3.3. <i>La bibliothèque, un projet apprécié par les architectes</i>	44
3.3.1. Un projet considéré comme intéressant et stimulant.....	44
3.3.2. Les bibliothécaires : des partenaires de qualité ?.....	45
II. L'ARCHITECTE FACE À LA MATÉRIALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE	47
1. Penser concrètement les espaces de la bibliothèque	47
1.1. <i>Des espaces au service des publics et des personnels</i>	47
1.1.1. Proposer des espaces confortables pour les publics et le personnel.....	48
1.1.2. Privilégier la polyvalence des espaces ?.....	51
1.2. <i>L'aménagement des espaces intérieurs</i>	53
1.2.1. Choisir le mobilier ?.....	53
1.2.2. Mettre en espace les collections.....	55
1.3. <i>Privilégier les aspects techniques et fonctionnels ou l'expression artistique ?</i> .	57
1.3.1. Deux aspects indissociables.....	58
1.3.2. La question de la signature de l'architecte	59
2. L'architecte face au système normatif	61
2.1. <i>Parler accessibilité</i>	61
2.1.1. Le cadre légal.....	62
2.1.2. L'application concrète dans le bâtiment.....	63
2.1.3. L'accessibilité des collections	64
2.2. <i>La sécurité en bibliothèque</i>	64
2.2.1. Assurer la sécurité des personnes et des biens.....	64
2.2.2. Les dérogations	66
2.3. <i>Penser la bibliothèque dans une logique de développement durable</i>	67
2.3.1. La Haute qualité environnementale (HQE) en bibliothèque.....	67
2.3.2. La thermique en bibliothèque	69
3. Le suivi du bâtiment de bibliothèque vu par l'architecte	70
3.1. <i>Suivi contractuel</i>	70
3.1.1. La garantie de parfait achèvement	71
3.1.2. Faire ponctuellement appel à l'architecte.....	71
3.2. <i>Suivi personnel</i>	72
3.2.1. Visites en tant que simple particulier	72
3.2.2. Observer la vie de l'établissement	73
3.3. <i>Modifier le bâtiment de l'architecte</i>	74
3.3.1. Les aspects légaux.....	74
3.3.2. Faire appel ou non à l'architecte d'origine ?	74
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE DES ANNEXES	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS	132
TABLE DES MATIÈRES	133